

# **GROUPE INSTALLUX**

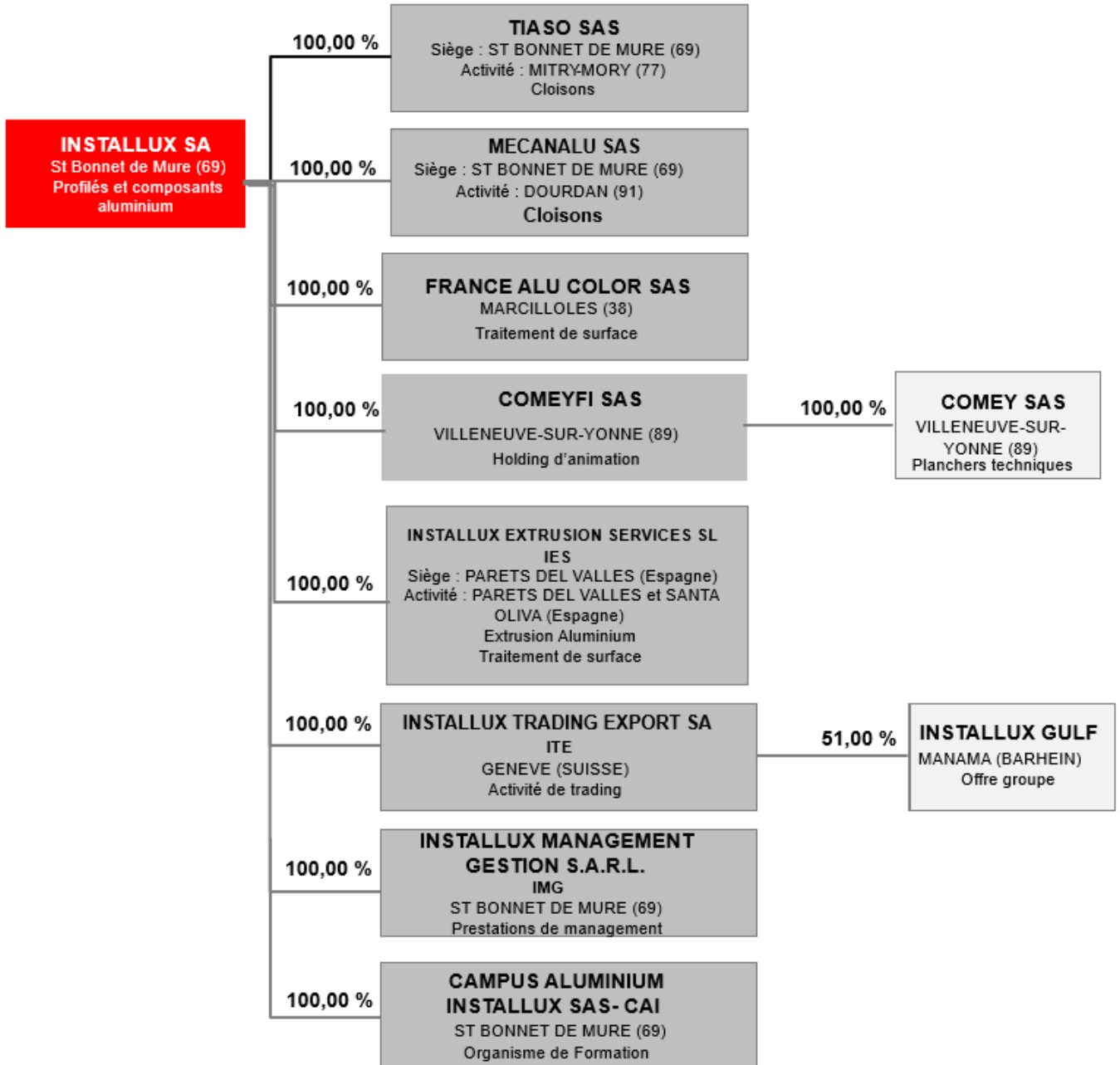


# **RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2025**

## SOMMAIRE

|   |     |
|---|-----|
| ORGANIGRAMME .....  | 3   |
| TABLEAU DES FILIALES CONSOLIDÉES .....                                | 4   |
| COURS DE L'ACTION INSTALLUX AU 31 DÉCEMBRE .....                      | 5   |
| RAPPORT DU DIRECTOIRE .....   | 6   |
| RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE .....                              | 26  |
| COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE .....                                    | 31  |
| COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ .....                                    | 32  |
| ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL .....   | 33  |
| ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ .....                       | 34  |
| TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE NETTE CONSOLIDÉ .....                  | 35  |
| VARIATION DES CAPITAUX PROPRES .....                                  | 36  |
| NOTES ANNEXES .....   | 37  |
| RESULTATS DU GROUPE DES CINQ DERNIERS EXERCICES .....                 | 81  |
| RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS ..... | 82  |
| COMPTES INDIVIDUELS DE LA SOCIÉTÉ INSTALLUX .....                     | 85  |
| BILAN ACTIF .....   | 86  |
| BILAN PASSIF .....  | 87  |
| COMPTE DE RESULTAT .....  | 88  |
| ANNEXES .....   | 89  |
| TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE .....                                  | 105 |
| RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS .....    | 106 |
| RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....                    | 109 |

## ORGANIGRAMME



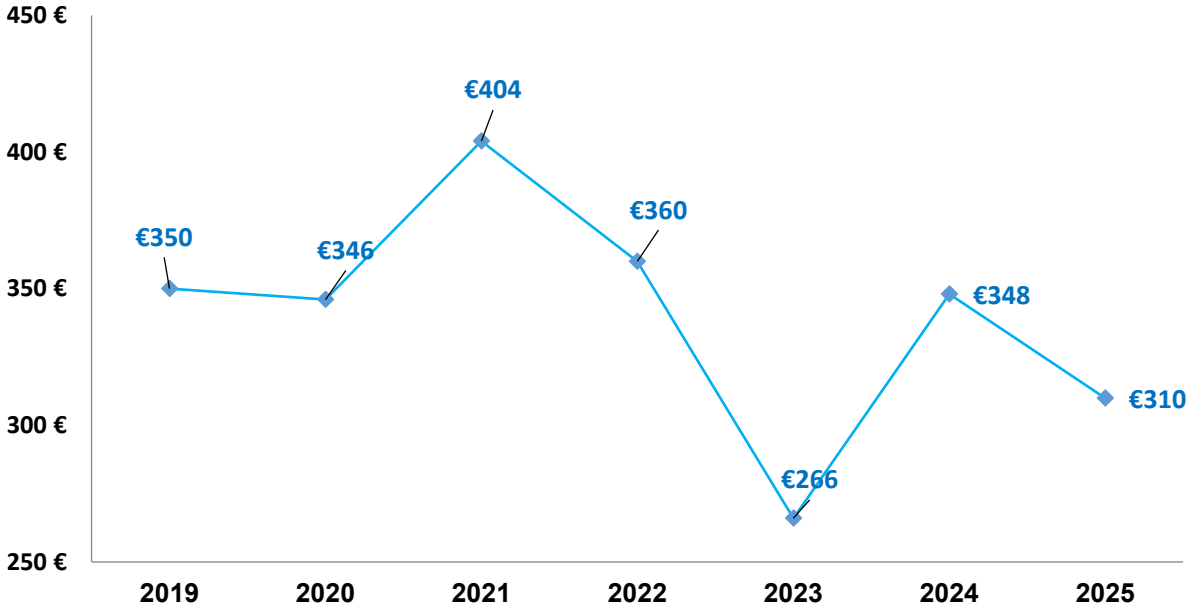
## TABLEAU DES FILIALES CONSOLIDÉES

(en K€)

| SOCIÉTÉ                           | ACTIVITÉ                                     | % DE DÉTENTION (*) | CAPITAUX PROPRES | CHIFFRE D'AFFAIRES H.T. | RÉSULTAT NET |
|-----------------------------------|--|--------------------|------------------|-------------------------|--------------|
| S.A.S. Tiaso                      | Cloisons                                     | 100                | 18 629           | 15 028                  | 214          |
| S.A.S. Mécanalu                   | Cloisons                                     | 100                | 3 274            | 8 977                   | 506          |
| S.A.S. Comey                      | Cloisons                                     | 100                | 13 089           | 13 492                  | 1 774        |
| S.A.S. Comey Fi                   | Holding d'animation                          | 100                | 1 777            | 109                     | 772          |
| S.A.S. France Alu Color           | Traitement de surface                        | 100                | 28 426           | 18 040                  | 2 243        |
| S.L. Installux Extrusion Services | Extrusion aluminium et Traitement de surface | 100                | 9 095            | 61 037                  | 1 248        |
| S.A.R.L. I.M.G.                   | Prestations de management                    | 100                | 1 551            | 5 324                   | 108          |
| BSC Installux Gulf                | Offre Groupe                                 | 51                 | 1 458            | 8 197                   | 336          |
| S.A. Installux Trading Export     | Activité de trading                          | 100                | 2 426            | 544                     | 170          |
| S.A.S. Campus Aluminium Installux | Organisme de formation                       | 100                | -121             | 277                     | -33          |

(\*) Directe ou indirecte

## COURS DE L'ACTION INSTALLUX AU 31 DÉCEMBRE



## RAPPORT DU DIRECTOIRE PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 11 JUIN 2026

*EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025*

---

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire pour vous présenter les comptes annuels de notre société et de notre Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux comptes.

### TITRE 1 – LE GROUPE INSTALLUX

#### 1.1/ DESCRIPTION DU GROUPE

Au 31 décembre 2025, le Groupe INSTALLUX se composait des sociétés suivantes :

|                              |          |         |
|------------------------------|----------|---------|
| <u>Société mère</u>          |          |         |
| INSTALLUX                    |          | France  |
| <u>Filiales</u>              |          |         |
| TIASO                        | 100,00 % | France  |
| MECANALU                     | 100,00 % | France  |
| FRANCE ALU COLOR             | 100,00 % | France  |
| INSTALLUX EXTRUSION SERVICES | 100,00 % | Espagne |
| CAMPUS ALUMINIUM INSTALLUX   | 100,00 % | France  |
| INSTALLUX MANAGEMENT GESTION | 100,00 % | France  |
| INSTALLUX TRADING EXPORT     | 100,00 % | Suisse  |
| COMFYFI                      | 100,00 % | France  |
| <u>Sous-Filiales</u>         |          |         |
| INSTALLUX GULF               | 51,00 %  | Bahreïn |
| COMFY                        | 100,00 % | France  |

Au cours de l'exercice 2025, le périmètre de consolidation n'a pas connu de modifications. La Société COMYEFI, laquelle détient 100 % de la Société COMEY, a été intégrée au cours de l'exercice précédent, mais n'a contribué au résultat du Groupe qu'à compter de l'exercice 2025 (seuls les éléments bilantiels de ces sociétés avaient été consolidés au 31 décembre 2024).

## 1.2/ COMPTES ANNUELS CONSOLIDES

Nous vous rappelons que, malgré le transfert sur Euronext Growth le 1<sup>er</sup> septembre 2020, le Groupe INSTALLUX continue d'appliquer les normes IFRS.

Les principes de consolidation et les méthodes d'évaluation retenus pour l'établissement des comptes consolidés, qui sont exposés en détail dans la note 2 de l'annexe, sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à ceux retenus pour l'exercice précédent, à l'exception du nouvel amendement applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

- Amendement IAS 21, Absence de convertibilité des devises, publié par l'IASB en août 2023 et en novembre 2024 par l'UE

Cet amendement n'a pas eu d'impact sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2025.

Pour rappel, le Groupe est en-dessous des seuils définis par la Directive Européenne Pilier 2.

Pour information, le Groupe est présent dans un pays dont le taux d'impôt est inférieur à 15%.

### Exploitation du Groupe

Le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 164,7 M€ en 2025, en hausse de 17,1 M€ par rapport à 2024, dont 13,5 M€ provenant de l'intégration de Comey. A périmètre constant, la croissance du chiffre d'affaires est de 2 % sur l'exercice.

La marge brute s'établit à 82,4 M€ soit une hausse de 5,3 M€ portée par l'intégration de Comey dans le périmètre de consolidation (impact de + 6,6 M€). Le taux de marge brute recule quant à lui de 2 points à 50,0% du chiffre d'affaires.

Les principales autres variations sont les suivantes : hausse des charges externes de 2,9 M€ et des charges de personnel de 2,8 M€, en lien notamment avec l'entrée de Comey dans le périmètre.

Le résultat opérationnel courant 2025 s'élève ainsi à 9,9 M€, en baisse de 0,4 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net part du Groupe s'établit à 7,5 M€, en baisse de 0,9 M€ par rapport à 2024.

### Situation financière du Groupe

Après déduction d'un dividende de 2,2 M€ versé en 2024, les capitaux propres part du Groupe atteignent 125,9 M€ au 31 décembre 2025 et les capitaux propres consolidés 126,6 M€.

La trésorerie nette du Groupe (trésorerie nette de l'avance en compte courant reçue de la société FINANCIERE CCE) s'élève à 51,9 M€ fin 2025. Son augmentation de 6,9 M€ se décompose ainsi : flux net généré par l'activité + 13,7 M€, opérations d'investissements nettes de cessions - 1,3 M€, opérations de financement - 5,2 M€ et incidence des variations de cours des devises - 0,3 M€.

## **1.3/ LES ACTIVITES DES SOCIETES DU GROUPE**

### **La société INSTALLUX :**

Le chiffre d'affaires 2025 s'établit à 78 M€, stable par rapport à l'exercice 2024.

Une hausse de tarif a été appliquée aux clients à partir de février 2025 pour refléter l'impact de l'évolution du cours de l'aluminium et de celui d'autres coûts d'exploitation.

Comme en 2024, les volumes ressortent en léger repli sur l'exercice. Ce repli est lié au contexte économique particulièrement compliqué dans le secteur du bâtiment. Si le marché de la construction neuve, après 2 années de baisse, semble s'être stabilisé à son point le plus bas depuis plus de 20 ans (en nombre de permis de construire accordés), la rénovation qui restait en croissance jusqu'alors a connu à son tour une baisse en 2025.

Dans un tel contexte, l'effort sur la maîtrise des coûts d'exploitation est resté important et la recherche d'amélioration de productivité s'est poursuivie.

Le résultat d'exploitation ressort à 4,6 M€ soit 6,3% du chiffre d'affaires, ce qui est en ligne avec l'exercice 2024.

Le résultat financier s'élève à 0,2 M€, en baisse de près de 1 M€ par rapport à 2024.

Le résultat net s'établit à 3,2 M€.

Début 2026, les indicateurs à long terme laissaient entrevoir une possible reprise à compter de 2027 du marché de la construction.

Malheureusement, le contexte géopolitique perturbe ces perspectives et fait peser un risque de ralentissement de l'activité et de contraction des marges, les tensions sur le marché de l'aluminium entraînant des risques de rupture et de hausses de prix et un climat de confiance des consommateurs fortement dégradé.

Dans ce contexte, le développement des synergies commerciales avec les autres entités du Groupe, et notamment la société SVF intégrée en début d'année, est un levier pour permettre la conquête de parts de parts de marché.

Par ailleurs, les efforts de transformation digitale sont poursuivis.

### **La société TIASO :**

Les activités de TIASO sont notamment liées au marché de l'aménagement de bureaux / secteur tertiaire qui est en baisse structurelle depuis le COVID.

Tiaso a dû faire face en 2025 à une crise majeure et subite dès avril, entraînant une baisse moyenne chez tous les acteurs d'environ 17,5% (source SNFA).

La stratégie de prise de parts de marché et la refonte de son modèle de distribution ont été les facteurs clé pour Tiaso du maintien d'un résultat d'exploitation à l'équilibre malgré un recul de 12 % du chiffre d'affaires (- 2 millions d'euros).

En 2026, Tiaso devra faire face aux mêmes challenges qu'Installux, à savoir un marché ralenti et un risque d'évolution du prix de l'aluminium liés au contexte géopolitique. Dans ce cadre, la société va continuer de déployer sa politique commerciale initié en 2025 et maintenir une approche très stricte quant à la gestion de sa structure de coûts afin de préserver ses marges.

## **La société MECANALU :**

Comme TIASO, les activités de MECANALU sont notamment liées au marché de l'aménagement de bureaux / secteur tertiaire qui est en baisse structurelle depuis le COVID.

Après un 1<sup>er</sup> trimestre où la société a subi les conséquences de l'inondation d'octobre 2024, il a fallu revoir l'organisation pour retrouver le taux de service historique et rassurer les clients sur la capacité de Mécanalu à rebondir.

En outre, comme l'ensemble de la profession, la société a été touchée par la crise majeure en 2025 dans le domaine de l'immobilier de bureaux et a accusé un recul de 22% de son chiffre d'affaires.

Cette année a été également plus difficile en termes de vente pour les box (- 48 %) et pour nos contrats cadre en net recul également (- 40 %), ce qui explique une partie de la baisse. Cependant Mécanalu a maintenu ses parts de marché à l'export.

En 2026, MECANALU devra faire face aux mêmes challenges qu'Installux, à savoir un marché ralenti et un risque d'évolution du prix de l'aluminium liés au contexte géopolitique.

Le décalage en 2025 de plusieurs projets conséquents devrait cependant bénéficier aux ventes de 2026.

## **La société FRANCE ALU COLOR :**

Le chiffre d'affaires 2025 s'établit à 18,0 M€ contre 17,4 M€ en 2024, en hausse de 3,6%.

Les volumes laqués sont en hausse de 2,2%, avec une croissance de 2,6% sur les clients hors Groupe. L'augmentation des volumes destinés au Groupe Installux est de 1,6% et s'explique par des arbitrages en faveur de France Alu Color.

L'activité de sertissage est en développement à +9% et les prestations logistiques de stockage/picking augmentent de 12%.

On constate depuis plusieurs années une montée en puissance progressive des poudres de Classe 2 offrant une plus grande durabilité dans le temps (tenue de la teinte et de la brillance). En raison notamment de cet effet et de l'évolution du mix couleur, le prix moyen du laquage augmente de 1,2% sur l'exercice.

Les coûts d'achats de poudres et produits de chimie sont stables. La consommation de poudre a été légèrement améliorée par rapport à 2024.

L'effectif moyen est en augmentation, en ligne avec l'augmentation de la production. En cumul annuel, le coût total du personnel (salarié et intérimaire) est stable en pourcentage de la production par rapport à 2024, malgré l'évolution des rémunérations.

Le résultat d'exploitation ressort à 2,5 M€ en légère augmentation par rapport à 2024.

Le résultat net est stable par rapport à 2024, à 2,2 M€, malgré un résultat financier plus faible.

L'activité 2026, liée au marché du bâtiment n'est pas attendue en augmentation. La dynamique commerciale engagée a pour but de faire croître la part des clients hors Groupe dans le mix de France Alu Color.

## **La société INSTALLUX EXTRUSION SERVICES :**

Le chiffre d'affaires 2025 s'élève à 61,0 M€, contre 55,3 M€ en 2024, soit une hausse de 10%.

Cette hausse résulte en partie d'une augmentation des volumes extrudés de 3%. Les volumes destinés au Groupe sont en baisse en raison de la conjoncture du marché français, mais cette baisse est compensée par une meilleure dynamique des clients hors Groupe.

L'activité Laquage est stable en volume par rapport à 2024.

L'augmentation du prix de l'aluminium sur l'exercice explique le reste de la hausse du CA. Le LME s'établissait à 2500\$/T en janvier 2025 puis, après un point bas à 2300\$ en avril, la hausse a été continue sur le reste de l'année pour s'élever à près de 3000\$ en fin d'exercice.

Le site de Parets a fonctionné en 3x8 tout au long de l'année.

Les fluctuations de charge sont toujours absorbées par le site de Santa-Oliva qui équilibre les charges d'extrusion et de laquage en ayant recours à une grande polyvalence et à des effectifs intérimaires.

Le résultat d'exploitation s'élève à 2,4 M€ en retrait de 0,1 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Les charges financières intra groupe sont en baisse et permettent au Résultat net de progresser à 1,25 M€ en hausse de 0,2 M€ par rapport à 2024.

La migration de l'ERP sur Microsoft Dynamics 365 au 1<sup>er</sup> janvier s'est bien déroulée, sans impact majeur sur l'exploitation et les clients.

L'effort de développement commercial va se poursuivre en 2026 mais le contexte géopolitique et la guerre en Iran impactent fortement le marché de l'aluminium puisque la région du Golfe Persique contient des producteurs importants d'aluminium primaire.

INSTALLUX EXTRUSION SERVICES est actuellement confrontée à une flambée des cours (LME et prime billette) dont les conséquences, bien que difficiles à évaluer précisément à ce stade, devraient impacter les volumes de ventes et les marges de la société en 2026.

## **La société COMEY :**

La société Comey a intégré le groupe Installux en 2025. Comey est un acteur reconnu dans le second œuvre du bâtiment et plus particulièrement sur le marché des planchers techniques, pour sa qualité de produit et son savoir-faire technique.

Le marché principal de la société est celui de l'aménagement de bureaux / secteur tertiaire qui est en baisse structurelle depuis le COVID.

Comey est donc également touchée par la crise du bâtiment et son chiffre d'affaires connaît un recul d'environ 14% en 2025 pour s'établir à 13,5 M€.

Néanmoins, Comey progresse dans sa part de marché sur les locaux techniques et spécialisés. La réalisation d'un Data Center de 2600 m<sup>2</sup> s'est parfaitement déroulée, à la grande satisfaction du client et dans un délai contraint.

L'environnement concurrentiel associé à un marché du plancher surélevé dans le secteur tertiaire en décroissance, avec des prix extrêmement tendus, ne nous permettent pas d'envisager le retour rapide à une dynamique de croissance.

Dans cette année d'intégration, les priorités ont été gérées afin d'assurer une continuité de service sécurisée et fluide de Comey grâce au soutien des services transverses. Cette intégration va se poursuivre en 2026 à travers notamment le déploiement d'un nouvel ERP et d'un CRM.

Dans un contexte de marché toujours dégradé dans le second œuvre du bâtiment, l'intégration au groupe Installux va également se poursuivre sur le plan des synergies commerciales. L'année 2026 sera celle du changement d'une culture de PME à celle d'un groupe structuré.

## **La société CAMPUS ALUMINIUM INSTALLUX :**

Le chiffre d'affaires de CAMPUS ALUMINIUM INSTALLUX s'élève à 0,3 M€ en 2025, comme en 2024.

La majeure partie du chiffre d'affaires réalisé reste composée de refacturations de frais à la société INSTALLUX, comme en 2024.

Le résultat net sur l'exercice 2025 est une perte de 0,03 M€, contre 0,04 M€ en 2024.

## **La société INSTALLUX MANAGEMENT GESTION – IMG :**

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 5,3 M€ en 2025, contre 5,5 M€ en 2024.

Le résultat net est stable à 0,1 M€.

## **La société INSTALLUX TRADING EXPORT – ITE :**

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 0,5 M€ en 2025 contre 0,3 M€ en 2024. Le résultat net s'est élevé à 0,2 M€.

## **La société INSTALLUX GULF :**

Grâce à son expertise reconnue sur les projets d'envergure, l'activité d'INSTALLUX GULF a été dynamique en Arabie Saoudite en 2025. La prudence est toutefois de mise aujourd'hui car la réévaluation stratégique des investissements par le Public Investment Fund (PIF) ralentit la progression de plusieurs grands chantiers. Ces incertitudes et les retards de paiement associés nous imposent une vigilance accrue dans la gestion de notre trésorerie et de nos ressources.

Aux Émirats Arabes Unis, désormais le marché le plus vaste de la région, nous observons une mutation géographique profonde, avec une croissance devenue plus élevée à Sharjah et Ajman, que sur Dubaï et Abu Dhabi. Ce marché est par ailleurs marqué par des exigences strictes en matière de durabilité et une intensité concurrentielle sans précédent, qui nous obligent à nous adapter.

Ailleurs dans le Golfe, les contrastes s'accroissent. Le Koweït reste un marché lent mais stable, soutenu par la demande résiliente pour les villas privées. À Oman, malgré une ambition nationale affichée, des signes de récession apparaissent dans le logement, avec des taux d'occupation réels inférieurs aux chiffres officiels.

La concurrence régionale s'intensifie. D'autres acteurs du marché renforcent leur ancrage en ouvrant des sièges sociaux en Arabie Saoudite. Pour y répondre, INSTALLUX GULF a finalisé en 2025 sa transformation structurelle : nomination d'un nouveau Directeur Général, inauguration de notre nouvel entrepôt opérationnel fin 2025 et déploiement de notre nouvel ERP.

L'année 2026 s'ouvre dans un contexte très difficile. Des dégâts importants sur les infrastructures et les sites de production d'aluminium dans le Golfe perturbent gravement le secteur. La chaîne d'approvisionnement est aujourd'hui sous pression, entre l'envolée des prix et la pénurie de matières premières. Le secteur de la construction fait face à des défis systémiques qui pourraient ralentir la croissance régionale.

## **1.4/ FILIALES ET PARTICIPATIONS**

### **Cession de participation**

Néant.

### **Prise de participation**

La Société INSTALLUX SA a acquis, en date du 27 janvier 2026, auprès de la Société CLF [*Société par Actions Simplifiée au capital de 660 000 Euros, dont le siège est 1/3 rue Chappe, 78130 LES MUREAUX, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés et identifiée sous le numéro 493 678 916 RCS VERSAILLES*], la pleine propriété des 600 000 actions composant le capital social, soit 100 % du capital et des droits de vote, de la Société SVF [*Société par Actions Simplifiée au capital de 2 101 841,13 Euros, dont le siège est 1/3 rue Chappe, ZI des Garennes, 78130 LES MUREAUX, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés et identifiée sous le numéro 814 418 018 RCS VERSAILLES*].

Fondée en 1997, SVF est spécialisée dans la conception, l'homologation, la fabrication et la distribution en prêt-à-poser de menuiseries vitrées coupe-feu (portes, mur-rideau, cloisons...).

Cette acquisition a été réalisée sur fonds propres et n'a aucun impact sur les états financiers 2025.

### **Activité des filiales et participations**

Au-delà de la présentation détaillée de l'activité de chacune de nos filiales faite ci-dessus, les principales données chiffrées relatives à chacune desdites filiales se trouvent résumées dans un tableau annexé au présent rapport.

## **1.5/ INCERTITUDES LIEES A L'ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE**

Depuis plusieurs années, le Groupe doit continuer de composer avec les incertitudes économiques qui affectent structurellement le marché du bâtiment.

## **1.6/ EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Le contexte géopolitique et la guerre en Iran impactent fortement le marché de l'aluminium puisque la région du Golfe Persique contient des producteurs importants d'aluminium primaire. Ces tensions sur le marché de l'aluminium entraînent des risques de rupture, de hausses de prix, et ne favorisent pas un climat de confiance des consommateurs et font ainsi peser un risque de ralentissement de l'activité et de contraction des marges pour le Groupe.

Dans un tel contexte, le Groupe reste particulièrement vigilant face à l'évolution du coût de l'énergie et des autres matières premières nécessaires à son exploitation.

## **1.7/ ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Le montant des frais de recherche et développement engagés par les Sociétés du Groupe et leur traitement comptable sont indiqués à la note 7 de l'annexe des comptes consolidés du Groupe.

## **1.8/ DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES**

### **I – Liste des principaux facteurs de risques**

|  |   |
|--|---|
| <b>Risques liés au secteur d'activité</b>                      | Lois et réglementations,<br>Risques liés à la qualité et à la sécurité des produits<br>Risques liés à la concentration des acteurs et à la concurrence sur un secteur développé<br>Risques liés au changement climatique    |
| <b>Risques stratégiques et opérationnels</b>                   | Ressources humaines et Santé, sécurité au travail<br>Propriété intellectuelle et innovation<br>Continuité de l'exploitation<br>Systèmes d'information et Cyber-risques<br>Risques juridiques (contractuels, procédures,...) |
| <b>Risques de marché et risques sur les matières premières</b> | Risques de change, de taux d'intérêt et de liquidité<br>Risque de contrepartie<br>Risques liés aux cours des matières premières   |

### **II – Descriptif des principaux facteurs de risque**

#### **1) Risques liés au secteur d'activité**

##### **- Lois et réglementations**

Le Groupe INSTALLUX est soumis à de nombreux règlements et législations dans les pays où il est présent. Il doit s'assurer du respect des obligations sociales en vigueur et de la conformité aux réglementations locales des produits commercialisés.

Pour cela, il s'appuie sur des conseils extérieurs et sur les compétences internes de ses techniciens et managers qui assurent une veille réglementaire et législative. D'autre part, le Groupe est présent dans des instances professionnelles afin de mieux anticiper les évolutions futures.

##### **- Risques liés à la qualité et à la sécurité des produits**

Le Groupe INSTALLUX a mis en place depuis de nombreuses années un suivi qualité de ses produits et veille au respect des normes en vigueur notamment en matière de sécurité. Il procède régulièrement à des essais auprès d'organismes accrédités pour certifier le respect de ces normes.

## - Risques liés à la concentration des acteurs et à la concurrence sur un secteur développé

Le Groupe INSTALLUX est présent sur deux secteurs liés au métier de gammiste aluminium : le bâtiment/habitat et l'agencement de bureau.

Sur ces deux secteurs, nous assistons depuis plusieurs années à une diminution du nombre d'acteurs par le jeu des rachats, fusions, etc. et à une concentration verticale avec l'intégration des métiers amonts (extrusion et laquage) et parfois avals (pré fabrication, fabrication).

C'est pour faire face à cette évolution que le Groupe a acquis une société de laquage (France Alu Color) en 2003 et une seconde unité de laquage en Espagne en 2019, et investi dans l'activité d'extrusion (IES) depuis 2010.

## - Risques liés au changement climatique

Les activités du Groupe n'ont pas de relation directe avec les risques liés au changement climatique. Néanmoins, le Groupe Installux est conscient qu'il évolue dans un écosystème globalisé et qu'il ne peut pas ignorer cette problématique.

L'ensemble du personnel du Groupe est sensibilisé sur ce risque qui est pris en compte notamment dans les réflexions « produits » et dans les programmes d'investissements.

## **2) Risques stratégiques et opérationnels**

### - Ressources humaines et santé, sécurité au travail

Conscient de l'importance du capital humain pour l'avenir du Groupe, la Direction Générale porte une attention particulière à la gestion du personnel et à la capacité des différentes filiales à maintenir un niveau de compétence et de qualification élevé. Les recrutements, les plans de formation, et la gestion des ressources humaines doivent prendre en compte ces éléments pour assurer l'avenir du Groupe.

Le Groupe, conscient de son rôle sur la santé et la sécurité de son personnel et de son impact sur l'environnement, se veut un acteur responsable. Une politique de sensibilisation débutée depuis plusieurs années auprès du personnel s'est traduite par une amélioration significative de la sécurité au travail et par une prise de conscience de ses collaborateurs de l'impact de leur activité sur leur environnement.

### - Propriété intellectuelle et innovation

Le renouvellement des gammes et la mise au point de nouveaux produits est l'une des principales préoccupations du Groupe. C'est l'un des moyens essentiels d'assurer sa compétitivité, de maintenir sa croissance organique et d'accroître sa rentabilité. Certaines de ces innovations peuvent faire l'objet de brevets.

Pour cela, le Groupe veille au niveau de compétence de ses équipes au sein des différents pôles techniques et n'hésite pas à faire appel à des prestataires extérieurs pour élargir son socle de compétence et rester un acteur innovant sur son marché.

D'autre part, le Groupe est propriétaire de marques et noms de domaine. Conscient qu'il ne peut se prémunir totalement contre l'utilisation frauduleuse de ses droits de propriété intellectuelle, il pourrait être amené à prendre des mesures juridiques pour en assurer la protection et défendre ses droits.

### - Continuité de l'exploitation

Comme tout acteur industriel, le Groupe INSTALLUX est exposé à la survenance d'incidents imprévus pouvant entraîner des arrêts temporaires d'activité susceptibles d'affecter significativement le site

concerné. Ce risque est minimisé par l'éclatement géographique des sites.

Le Comité Exécutif, très sensibilisé à ce type de risque, est très vigilant sur l'application des consignes de sécurité sur l'ensemble des sites du Groupe et veille au bon entretien des bâtiments et matériels. Des tests de sécurité sont réalisés pour sensibiliser le personnel et valider les procédures de sauvegarde.

## - Systèmes d'information et Cyber-risque

L'un des risques majeurs identifiés pour assurer la continuité de l'exploitation des unités du Groupe est le risque informatique. Ce dernier a fait l'objet d'investissements importants pour permettre une reprise très rapide de l'activité en cas de défaillance de l'une des salles informatiques ou sur le réseau de transport des flux numériques. La réplication en temps réel des données sur plusieurs lieux de stockages numériques et le doublement de nos flux avec tous nos sites contribuent fortement à cette sécurisation. Le Groupe veille également à la protection de ses données en mettant en place des systèmes de sécurisation, en formant son personnel informatique et en sensibilisant l'ensemble de ses collaborateurs sur les risques d'intrusion dans ses systèmes informatiques.

## - Risque juridique

- Litiges : comme tout acteur économique, le Groupe INSTALLUX peut être exposé à des risques de contentieux et réclamations dans le cours normal de ses activités. En l'absence de service juridique interne, le Groupe s'appuie sur des conseils extérieurs pour gérer ses réclamations contentieuses.

Un point régulier est fait avec la Direction financière et une synthèse des dossiers les plus significatifs est présentée régulièrement au Comité Exécutif et aux auditeurs du Groupe lors de leurs interventions.

- Contrats importants : ce risque est clairement identifié par le Groupe INSTALLUX. Tout au long de la phase d'étude préalable, les risques sont évalués, et le Groupe n'hésite pas à faire appel à des conseils spécialisés pour l'assister dans ces démarches.

### **3) Risques de marché et risques sur les matières premières**

#### - Risques de change, de taux d'intérêt et de liquidité

Ces facteurs de risque et leur méthode de gestion sont décrits dans les notes 25.1. et 25.2 des comptes consolidés.

#### - Risque de contrepartie

Ce facteur de risque et sa méthode de gestion sont décrits dans la note 25.3. des comptes consolidés.

#### - Risques liés aux cours des matières premières

Ce facteur de risque et sa méthode de gestion sont décrits dans la note 25.4. des comptes consolidés.

### **III – Assurance et couverture des risques**

Le Groupe INSTALLUX dispose de contrats d'assurance globaux souscrits auprès de compagnies de 1<sup>er</sup> rang. Les contrats pour les risques de dommages aux biens, pertes d'exploitation et responsabilité civile sont négociés au niveau du Groupe pour l'ensemble de ses filiales. Ces contrats font l'objet d'une révision régulière en fonction d'évaluations techniques et de scénarios de sinistres probables.

Certains contrats peuvent être négociés directement au niveau d'une filiale pour répondre à une particularité locale ou à un besoin de couverture de risque spécifique.

L'objectif du Groupe INSTALLUX est de développer un programme de gestion du risque procurant un haut niveau de garanties assorties de franchises relativement faibles.

Pour le risque client, bien que difficilement assurable à un coût raisonnable compte tenu du secteur d'activité, le Groupe INSTALLUX a fait le choix d'assurer une grande partie de son chiffre d'affaires. Le niveau de couverture du risque fait l'objet d'un suivi particulier et d'un reporting spécifique auprès de la Direction Générale du Groupe, sous la responsabilité de chaque Directeur de filiale supervisé par la Direction financière

## 1.9/ DECLARATIONS DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

|               |  | 2025   | 2024   | Variation |
|---------------|--|--------|--------|-----------|
| Environnement | Consommation de gaz (MHW)  | 17 289 | 15 322 | 13%       |
|               | Consommation d'électricité (MHW)   | 8 672  | 8 404  | 3%        |
|               | Consommation d'eau (m3)  | 30 459 | 31 062 | -2%       |
|               | Part des approvisionnements en billettes vertes « bas carbone ou recyclées » (ICP) | 89%    | 83%    | 8%        |
|               | Dont part des billettes vertes issues de billettes recyclées                       | 30%    | 14%    | 118%      |
| Social        | Accidents du travail : taux de fréquence   | 23,0   | 26,2   | -12%      |
|               | Accidents du travail : taux de gravité   | 1,50   | 1,19   | 27%       |
|               | % de salariés ayant suivi une formation  | 41%    | 58%    | -29%      |

Le Groupe Installux poursuit son engagement en matière de responsabilité sociétale et environnementale, en renforçant ses pratiques durables. Un bilan carbone a été réalisé en 2025 sur les données 2024. Il a révélé que 96 % des 90 474 tCO<sub>2</sub> émises proviennent du scope 3, dont 85 % liés à l'achat d'aluminium. Pour réduire son impact, le groupe privilégie l'achat d'aluminium « vert », notamment recyclé, avec 89 % des billettes utilisées issues de sources bas carbone ou recyclées (contre 83 % en 2024). La consommation énergétique a augmenté en raison de l'intégration de la société COMEY, mais à périmètre constant, la consommation d'électricité a baissé de 1 % et celle de gaz a légèrement augmenté (+7 %).

Sur le plan social, 41 % des salariés du Groupe Installux ont suivi une formation en 2025, contre 58 % en 2024. La sécurité au travail reste une priorité, avec une amélioration des indicateurs : le taux de fréquence des accidents est passé à 23 (contre 26,2 en 2024) et le taux de gravité à 1,5 (contre 1,2). L'index d'égalité professionnelle femmes-hommes a progressé à 91/100 pour l'UES Installux (contre 77/100 en 2024) et reste stable à 92/100 pour France Alu Color.

Ces résultats reflètent l'engagement du groupe à allier performance économique, responsabilité sociale et respect de l'environnement.

## TITRE 2 – LA SOCIETE INSTALLUX

### 2.1/ COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels qui vous sont présentés sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

#### **Chiffre d'affaires et marge :**

Le chiffre d'affaires 2025 s'établit à 78 M€, stable par rapport à l'exercice 2024.

Une hausse de tarif a été appliquée aux clients à partir de février 2025 pour refléter l'impact de l'évolution du cours de l'aluminium et de celui d'autres coûts d'exploitation.

Comme en 2024, les volumes ressortent en léger repli sur l'exercice. Ce repli est lié au contexte économique particulièrement compliqué dans le secteur du bâtiment. Si le marché de la construction neuve, après des 2 années de baisse, semble s'être stabilisé à son point le plus bas depuis plus de 20 ans (en nombre de permis de construire accordés), la rénovation qui restait en croissance jusqu'alors a connu à son tour une baisse en 2025.

La marge brute en valeur absolue est également quasi stable par rapport à 2024 (- 207 K€), la hausse de l'aluminium n'ayant été que partiellement répercutée au marché ce qui a généré un recul du taux de marge de 0,3 point sur l'exercice.

#### **Analyse du résultat (K€) :**

|                                | Montant      | Variation / N-1 |              |
|--------------------------------|--------------|-----------------|--------------|
| Marge opérationnelle           | 26 083       | +459            | + 1,8 pt     |
| <b>Résultat d'exploitation</b> | <b>4 575</b> | <b>-30</b>      | <b>- 1 %</b> |
| Résultat financier             | 223          | -965            |              |
| Résultat exceptionnel          | 0            | -171            |              |
| Intéressement et participation | - 363        | -13             |              |
| <b>Résultat avant IS</b>       | <b>4 436</b> | <b>-1 179</b>   | <b>-21 %</b> |
| <b>Résultat net</b>            | <b>3 211</b> | <b>-991</b>     | <b>-24 %</b> |

La marge opérationnelle progresse quant à elle modérément de 1,8 point soit +459 K€.

La variation nette des autres éléments du résultat d'exploitation est peu significative et le résultat d'exploitation est quasiment stable par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort en baisse de 965 K€ du fait de la baisse des taux d'intérêt auxquels sont placés les excédents de trésorerie (impact de de 540 K€), et de la dépréciation du compte courant de la société Campus Installux Aluminium (impact de 500 K€).

Le bénéfice net s'établit à 3 211 K€, en baisse de 991 K€.

#### **Capitaux propres :**

|                     |                  |
|---------------------|------------------|
| Début d'exercice :  | 77 734           |
| Dividendes versés : | - 2 235          |
| Résultat 2025 :     | 3 211            |
| Fin d'exercice :    | <u>78 709 K€</u> |

## Trésorerie :

Les disponibilités figurant au bilan pour 46,2 M€ comprennent 32,8 M€ de comptes à terme renouvelables (de durées comprises entre 1 et 60 mois).

L'augmentation de la trésorerie nette de 0,5 M€ se décompose ainsi :

|  |          |
|--|----------|
| Marge brute d'autofinancement :                | + 5,6    |
| Augmentation du besoin en fonds de roulement : | - 1,0    |
| Investissements nets :                         | - 1,5    |
| Opérations de financement :                    | - 2,6    |
| Total :  | + 0,5 M€ |

## Dépenses non déductibles fiscalement :

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 95 362 € au titre des dépenses non-déductibles fiscalement visées par l'article 39-4 du même Code ; l'impôt correspondant s'élève à 23 841 € (au taux marginal de l'impôt sur les sociétés de 25 %, hors contributions additionnelles).

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous informons qu'il n'a été procédé, en application de l'article 39-5 du même Code, à la réintégration dans le bénéfice imposable de la société d'aucun frais généraux.

## Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2025, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler, sous réserve des informations d'ores et déjà communiquées aux articles 1.4 et 1.6.

## Informations relatives aux délais de paiement clients et fournisseurs :

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant dans les tableaux ci-dessous le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2025 et dont le terme est échu, ventilé par tranche de retard, ainsi que le nombre de tiers concernés.

*Les délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement sont les délais contractuels. Ils sont généralement compris entre 30 jours fin de mois et 60 jours fin de mois pour les fournisseurs et entre un paiement comptant et une échéance à 60 jours fin de mois pour les clients.*

| Factures <b>fournisseurs</b> échues et non réglées au 31/12/2025 | 0 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et plus | TOTAL |
|--|--------------|---------------|---------------|------------------|-------|
| Nombre de fournisseurs concernés                                 | -            | -             | -             | -                | 26    |
| Montant HT en K€   | 108          | 6             | 1             | 23               | 138   |
| Pourcentage des achats HT de l'exercice                          | 0,2 %        | 0,0 %         | 0,0 %         | 0,0 %            | 0,2 % |

# GRUPE INSTALLUX

| Factures <b>clients</b> échues et non réglées au 31/12/2025 (hors clients douteux) | 0 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et plus | TOTAL        |
|--|--------------|---------------|---------------|------------------|--------------|
| Nombre de clients concernés  | -            | -             | -             | -                | <b>189</b>   |
| Montant HT en K€   | 1 237        | 236           | 335           | -328             | <b>1 481</b> |
| Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice                                 | 1,6 %        | 0,3 %         | 0,4 %         | -0,4 %           | <b>1,9 %</b> |

## Tableau des résultats des cinq derniers exercices :

Le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices est annexé au présent rapport.

## 2.2/ AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, qui s'élève à la somme 3 211 036,17 euros, majoré de la somme 5 464,00 euros, figurant au compte « Report à Nouveau » créditeur, soit au total la somme de 3 216 500,17 euros, de la façon suivante :

|  |                       |
|--|-----------------------|
| - une somme de 2 240 792,00 euros (soit 8,00 euros par action) serait distribuée aux actionnaires à titre de dividendes, <i>étant précisé que dans l'hypothèse où, au jour de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, la quote-part du dividende revenant auxdites actions serait affectée à un compte « Report à Nouveau » créditeur à ouvrir au passif du bilan, ci</i> | 2 240 792,00 €        |
| - une somme de 975 708,17 euros serait virée au compte « Autres Réserves », qui se trouverait ainsi porté de 69 183 066,43 euros à 70 158 774,60 euros, ci   | 975 708,17 €          |
| <b>TOTAL</b>   | <b>3 216 500,17 €</b> |

Le dividende sera mis en paiement le 27 août 2026.

Pour ceux des actionnaires qui opteraient pour la soumission des dividendes perçus au barème progressif de l'impôt sur le revenu (par dérogation au prélèvement forfaitaire unique instauré par la loi de finances pour 2018), il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 2 240 792,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

## **2.3/ DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices sociaux ont été les suivants :

|                                      | <b>Dividende total</b>             | <b>Dividende éligible à la réfaction</b> | <b>Dividende non éligible à la réfaction</b> |
|--------------------------------------|------------------------------------|--|--|
| Exercice clos<br>le 31 décembre 2022 | 2 240 792 €<br>(8,00 € par action) | 2 240 792 €                              | 0 €  |
| Exercice clos<br>le 31 décembre 2023 | 2 240 792 €<br>(8,00 € par action) | 2 240 792 €                              | 0 €  |
| Exercice clos<br>le 31 décembre 2024 | 2 240 792 €<br>(8,00 € par action) | 2 240 792 €                              | 0 €  |

## **2.4/ REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Nous vous proposons de fixer le montant global annuel de la rémunération des membres du Conseil de Surveillance, au titre de l'exercice écoulé, à la somme de 24 000 euros.

## **2.5/ OPERATIONS AFFECTANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Directoire a fait usage des délégations de pouvoirs consenties par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 11 juin 2024 et par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 26 juin 2025 lors de l'adoption du programme de rachat d'actions propres.

Au titre de ce programme de rachat d'actions et au cours de l'exercice écoulé, les informations sont les suivantes :

- Nombre d'actions achetées : 21,
- Cours moyen des achats : 296,19 €,
- Nombre d'actions vendues : néant,
- Cours moyen des ventes : néant,
- Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice : 0,
- Réallocation : néant,
- Finalité des programmes de rachat : annulation des actions,
- Frais de négociations : 12,44 euros,
- Nombre d'actions détenues en propre par la Société au 31 décembre 2025 : 688 actions, soit 0,25% du capital social, pour valeur d'achat globale de 194 588 € et une valeur nominale de 11 008 €.

## **2.6/ ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE**

### **Mandats des membres du Conseil de Surveillance :**

Aucun mandat de membres du Conseil de Surveillance n'arrive à expiration avec la présente Assemblée Générale.

### **Mandats des membres du Directoire :**

Aucun mandat de membres du Directoire n'arrive à expiration avec la présente Assemblée Générale.

### **Mandats des Commissaires aux comptes :**

Aucun mandat de Co-Commissaires aux Comptes n'arrive à expiration avec la présente Assemblée Générale.

## 2.7/ ACTIONNARIAT DES SALARIES

### État de la participation des salariés au capital de la société :

En application des dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice, il n'y avait pas d'actions détenues par le personnel, de la Société et des sociétés qui lui sont liées dans le cadre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ou par les salariés ou anciens salariés dans le cadre de Fonds Communs de Placement d'Entreprise.

### Option d'achat ou de souscription d'actions - Attribution d'actions gratuites :

Notre société n'a pris aucune décision dans ces domaines.

## 2.8/ PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

2.8.1. Au cours de l'exercice 2025, la Société n'a été destinataire d'aucune déclaration de franchissement de seuil légal, ni à la hausse, ni à la baisse.

Ainsi, il résulte des dernières déclarations publiées antérieurement à l'exercice en cours, les franchissements de seuils suivants :

| <b>Actionnaires</b>   | <b>Seuil franchi</b>                    |  |
|-----------------------|---|--|
|                       | <i>En capital<br/>(280 099 actions)</i> | <i>En droit de vote<br/>(280 099 droits de vote)</i> |
| <i>FINANCIERE CCE</i> | 66,67 %                                 | 66,67 %  |
| <i>AMIRAL GESTION</i> | 5,00 %                                  | 5,00 %   |

Au 31 décembre 2025, le public détenait 18,68 % du capital social et des droits de vote (hors actions auto-détenues).

2.8.2. La Société a été notifiée, conformément à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et des dispositions de l'article 223-22 du règlement général de l'AMF, des transactions suivantes réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026 par des dirigeants et personnes assimilées sur les titres de la société :

| <b>Nom du dirigeant et assimilés</b>                      | <b>Nature de l'opération</b> | <b>Date de l'opération</b> | <b>Nombre de titres</b> | <b>Montant</b>   |
|---|------------------------------|----------------------------|-------------------------|------------------|
| <i>FINANCIERE CCE<br/>(holding familiale de contrôle)</i> | Achat                        | 21/05/2025                 | 366                     | 111 264 €        |
| <b>Total</b>  |                              |                            | <b>366</b>              | <b>111 264 €</b> |

## **2.9/ EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION**

Au cours de l'exercice 2025, le cours de l'action a évolué de la façon suivante :

- cours au 31 mars 2025 : 300,00 €
- cours au 30 juin 2025 : 310,00 €
- cours au 30 septembre 2025 : 318,00 €
- cours au 31 décembre 2025 : 310,00 €

Ainsi, au 31 décembre 2025, la capitalisation boursière de la société s'élevait donc à 86 831 K€, inférieure de 31,40 % aux capitaux propres consolidés du Groupe de 126 565 K€.

## **2.10/ OBSERVATIONS DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE**

Le Comité social et économique n'a émis aucune observation, en application des dispositions de l'article L. 2323-8 du Code du Travail, sur la situation économique et sociale de l'entreprise.

## **2.11/ SUCCURSALES**

Notre société ne dispose d'aucune succursale, ni en France, ni à l'étranger.

## **2.12/ PRETS INTER ENTREPRISES**

Notre société n'a consenti aucun prêt inter-entreprises dans le cadre des dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier.

## **TITRE 3 –RACHAT D' ACTIONS PROPRES**

### **3.1/ INSTAURATION D'UN NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS**

Nous vous proposons la mise en place d'un nouveau programme de rachat de ses propres actions par la Société, qui viendrait se substituer à celui autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 26 juin 2025.

Les rachats d'actions pourraient notamment être utilisés pour annuler des actions dans le cadre de l'autorisation qui vous sera soumise à cet effet, afin de pouvoir mettre en œuvre une politique de retour vers les actionnaires.

Les objectifs du programme de rachat seraient les suivants :

- annulation de tout ou partie des actions rachetées, dans la limite de 10 % du capital par période de vingt-quatre mois ;
- remise d'actions (à titre d'échange, de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion ou d'apport, conformément à la réglementation applicable ;
- mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- et plus généralement réaliser toute autre opération conforme à la réglementation en vigueur.

L'autorisation serait accordée dans les limites suivantes :

- pourcentage de rachat maximum de capital autorisé : 10 % du capital au jour de l'utilisation de l'autorisation (ou 5 % s'il s'agit d'acquisitions d'actions faites en vue de leur conservation et leur remise ultérieure en paiement ou en échange) ;
- prix d'achat unitaire maximum : 400 euros ; représentant au jour de la rédaction du présent rapport, sur la base d'un capital de 4 481 584 euros, divisé en 280 099 actions, et sans tenir compte des actions déjà détenues, un montant maximum à consacrer à ce programme de 11 203 600 euros ;
- durée : 18 mois, soit jusqu'au 10 décembre 2027.

Les opérations de rachat d'actions pourraient être effectuées à tout moment, sauf en période l'offre publique sur le capital de la Société.

Il est rappelé que l'autorisation d'acheter ses propres titres est soumise par la loi à plusieurs limites. En particulier, la société ne peut posséder, directement ou par l'intermédiaire d'une personne agissant en son propre nom, mais pour le compte de la société, plus de 10 % du total de ses propres titres ; l'acquisition ne peut avoir pour effet d'abaisser les capitaux propres à un montant inférieur à celui du capital augmenté des réserves non distribuables ; les actions auto-détenues n'ont pas droit de vote et les dividendes leur revenant sont affectés le cas échéant au report à nouveau.

Si vous décidez d'approuver l'instauration de ce programme de rachat d'actions propres, vous voudrez bien déléguer au Directoire tous les pouvoirs nécessaires pour sa mise en œuvre.

### **3.2/ REDUCTION DE CAPITAL**

Nous vous demanderons de déléguer, pour une durée de 18 mois, tous pouvoirs au Directoire à l'effet de procéder à l'annulation de tout ou partie des actions de la Société acquises dans le cadre du programme d'achat d'actions autorisé par votre Assemblée.

Ainsi, le Directoire pourra, s'il le juge opportun, réduire le capital, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois, par annulation de tout ou partie des actions acquises. Cette autorisation serait donnée pour une période de 18 mois.

## **TITRE 4 - CONCLUSION**

Vous allez maintenant entendre la lecture des rapports des Commissaires aux comptes, puis nous répondrons à vos questions.

Nous vous demanderons ensuite d'adopter les résolutions qui vous seront soumises.

Fait à Saint-Bonnet-de-Mure  
Le 31 mars 2026

Le Directoire

# GROUPE INSTALLUX

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en K€)

| <i>Dénomination<br/>Siège Social</i>   | <i>Capital<br/>Réserves + R. à<br/>N.</i> | <i>Quote-part<br/>Dividendes</i> | <i>Val. brute Titres<br/>Val. nette Titres</i> | <i>Prêts<br/>Cautions</i> | <i>Chiffre d'affaires<br/>Résultat</i> |
|--|---|----------------------------------|--|---------------------------|--|
| FILIALES (plus de 50%)   |   |                                  |  |                           |  |
| SAS. Tiaso   | 617                                       | 100,00                           | 11 354   |                           | 15 028                                 |
| St-Bonnet-de-Mure ( 69)  | 17 692                                    |                                  | 11 354   |                           | 214                                    |
| SAS Mécanalu   | 171                                       | 100,00                           | 1 700  |                           | 8 977                                  |
| St-Bonnet-de-Mure (69)   | 2 597                                     |                                  | 1 700  |                           | 506                                    |
| SAS. France Alu Color  | 700                                       | 100,00                           | 1 893  |                           | 18 040                                 |
| Marcilloles (38)   | 25 483                                    |                                  | 1 893  |                           | 506                                    |
| S.L. Installux Extrusión<br>Services   | 2 000                                     | 100,00                           | 10   | 25 500                    | 61 037                                 |
| Parets del Valles - Barcelone -<br>ESPAGNE   | 5 746                                     |                                  | 10   |                           | 1 248                                  |
| S.A. Installux Trading Export  | 107 <sup>(1)</sup>                        | 100,00                           | 72   |                           | 544 <sup>(2)</sup>                     |
| Genève - SUISSE  | 2 148 <sup>(1)</sup>                      |                                  | 72   |                           | 170 <sup>(2)</sup>                     |
| SARL Installux Management<br>Gestion - I.M.G.  | 8   | 100,00                           | 5  | 1 150                     | 5 324                                  |
| St-Bonnet-de-Mure (69)   | 1 434                                     |                                  | 5  |                           | 108                                    |
| SAS Campus Aluminium Installux   | 10  | 100,00                           | 10   | 500                       | 277                                    |
| St-Bonnet-de-Mure (69)   | -98                                       |                                  |  |                           | -33                                    |
| SAS COMEYFI  | 173                                       | 100,00                           | 18 233   |                           | 109                                    |
| Villeneuve-sur-Yonne (89)  | 832                                       |                                  | 18 233   |                           | 772                                    |
| <p>(1) conversion au cours de clôture</p> <p>(2) conversion au cours moyen de l'exercice</p> |   |                                  |  |                           |  |

## RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en €)

| Date d'arrêté<br>Durée de l'exercice (mois) :  | 31/12/2025<br>12 | 31/12/2024<br>12 | 31/12/2023<br>12 | 31/12/2022<br>12 | 31/12/2021<br>12 |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>   |                  |                  |                  |                  |                  |
| Capital social   | 4 481 584        | 4 481 584        | 4 481 584        | 4 564 576        | 4 564 576        |
| Nombre d'actions<br>- ordinaires   | 280 099          | 280 099          | 280 099          | 285 286          | 285 286          |
| <b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>   |                  |                  |                  |                  |                  |
| Chiffre d'affaires hors taxes  | 77 999 694       | 77 489 542       | 84 983 975       | 96 783 515       | 84 044 128       |
| Résultat avant impôt, participation,<br>intéressement, dotation et reprise des<br>amortissements et provisions   | 7 440 495        | 7 861 088        | 5 947 558        | 10 561 377       | 11 638 375       |
| Impôts sur les bénéfices   | 1 224 789        | 1 412 798        | 1 032 638        | 1 645 259        | 2 338 846        |
| Intéressement, participation des salariés  | 362 972          | 349 826          | 355 521          | 421 345          | 624 024          |
| Dotation et reprise des amortissements et<br>provisions  | 2 641 697        | 1 896 177        | 1 187 474        | 3 391 286        | 2 645 738        |
| Résultat net   | 3 211 036        | 4 202 288        | 3 371 925        | 5 103 487        | 6 029 768        |
| Résultat distribué   | 2 240 792        | 2 240 792        | 2 240 792        | 2 282 088        | 2 282 088        |
| <b>RESULTAT PAR ACTION</b>   |                  |                  |                  |                  |                  |
| Résultat après impôt, participation,<br>intéressement, avant dotation et reprise<br>amortissements et provisions | 21               | 22               | 16               | 30               | 30               |
| Résultat après impôt, participation,<br>intéressement, dotation et reprise<br>amortissements et provisions       | 11               | 15               | 12               | 18               | 21               |
| Dividende attribué   | 8                | 8                | 8                | 8                | 8                |
| <b>PERSONNEL</b>   |                  |                  |                  |                  |                  |
| Effectif moyen des salariés  | 132              | 131              | 134              | 139              | 143              |
| Masse salariale  | 5 420 870        | 5 200 830        | 5 205 680        | 5 201 146        | 4 957 928        |
| Sommes versées en avantages sociaux<br>(Sécurité Sociale, œuvres sociales...)                                    | 2 542 264        | 2 507 368        | 2 425 968        | 2 330 263        | 2 284 058        |

**RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

**SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

**PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE**

**ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 11 JUIN 2026**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport, établi selon les dispositions de l'article L 225-68 du Code de commerce.

**TITRE I : OBSERVATIONS**

**SUR LE RAPPORT DE GESTION ET LES COMPTES ANNUELS**

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ses observations sur le rapport de gestion et sur le rapport de gestion groupe établis par le Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de surveillance, dès leur établissement, les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que le rapport de gestion - incluant le rapport de gestion groupe - de la Société INSTALLUX SA.

Après avoir vérifié et contrôlé ces comptes et ce rapport, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

**TITRE II : RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Selon le même article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le rapport sur le gouvernement d'entreprise de la société INSTALLUX.

**2.1/ COMPOSITION ET REUNIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

1 - Au cours de l'exercice 2025, le Conseil de Surveillance était composé des membres suivants :

Fin de mandat

- |  |                           |      |
|--|---------------------------|------|
| • Monsieur Christian CANTY   | Président du Conseil      | 2028 |
| • Monsieur Roland TCHENIO  | Vice-Président du Conseil | 2028 |
| • Monsieur Gérard COSTAILLE  |                           | 2028 |
| • Société FINANCIERE CCE<br>(représentée par Madame Marie-Josée CANTY) |                           | 2028 |
| • Monsieur Vincent GIRMA   |                           | 2029 |

# GROUPE INSTALLUX

2 - Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance s'est réuni 4 fois : le 21 janvier 2025, le 17 avril 2025, le 3 juillet 2025, et le 6 novembre 2025.

Il n'existe pas de règlement intérieur relatif au fonctionnement du Conseil de Surveillance, non plus que de comités spécifiques, ni de censeurs.

## 2.2/ COMPOSITION ET REUNIONS DU DIRECTOIRE

Au cours de l'exercice 2025, le Directoire était composé des membres suivants :

|                               |                         | <u>Fin de mandat</u> |
|-------------------------------|-------------------------|----------------------|
| • Monsieur Christophe CANTY   | Président du Directoire | 2028                 |
| • Monsieur Sylvain CHARRETIER |                         | 2028                 |
| • Monsieur Jérôme SEMAY       |                         | 2028                 |

Le Directoire s'est réuni autant de fois que l'intérêt de la Société le nécessitait.

## 2.3/ LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

| Nom, Prénom, Domicile des Mandataires sociaux                                     | Date de naissance | Date de nomination  | Autres fonctions  |
|---|-------------------|---|---|
| <b>PRESIDENT ET MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE</b>                             |                   |   |   |
| <b>M. Christian CANTY</b><br>601, chemin des Grandes Vierres<br>DOMMARTIN (Rhône) | 23.11.1947        | 21.06.2022<br>Membre du<br>Conseil de<br>Surveillance<br><br>21.06.2022<br>Président du<br>Conseil de<br>Surveillance | <u>Administrateur</u> :<br>. INSTALLUX EXTRUSION<br>SERVICES SL<br>. INSTALLUX GULF<br>. INSTALLUX TRADING EXPORT<br>SA<br><u>Gérant</u> :<br>. FINANCIERE CCE SARL<br>. I.M.G. SARL<br>. IMMOBILIERE CCE SCI<br>. COMPANS INDUSTRIES<br>REUNIES SCI<br>. MARCILLOLES SCI<br><u>Représentant permanent de</u><br><u>FINANCIERE CCE, Gérante</u> :<br>. LES CEMBROS SC |
| <b>MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE</b>   |                   |   |   |
| <b>Monsieur Roland TCHENIO</b><br>29, boulevard des Belges<br>69006 LYON          | 02.02.1944        | 21.06.2022<br>Membre du<br>Conseil de<br>Surveillance   | <u>Président</u> :<br>. TT INVESTISSEMENTS<br><u>Administrateur</u> :<br>. ASSOCIATION COUP DE POUCE<br><u>Gérant</u> :<br>. SCI BOULEVARD LANNES<br>. SCI MAURYLAND  |

# GROUPE INSTALLUX

|  |   |   |   |
|--|---|---|---|
| <p><b>M. Gérard COSTAILLE</b><br/>2, route d'Avallon<br/>SAINTE MAGNANCE (Yonne)</p>   | <p>15.03.1949</p>                                 | <p>21.06.2022<br/>Membre du<br/>Conseil de<br/>Surveillance</p>                   |   |
| <p><b>FINANCIERE CCE</b><br/>Chemin du Bois Rond<br/>SAINT BONNET DE MURE (Rhône)</p> <p><i>Rep. par Mme Marie-Josée CANTY<br/>601, chemin des Grandes Vierres<br/>DOMMARTIN (Rhône)</i></p> | <p>484 496 161<br/>RCS LYON</p> <p>08.08.1944</p> | <p>21.06.2022<br/>Membre du<br/>Conseil de<br/>Surveillance</p> <p>21.06.2022</p> | <p><u>Présidente</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. FRANCE ALU COLOR SAS</li> <li>. TIASO SAS</li> <li>. CAMPUS ALUMINIUM</li> <li>INSTALLUX SAS</li> <li>. MECANALU SAS</li> <li>. COMEYFI SAS</li> <li>. COMEY SAS</li> </ul> <p><u>Gérante</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. LES CEMBROS SC</li> </ul>  |
| <p><b>M. Vincent GIRMA</b><br/>22, rue Henri Chevalier<br/>69300 CALUIRE ET CUIRE</p>  | <p>18.10.1968</p>                                 | <p>20.06.2023<br/>Membre du<br/>Conseil de<br/>Surveillance</p>                   | <p><u>Gérant</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. SC DINOPACHOU<br/>(Présidente de RAS Intérim)</li> <li>. CAIMAN SCI</li> <li>. MARCELLE SCI</li> <li>. RAS CAMPUS SCI</li> <li>. SCI ARNAS</li> <li>. SIXIEME SENS SCI</li> <li>. SYNODIA IMMOBILIERE SC</li> <li>. VINOSEMB SCI</li> <li>. VISEMANI SCI</li> <li>. GROUPEMENT FORESTIER<br/>ALFRED</li> <li>. GROUPEMENT FORESTIER<br/>BONHAM</li> <li>. SOCAGESTION SCI</li> <li>. FCL INVEST SCI</li> </ul> <p><u>Président du CA</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. SOCAMETT</li> </ul> <p><u>Représentant permanent de FLORENCE</u><br/><u>DORE GROUPE, administrateur</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. FLODO TEAM EVENTS (GIE)</li> </ul> |

# GROUPE INSTALLUX

| <b>PRESIDENT ET MEMBRE DU DIRECTOIRE</b>  |            |   |   |
|---|------------|---|---|
| <b>M. Christophe CANTY</b><br>56 bis, avenue du 8 Mai 1945<br>TASSIN LA DEMI-LUNE (Rhône) | 06.05.1975 | 21.06.2022<br>Membre du<br>Directoire<br><br>21.06.2022<br>Président du<br>Directoire | <u>Président :</u><br>. INSTALLUX GULF BSC<br>. LEVIOSA SAS<br><br><u>Gérant :</u><br>. FINANCIERE CCE SARL<br>. I.M.G. SARL<br>. CCEE SCI<br>. M.J.C.S. SCI<br>. JUKI SCI<br><br><u>Administrateur :</u><br>. INSTALLUX EXTRUSION<br>SERVICES SL<br>. INSTALLUX GULF<br>. INSTALLUX TRADING<br>EXPORT SA |
| <b>MEMBRES DU DIRECTOIRE</b>  |            |   |   |
| <b>M. Sylvain CHARRETIER</b><br>3, rue du Château d'eau<br>GUIGNES (Seine et Marne)       | 30.06.1972 | 21.06.2022<br>Membre du<br>Directoire   | <u>DGD :</u><br>. TIASO SAS<br>. MECANALU<br><br><u>Gérant :</u><br>. I.M.G. SARL<br>. SCI SK2M   |
| <b>M. Jérôme SEMAY</b><br>Les Ollagnons<br>69440 MORNANT                                  | 03.07.1976 | 21.06.2022<br>Membre du<br>Directoire   | <u>Gérant :</u><br>. I.M.G. SARL  |

## 2.4/ POUVOIRS DES DIRIGEANTS

1 - La direction de la Société est exercée par le Directoire, composé de Monsieur Christophe CANTY, Président, Monsieur Sylvain CHARRETIER et Monsieur Jérôme SEMAY.

Aucune limitation n'est apportée par les statuts aux pouvoirs du Directoire.

2 - Il n'existe pas de règlement intérieur relatif au fonctionnement du Directoire, non plus que de comités spécifiques, ni de censeurs.

## 2.5/ INFORMATION CONCERNANT LES ORGANES DE CONTROLE

### Commissaires aux comptes

Les mandats des Commissaires aux comptes de la société sont les suivants :

|  | <b>Date de nomination/<br/>renouvellement</b> | <b>Fin de mandat</b>        |
|--|---|-----------------------------|
| <b>TITULAIRES</b>                          |   |                             |
| PREMIER MONDE<br><i>M. Patrick VELAY</i>   | 20 juin 2023                                  | Comptes<br>31 décembre 2028 |
| NOVANCES<br><i>M. Christophe ALEXANDRE</i> | 26 juin 2025                                  | Comptes<br>31 décembre 2030 |

## 2.6/ ETAT DES DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE POUVOIRS

Aucune délégation de pouvoir ou de compétence en matière d'augmentation de capital n'a été accordée au Directoire par l'Assemblée Générale.

## 2.7/ CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-37-4 2° DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions de l'article L.225-37-4 2° du Code de commerce, nous vous précisons qu'au cours de l'exercice 2024, aucune convention n'a été conclue, directement ou indirectement, entre l'un des mandataires sociaux de notre Société ou l'un des actionnaires disposant de plus de 10% des droits de vote de la société et l'une de nos filiales.

Pour plus d'informations sur ces conventions, nous vous laissons vous reporter au rapport spécial des Co-Commissaires aux Comptes.

Fait à Saint Bonnet de Mure  
Le 23 avril 2026

Le Conseil de Surveillance

## COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

| NOTES     | En K€  | 2025           | 2024           |
|-----------|--|----------------|----------------|
| Note 5    | <b>CHIFFRES D'AFFAIRES</b>                                     | <b>164 695</b> | <b>147 623</b> |
|           | Achats consommés   | -81 934        | -70 279        |
|           | Variation des stocks de produits en cours et de produits finis | -394           | -283           |
| Note 6    | Charges de personnel   | -32 069        | -29 248        |
|           | Charges externes   | -30 316        | -27 461        |
|           | Impôts et taxes  | -970           | -1 022         |
|           | Dotation aux amortissements                                    | -8 925         | -8 177         |
| Note 8    | Dotation nette aux provisions                                  | -1 243         | -191           |
| Note 9    | Autres produits et charges d'exploitation (1)                  | 1 058          | -664           |
|           | <b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>                           | <b>9 903</b>   | <b>10 297</b>  |
| Note 11   | Autres produits et charges opérationnels non courants          |                | -179           |
|           | <b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>                                   | <b>9 903</b>   | <b>10 118</b>  |
|           | Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie          | 1 650          | 2 148          |
|           | Coût de l'endettement financier brut                           | -781           | -925           |
| Note 12.1 | <b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>                     | <b>868</b>     | <b>1 223</b>   |
| Note 12.2 | Autres produits et charges financiers                          | -83            | 22             |
| Note 13   | Charge d'impôt   | -3 004         | -2 860         |
|           | <b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>                                  | <b>7 685</b>   | <b>8 503</b>   |
|           | . dont part du Groupe  | 7 534          | 8 449          |
|           | . dont part des intérêts minoritaires                          | 151            | 55             |
| Note 14   | <b>Résultat par action (part du Groupe)</b>                    | 26,96          | 30,23          |
| Note 14   | <b>Résultat dilué par action (part du Groupe)</b>              | 26,96          | 30,23          |

Il n'y a pas eu d'activité abandonnée sur les exercices présentés, ni de filiale mise en équivalence.

(1) Les autres produits correspondent essentiellement au remboursement d'assurance reçu chez Mécanalu et aux subventions reçus chez IES.

### ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

| En K€  | 2025         | 2024         |
|--|--------------|--------------|
| <b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (REPORT)</b>   | <b>7 685</b> | <b>8 503</b> |
| <b>Autres éléments du résultat net global :</b>  |              |              |
| - Écarts de conversion   | -129         | 43           |
| <b>Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net consolidé</b>        | <b>-129</b>  | <b>43</b>    |
| - Écarts actuariels sur les engagements de retraite (cf. note 19)                              | 34           | 138          |
| - Divers   |              |              |
| - Impôts différés sur écarts actuariels  | -9           | -34          |
| <b>Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net consolidé</b> | <b>26</b>    | <b>103</b>   |
| <b>RÉSULTAT NET GLOBAL</b>   | <b>7 581</b> | <b>8 649</b> |
| - dont part du Groupe  | 7 505        | 8 559        |
| - dont part des intérêts minoritaires  | 76           | 90           |

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

#### ACTIF

| NOTES     | En K€   | 2025           | 2024           |
|-----------|---|----------------|----------------|
| Note 15.1 | Écarts d'acquisition  | 3 451          | 4 345          |
| Note 15.3 | Immobilisations incorporelles                               | 6 296          | 6 374          |
| Note 15.4 | Immobilisations corporelles                                 | 29 849         | 34 085         |
| Note 15.4 | Actifs liés aux droits d'utilisation                        | 17 254         | 19 078         |
| Note 15.5 | Actifs financiers non courants                              | 1 228          | 1 115          |
| Note 26   | Impôts différés actifs nets                                 | 1 018          | 1 393          |
|           | <b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>                        | <b>59 096</b>  | <b>66 390</b>  |
| Note 16.1 | Stocks  | 28 728         | 28 650         |
| Note 16.2 | Créances clients et autres actifs liés aux contrats clients | 29 709         | 28 974         |
|           | Créances d'impôt sur les sociétés                           | 1 094          | 1 131          |
| Note 16.4 | Autres actifs courants                                      | 3 753          | 2 868          |
| Note 17   | Trésorerie et équivalents de trésorerie                     | 61 853         | 54 949         |
|           | <b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>                            | <b>125 136</b> | <b>116 571</b> |
|           | <b>TOTAL ACTIF</b>  | <b>184 232</b> | <b>182 962</b> |

#### PASSIF

| NOTES     | En K€  | 2025           | 2024           |
|-----------|--|----------------|----------------|
| Note 18   | Capital  | 4 482          | 4 482          |
|           | Prime de fusion  | 877            | 877            |
|           | Réserves et résultats consolidés                                 | 120 586        | 115 322        |
|           | <b>Capitaux propres - Part du Groupe</b>                         | <b>125 944</b> | <b>120 681</b> |
|           | Intérêts minoritaires  | 621            | 578            |
|           | <b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>                                | <b>126 565</b> | <b>121 258</b> |
| Note 19   | Engagements au titre des pensions et retraites                   | 2 044          | 1 901          |
| Note 20.1 | Provisions non courantes   |                |                |
| Note 21.2 | Dettes financières non courantes                                 | 4 598          | 4 780          |
| Note 22   | Dettes financières non courantes liées aux obligations locatives | 14 125         | 16 094         |
| Note 26   | Impôts différés passifs nets                                     | 48             | 541            |
|           | <b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>                            | <b>20 815</b>  | <b>23 316</b>  |
| Note 20.2 | Provisions courantes   | 902            | 1 026          |
| Note 21.2 | Dettes financières courantes                                     | 10 203         | 10 728         |
| Note 22   | Dettes financières courantes liées aux obligations locatives     | 3 633          | 3 387          |
|           | Dettes fournisseurs  | 13 006         | 13 660         |
|           | Dettes d'impôt sur les sociétés                                  | 307            | 1 194          |
| Note 23   | Autres passifs courants  | 8 802          | 8 393          |
|           | <b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>                                | <b>36 852</b>  | <b>38 387</b>  |
|           | <b>TOTAL PASSIF</b>  | <b>184 232</b> | <b>182 962</b> |

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE NETTE CONSOLIDÉ

| NOTES          | En K€  | 2025          | 2024           |
|----------------|--|---------------|----------------|
|                | <b>Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)</b>  | <b>7 685</b>  | <b>8 503</b>   |
|                | Amortissements (1) et provisions (hors actif circulant), dont variation des engagements au titre des indemnités de fin de carrière | 9 936         | 8 113          |
|                | Plus ou moins-values de cessions   | -36           | -21            |
| Note 12.1      | Coût de l'endettement financier net  | -868          | -1 223         |
|                | Charge d'impôt (y compris impôts différés)   | 3 004         | 2 860          |
|                | <b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>   | <b>19 721</b> | <b>18 232</b>  |
|                | Impôts versés  | -3 131        | -2 707         |
| Note 16.1      | Variation des stocks   | -159          | 2 219          |
| Note 16.2      | Variation du poste clients   | -1 001        | 911            |
|                | Variation du poste fournisseurs  | -184          | 928            |
|                | Variation des autres actifs et passifs courants  | -1 563        | 190            |
|                | <b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>  | <b>-6 038</b> | <b>1 541</b>   |
|                | <b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ</b>  | <b>13 683</b> | <b>19 773</b>  |
| Note 15.2      | Acquisition d'immobilisations  | -3 242        | -3 050         |
|                | Cession d'immobilisations  | 1 962         | 115            |
|                | Flux nets liés aux acquisitions et cessions de filiales (2)  |               | -8 341         |
|                | <b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>  | <b>-1 280</b> | <b>-11 276</b> |
|                | Dividendes versés aux actionnaires de la société mère  | -2 235        | -2 235         |
|                | Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées  | -33           |                |
|                | Acquisition d'actions propres  | -6            | -70            |
|                | Remboursement d'emprunts   | -363          | -152           |
|                | Remboursement des dettes liées aux obligations locatives (capital et intérêts (3))   | -3 942        | -3 883         |
|                | Intérêts financiers nets versés  | 1 345         | 1 713          |
|                | <b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>  | <b>-5 235</b> | <b>-4 627</b>  |
|                | Incidence des variations de cours des devises  | -265          | 116            |
|                | <b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE</b>  | <b>6 904</b>  | <b>3 986</b>   |
| <b>Note 17</b> | <b>TRÉSORERIE NETTE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE</b>   | <b>44 947</b> | <b>40 961</b>  |
| <b>Note 17</b> | <b>TRÉSORERIE NETTE DE CLÔTURE</b>   | <b>51 851</b> | <b>44 947</b>  |

(1) Dont 3 566 K€ de dotations aux amortissements des actifs liés aux droits d'utilisation en 2025 (contre 3 516 K€ en 2024).

(2) En 2024, les flux nets liés aux acquisitions de filiales correspondaient à l'acquisition de COMEY (net de la trésorerie acquise)

(3) Dont intérêts pour 476 K€ en 2025 et 490 K€ en 2024.

Aucune société du Groupe n'a sollicité de reports d'échéances de dettes sociales ou de dettes fournisseurs, ni de décalages de règlement de loyers.

La trésorerie est une trésorerie nette de la trésorerie passive et des comptes courants répondant à la définition de la trésorerie.

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

| En K€                                 | Capital      | Prime de fusion | Réserves et résultats consolidés | Autres éléments du résultat global |                   | Total part Groupe | Mino-ritaires | Total          |
|---------------------------------------|--------------|-----------------|----------------------------------|------------------------------------|-------------------|-------------------|---------------|----------------|
|                                       |              |                 |                                  | Écart de conversion                | Écarts actuariels |                   |               |                |
| <b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2023</b> | <b>4 482</b> | <b>877</b>      | <b>108 660</b>                   | <b>569</b>                         | <b>-160</b>       | <b>114 427</b>    | <b>488</b>    | <b>114 915</b> |
| Résultat net global                   |              |                 | <b>8 449</b>                     | 7                                  | 103               | <b>8 559</b>      | 90            | <b>8 649</b>   |
| Actions auto-détenues – acquisition   |              |                 | -70                              |                                    |                   | <b>-70</b>        |               | <b>-70</b>     |
| Actions auto-détenues – annulation    |              |                 |                                  |                                    |                   |                   |               |                |
| Dividendes                            |              |                 | -2 236                           |                                    |                   | <b>-2 236</b>     |               | <b>-2 236</b>  |
| <b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2024</b> | <b>4 482</b> | <b>877</b>      | <b>114 803</b>                   | <b>576</b>                         | <b>-56</b>        | <b>120 681</b>    | <b>578</b>    | <b>121 258</b> |
| Résultat net global                   |              |                 | <b>7 534</b>                     | -55                                | 26                | <b>7 505</b>      | 76            | <b>7 581</b>   |
| Actions auto-détenues – acquisition   |              |                 | -6                               |                                    |                   | <b>-6</b>         |               | <b>-6</b>      |
| Actions auto-détenues – annulation    |              |                 |                                  |                                    |                   |                   |               |                |
| Dividendes                            |              |                 | -2 235                           |                                    |                   | <b>-2 235</b>     | -33           | <b>-2 269</b>  |
| <b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2025</b> | <b>4 482</b> | <b>877</b>      | <b>120 096</b>                   | <b>521</b>                         | <b>-30</b>        | <b>125 944</b>    | <b>621</b>    | <b>126 565</b> |

Le total des réserves distribuables de la société mère représente 69 194 K€ des réserves du Groupe (hors résultat de la période) au 31 décembre 2025, contre 67 227 K€ au 31 décembre 2024.

Il sera proposé à l'Assemblée générale de verser un dividende de 8,00 € par action pour un montant total de 2 241 K€ (avant neutralisation des actions auto-détenues), comme au titre de l'exercice précédent.

### NOTES ANNEXES

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire du 31 mars 2026. Ces comptes seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires du 11 juin 2026.

Installux est une société anonyme de droit français, située à Saint-Bonnet-de-Mure, et cotée sur Euronext Growth (cf. note 1.1). L'activité du Groupe par métier est décrite note 2.6.

## NOTE 1 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

### 1.1 - Faits marquants

#### *Nouveaux faits marquants 2025*

L'exercice 2025 a été marqué par l'intégration de COMEY, acquise en décembre 2024.

Le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 164,7 M€ en 2025, en retrait par rapport au budget, et en hausse de 17,1 M€ par rapport à 2024, dont 13,5 M€ provenant de l'intégration de Comey. A périmètre constant, la croissance du chiffre d'affaires est de 2 % sur l'exercice. Les variations du chiffre d'affaires sont très variables selon les activités : baisse du chiffre d'affaires des activités liées à l'aménagement de bureaux / secteur tertiaires de 16% à périmètre constant, stabilité ou légère croissance des autres activités.

Globalement exposé au ralentissement marqué du marché du bâtiment depuis plusieurs années pour l'ensemble de ses activités, le Groupe a subi en 2025 un arrêt brutal de ses prises de commandes et une crise majeure dans le domaine de l'immobilier de bureaux.

Le résultat net part du groupe s'élève à 7,5 m€, en baisse de 0,9 m€ par rapport à 2024. La baisse à périmètre constant s'élève à 1,4 m€.

Ce résultat net comprend des dépréciations des écarts d'acquisitions pour un montant total de 894 k€ (dont 583 k€ sur le goodwill de TIASO et 232 k€ sur le goodwill MECANALU). Ces dépréciations sont liées, comme indiqué ci-dessus, aux difficultés du marché de l'aménagement de bureau (cf. note 15.1).

Le groupe n'est pas impacté à ce jour par les tarifs douaniers mis en place par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en 2025.

#### *Rappels des faits marquants 2024 et suivi en 2025*

#### **ACQUISITION DE COMEY & COMEYFI**

Installux a acquis le 30 décembre 2024 100% de la société COMEYFI, holding de contrôle qui détient 100% de la société COMEY, située dans l'Yonne. COMEY est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de planchers techniques.

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

COMEY a été rattachée au secteur d'activité « aménagements d'espaces », et est suivie comme une UGT distincte.

La société COMEY ayant été acquise le 30 décembre 2024, il n'y a eu aucun impact sur le compte de résultat consolidé du Groupe Installux au 31 décembre 2024. (voir note 1.3 pour les informations proforma liées à cette acquisition sur l'exercice 2025).

Au 31 décembre 2025, Le complément de prix « earn-out » Comey est inchangé, et est prévu à échéance début 2027. Les travaux de finalisation de l'affectation du prix d'acquisition n'ont pas conduit à modifier l'affectation réalisée à titre provisoire au 31 décembre 2024.

## INONDATION SUR LE SITE DE LA SOCIETE MECANALU

Le site de Mécanalu a été inondé en octobre 2024 suite à la tempête Kirk. L'inondation a conduit à mettre au rebut les stocks, et a affecté l'exploitation du site pendant le dernier trimestre qui correspond à une période de forte activité.

L'inondation a conduit à constater en résultat non courant 2024 une charge de 179 K€ au titre des stocks et des immobilisations mises au rebut. La société avait également reçu de la compagnie d'assurance un acompte de 450 K€ au titre du remboursement des stocks. Des négociations étaient en cours sur le remboursement au titre de la perte d'exploitation, aucun montant n'a été constaté à ce titre en 2024.

En 2025, une indemnité d'assurance de 542 K€ au titre des pertes d'exploitation a été perçue et comptabilisée en résultat opérationnel, tout comme les pertes d'exploitation.

## 1.2- Modifications apportées aux comptes antérieurement publiés

Aucune modification n'a été apportée aux comptes antérieurement publiés.

## 1.3- Informations proforma

### Compte de résultat :

Les principaux agrégats de 2025 retraités de l'acquisition de COMEY sont présentés ci-après :

| En m€                         | 2025 publié | 2025 hors COMEY | 2024       |
|-------------------------------|-------------|-----------------|------------|
| Chiffre d'affaires            | 164,7       | 151,2           | 147,6      |
| Résultat opérationnel         | 9,9         | 9,0             | 10,1       |
| <b>Résultat net consolidé</b> | <b>7,7</b>  | <b>7,1</b>      | <b>8,5</b> |

### Bilan :

Aucune donnée proforma n'est présentée, car COMEY avait été acquise le 30 décembre 2024.

### 1.4 - Événements postérieurs

En janvier 2026, la société Installux a réalisé l'acquisition de la totalité du capital et des droits de vote de la société SVF auprès de la société CLF SATREM (Groupe VIGIANS).

Fondée en 1997, SVF est spécialisée dans la conception, l'homologation, la fabrication et la distribution en prêt-à-posser de menuiseries vitrées coupe-feu (portes, mur-rideau, cloisons...).

Cette acquisition a été réalisée sur fonds propres et n'a aucun impact sur les états financiers 2025.

Le contexte géopolitique et la guerre en Iran impactent fortement le marché de l'aluminium puisque la région du Golfe Persique contient des producteurs importants d'aluminium primaire. Ces tensions sur le marché de l'aluminium entraînent des risques de rupture, de hausses de prix, et ne favorisent pas un climat de confiance des consommateurs et font ainsi peser un risque de ralentissement de l'activité et de contraction des marges pour le Groupe.

Dans un tel contexte, le Groupe reste également particulièrement vigilant face à l'évolution du coût de l'énergie et des autres matières premières nécessaires à son exploitation.

## NOTE 2 – PRINCIPES DE CONSOLIDATION ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

### 2.1 – Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe Installux au 31 décembre 2025 ont été établis en appliquant le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne au 31 décembre 2025. Ce référentiel est disponible sur le site de l'Union Européenne.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par la Commission Européenne, et applicables à compter du 1er janvier 2025 sont présentés ci-après :

- Amendement IAS 21, Absence de convertibilité des devises, publié par l'IASB en août 2023 et en novembre 2024 par l'UE ;

Cet amendement n'a pas eu d'impact sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2025.

Pour rappel, le Groupe est en-dessous des seuils définis par la Directive Européenne Pilier 2. Pour information, le groupe est présenté dans un pays dont le taux d'impôt est inférieur à 15%.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, mais dont l'application anticipée aurait été possible pour certains en tant qu'interprétation de textes existants, et qui entreront en vigueur après le 31 décembre 2025, notamment :

- **Textes qui rentreront en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2026 :**
  - amendements à IFRS 7 et IFRS 9 - classification et évaluation des instruments financiers, adopté par l'IASB en mai 2024 et par l'UE en mai 2025,
  - amendement IFRS 7 et IFRS 9 concernant les contrats d'achat d'électricité provenant de sources naturelles, adopté par l'IASB en décembre 2024 et adopté par l'UE en juin 2025 ;
  - améliorations annuelles des normes - Volume 11, amendements à IFRS 1, 7, 9, 10 et IAS 7 -, adopté par l'IASB en juillet 2024, et par l'UE en juillet 2025.

# GROUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

- **Textes qui rentreront en vigueur au 1er janvier 2027 :**
- IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers, adopté par l'IASB en avril 2024, et processus d'adoption finalisé par l'UE en février 2026.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que les amendements et les améliorations annuelles applicables en 2026 aient un impact significatif sur ses comptes consolidés. Le Groupe est en cours d'analyse de la norme IFRS 18.

Il n'existe pas de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, et d'application obligatoire pour les exercices ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2025, mais non encore approuvés au niveau européen (et dont l'application anticipée n'est pas possible au niveau européen), qui auraient un impact significatif sur les comptes consolidés.

Les comptes des diverses sociétés du Groupe, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays respectif, sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour les comptes consolidés.

## 2.2 – Règles générales de présentation des états de synthèse

L'état de la situation financière est présenté selon le critère de distinction « courant / non courant » défini par la norme IAS 1. Ainsi, les actifs et passifs sont ventilés entre la part à plus d'un an en « non courant » et la part à moins d'un an en « courant ».

Le compte de résultat consolidé est présenté par nature, selon le modèle proposé par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) dans sa recommandation n°2013-03 du 7 novembre 2013. Le Groupe met notamment en évidence un résultat opérationnel courant, déterminé selon les recommandations de l'ANC.

Le Groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon le format préconisé par l'ANC dans sa recommandation n°2013-03.

## 2.3 – Méthodes de consolidation

Les sociétés dont le Groupe détient le contrôle exclusif sont intégrées globalement, sauf si elles sont jugées non significatives.

L'analyse du contrôle exclusif est effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 10 (pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financières et opérationnelles des activités pertinentes, exposition à des rendements variables et capacité d'utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements). Ce contrôle est généralement présumé exister dans les sociétés dans lesquelles le Groupe détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote.

Le Groupe n'a pas identifié de sociétés dans lesquelles il détient directement ou indirectement une influence notable (pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans toutefois exercer un contrôle sur ses politiques ; présomption lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, entre 20 % et 50 % des droits de vote).

L'analyse des partenariats effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 11 n'a conduit à identifier ni co-entreprises, ni activités conjointes.

L'analyse effectuée n'a pas conduit à consolider les trois SCI propriétaires de l'immobilier d'exploitation, car il n'existe pas de lien juridique avec Installux et ses filiales et il n'existe aucun engagement du Groupe envers elles. En revanche, les actifs immobiliers de ces SCI, louées pour l'exploitation du Groupe, ont été retraités au titre de la norme IFRS 16. Les informations chiffrées concernant les SCI sont données note 29.2.

Les états financiers des filiales sont généralement inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif et jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Les soldes, transactions, provisions et résultats réalisés entre sociétés du Groupe sont éliminés en consolidation.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est donnée en note 3.1.

## 2.4 – Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre, date d'établissement des comptes consolidés du Groupe.

## 2.5 – Estimations et jugements de la Direction

L'établissement des comptes consolidés implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs, passifs, produits, charges, ainsi que sur les informations données en annexe.

Les estimations et hypothèses font l'objet de révisions régulières, et au minimum à chaque clôture d'exercice. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent, ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la Direction lors de l'établissement des états financiers, faisant appel au jugement, portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des tests de dépréciation, des provisions (provisions pour clients douteux, provisions pour engagements de retraite, provisions pour risques, etc.), et de l'activation des impôts différés. L'impact sur les comptes d'une variation des principales hypothèses retenues, déterminée dans le cadre des tests de sensibilité, est cependant limité sur les exercices présentés.

Les estimations faites par la Direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait à la date de clôture, après prise en compte des événements postérieurs à la clôture, conformément à la norme IAS 10.

Comme indiqué en note 2.1, le Groupe n'a pas été affecté de manière significative en 2025 par le contexte géopolitique et économique qui reste marqué par des incertitudes, notamment sur l'exercice 2026. Ces incertitudes concernent notamment le secteur de l'immobilier. Ainsi, l'analyse effectuée n'a pas conduit à des changements d'estimation significatifs sur les exercices présentés, ni à constater des dépréciations complémentaires sur certains éléments d'actifs.

Par ailleurs, le taux d'actualisation utilisé pour le calcul des engagements sociaux reste toujours volatile (augmentation à 3,80% en 2025 par rapport à celui de 2024 de 3,40% - cf. note 19).

En matière d'effets du changement climatique, à ce stade, le Groupe n'a pas identifié d'impact significatif sur les comptes au regard de la réglementation actuelle et des engagements pris par le groupe en matière neutralité carbone et de réduction des gaz à effets de serre, tels que la modification des durées d'utilité des actifs, les tests de dépréciation (cf note 2.13), la constatation de provisions pour risques, ou encore des dépenses d'investissements significatifs.

### 2.6 – Information sectorielle

L'analyse des critères prévus par la norme IFRS 8 relative à l'information sectorielle a conduit à l'identification des secteurs d'activité suivants :

- L'activité bâtiment et amélioration de l'habitat,
- L'activité aménagement d'espaces,
- L'activité traitement de surface,
- L'activité extrusion aluminium.

Cette segmentation correspond bien à celle retenue par l'organe de Direction du Groupe pour suivre les performances dans les reportings internes réguliers.

La répartition des entités juridiques par secteurs opérationnels est donnée en note 3, et les informations sectorielles sont données en note 4.

### 2.7 – Méthodes de conversion en devises

#### **Conversion des transactions libellées en devises**

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change de la transaction. Les écarts entre le cours de change à l'origine et le cours de règlement sont constatés en résultat.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis à la clôture de l'exercice au taux de change en vigueur à cette date. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits au compte de résultat. Les écarts de change constatés sur les créances et dettes inter-compagnies sont maintenus en résultat en consolidation.

Les écarts de change sont rattachés au compte de résultat à la rubrique correspondante du résultat opérationnel, s'ils se rattachent à des opérations commerciales (achats, ventes, ...) et en coût de l'endettement financier, s'ils se rattachent à des placements ou à des dettes financières.

Le Groupe n'a pas mis en place d'instruments de couverture de change, compte tenu de l'exposition non significative au risque de change.

#### **Conversion des états financiers des sociétés étrangères**

La monnaie de fonctionnement des filiales étrangères du Groupe correspond à la monnaie locale en vigueur.

Le Groupe n'a pas de filiales situées dans un pays hyper-inflationniste.

La conversion des comptes des filiales étrangères dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, s'effectue de la manière suivante :

- Tous les éléments d'actif et de passif (hors composantes des capitaux propres) sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- Les composantes des capitaux propres, hors résultat de l'exercice, sont converties au cours historique,
- Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période,
- Les écarts d'acquisition liés à l'acquisition d'une société étrangère sont libellés dans la devise de la filiale,
- Lorsqu'une filiale étrangère distribue des dividendes, l'élimination de ces derniers se fait au taux du jour de la distribution.

Les variations des écarts de conversion constatées sur les capitaux propres d'ouverture, sur le résultat de l'exercice et les distributions de dividendes sont inscrites en « autres éléments du résultat global ». Les écarts de conversion cumulés sont présentés distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

La réserve de conversion est constatée en résultat lors de la cession de la filiale.

### 2.8 – Écarts d'acquisition

Les fonds de commerce acquis et non identifiables séparément selon les critères de la norme IAS 38 sont traités comme des écarts d'acquisition.

En application de la norme IFRS 3, les goodwill et fonds commerciaux ont été figés pour leur montant net existant au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Les amortissements cumulés à cette date ont été compensés avec les valeurs brutes.

Les principes présentés ci-dessous sont ceux définis par la norme IFRS 3 révisée, applicable de manière obligatoire pour les acquisitions réalisées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Les regroupements d'entreprises intervenus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique l'évaluation des actifs et des passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur, en conformité avec les règles prévues par la norme IFRS 3. Dans le cas d'une prise de contrôle, la différence entre le coût d'acquisition des titres, et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition, est comptabilisée en écarts d'acquisition. La détermination des justes valeurs et des écarts d'acquisition est finalisée au plus tard dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Dans ce délai, les écarts d'acquisition sont présentés en en-cours si l'analyse de l'affectation n'est pas finalisée. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat, y compris les impôts différés actifs.

Les rachats de fonds de commerce correspondant à une branche d'activité autonome et indépendante sont traités comme des regroupements d'entreprise.

Le coût de l'acquisition correspond au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie, actualisé le cas échéant en cas d'impact significatif, majoré des ajustements de prix considérés comme probables et pouvant être mesurés de façon fiable. Les variations des compléments de prix (earn-out) après la date d'acquisition sont constatées en résultats. Les paiements différés sont actualisés, lorsque l'impact est significatif. Il n'intègre pas les coûts externes directement attribuables à l'acquisition, constatés immédiatement en charges.

Les écarts d'acquisition sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie lors de l'acquisition, en fonction des synergies attendues par le Groupe.

Le Groupe évalue les intérêts minoritaires lors d'une prise de contrôle soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet), soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise (méthode du goodwill partiel). L'option est prise pour chaque acquisition.

En cas d'acquisition de minoritaires après la prise de contrôle, la différence entre le prix payé et la quote-part de capitaux propres acquise est constatée directement en réserves consolidées. De même, en cas de cession sans perte du contrôle, l'impact est constaté directement en réserves consolidées.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation chaque année selon les principes généraux définis dans la note 2.13. Les dépréciations constatées ne peuvent être reprises en résultat avant la cession de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle le goodwill est rattaché.

### 2.9. Réévaluation

Le Groupe n'a pas opté pour la réévaluation des actifs incorporels et corporels (hors regroupements d'entreprises).

### 2.10. Immobilisations incorporelles

#### 2.10.1. Frais de recherche et développement (autres que les dépenses de logiciels)

Le Groupe n'engage aucun frais de recherche.

Les frais de développement, s'ils sont significatifs, sont immobilisés lorsque les 6 critères définis par la norme IAS 38 sont respectés : faisabilité technique, intention d'achever, utiliser ou vendre, capacité à utiliser ou à vendre, avantages économiques probables, disponibilité des ressources et capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées au projet.

En pratique, l'analyse effectuée n'a pas conduit à activer de frais de développement.

#### 2.10.2. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont constatées à la juste valeur.

Les immobilisations incorporelles acquises hors regroupements d'entreprise sont constatées au coût d'acquisition, frais accessoires inclus. Les immobilisations incorporelles sont toutes à durée de vie définie et, par conséquent, amorties sur la durée d'utilité attendue, de manière linéaire.

Elles sont essentiellement constituées de relations clientèles, de logiciels, amortis linéairement sur une durée comprise entre 3 et 10 ans.

Dans le cas des logiciels, seules les dépenses de développement internes et externes liées aux phases d'analyse organique, de programmation, tests, jeux d'essai et de documentation destinée à l'utilisateur sont immobilisées, lorsque les critères définis par la norme IAS 38 sont respectés. Les projets informatiques sont amortis à compter de la date de mise en service des différents lots.

Les relations clientèles sont amorties sur une durée de 10 ans.

### 2.11. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont constatées à la juste valeur.

Les immobilisations acquises hors regroupements d'entreprises figurent dans l'état de la situation financière à leur coût d'acquisition, majoré des frais accessoires et des autres coûts directement attribuables à l'actif.

Les immobilisations corporelles sont ventilées en composants, lorsque les différences de durée d'utilisation attendue entre les composants et la structure principale peuvent être déterminées dès l'origine de manière fiable, et lorsque le montant correspondant est supérieur au seuil de matérialité déterminé par le Groupe.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 n'a pas conduit à activer de frais d'emprunts, l'impact étant considéré comme non significatif.

Les immobilisations corporelles sont à durée de vie définie, à l'exception des terrains.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée par la valeur brute, les valeurs résiduelles étant non déterminables ou non significatives. Un amortissement est constaté selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation attendue par le Groupe.

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

## NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

|                             |              |
|-----------------------------|--------------|
| - Bâtiments (a) :           | 17 ou 25 ans |
| - Matériel et outillage :   | 5 à 15 ans   |
| <br>                        |              |
| - Matériel de stockage :    | 10 à 20 ans  |
| - Matériel de manutention : | 5 à 15 ans   |
| - Agencements divers :      | 10 à 20 ans  |
| - Présentoirs :             | 5 ans        |
| - Showroom :                | 3 ans        |
| - Matériel de transport :   | 4 à 6 ans    |
| - Matériel de bureau :      | 5 à 10 ans   |
| - Matériel informatique :   | 3 à 7 ans    |
| - Mobilier :                | 5 à 15 ans   |

(a) Les bâtiments acquis d'occasion par IES en 2014 et en 2019 sont amortis sur les durées d'utilisation résiduelles attendues, soit respectivement 17 et 25 ans.

Les modalités d'amortissement sont révisées chaque année. Les modifications sont constatées de manière prospective, lorsque l'impact est significatif.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, selon les modalités définies en note 2.13.

Le Groupe ne détient pas d'immeuble de placement.

## 2.12. Contrats de location

La norme IFRS 16 ne fait pas la distinction côté preneur entre contrats de location financement et contrats de location simple.

Les contrats de location sont des contrats de location (ou des contrats qui contiennent un contrat de location) qui confèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Les contrats de location qui répondent à cette définition sont comptabilisés selon les modalités définies ci-dessous, sauf dans les cas d'exemptions prévus par la norme (durée des contrats inférieure à 12 mois, et/ou biens sous-jacents de faible valeur, tels que copieurs, ...), et pour les contrats non retraités du fait de leur impact non significatif (locations de véhicules et de chariots élévateurs).

En pratique, l'analyse a conduit à retraiter uniquement les contrats de location immobilière.

Pour les contrats non retraités en tant que contrats de location, les loyers sont constatés en charges de manière linéaire sur la durée du contrat.

Pour les contrats qui rentrent dans le champ de la norme IFRS 16, les règles de comptabilisation sont présentées ci-après.

A la date de début du contrat, le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif financier au titre d'une obligation locative. L'actif et le passif sont présentés sur une ligne distincte du bilan.

L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers non encore versés, sur la durée du contrat. La valeur actualisée est déterminée en utilisant le taux d'emprunt marginal calculé pour chaque pays, en fonction de la durée du contrat, en tenant compte du profil de versement des loyers.

La durée d'un contrat de location est la période exécutoire qui correspond à la période non résiliable, augmentée de toute option de prolongation du contrat que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer, et de toute option de résiliation du contrat que le Groupe a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Conformément à l'interprétation IFRS IC de novembre 2019, le Groupe tient compte de la date jusqu'à laquelle le preneur est raisonnablement certain de poursuivre le bail au-delà du terme contractuel.

En pratique :

- Les durées retenues pour les principaux contrats de location correspondant à la France : période exécutoire de 9 ans (baux commerciaux 3/6/9) ; période non résiliable de 3 ans et certitude d'exercer les options de prolongation après 3 et 6 ans.
- Il n'existe pas de clauses de résiliation anticipée dans les différents baux, et il n'existe pas de clauses susceptibles d'amener les bailleurs à verser au Groupe une indemnité plus que non significative, en cas de non renouvellement du bail à la fin de la période non résiliable. De même, il n'existe pas d'incitations économiques susceptibles de conduire l'une des parties à ne pas résilier le bail.

Les paiements de loyers correspondent aux paiements fixes, aux paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, et aux prix d'exercice des options d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer. En pratique, l'essentiel des loyers sont fixes et il n'y a pas d'options d'achats.

L'actif lié au droit d'utilisation est évalué selon le modèle du coût comme suit : le coût est diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et ajusté pour tenir compte, le cas échéant, des réévaluations de l'obligation locative. Aucune perte de valeur et aucune réévaluation de l'obligation locative n'ont été constatées sur l'exercice 2025.

En l'absence d'option d'achat, les actifs liés au droit d'utilisation sont amortis sur la durée du contrat telle que définie ci-dessus.

Les agencements liés aux contrats de location sont amortis sur une durée qui est en pratique proche de la durée du contrat. Pour information, leur valeur nette comptable est non significative.

Le Groupe n'a pas bénéficié d'allègements de loyers sur les exercices présentés liés à la crise sanitaire.

Dans le cas de regroupement d'entreprises, la valeur des actifs et passifs liés aux contrats de location est déterminée en tenant compte de la période qui reste à courir (loyers, calcul du taux d'actualisation...).

### 2.13. Tests de dépréciation

Des tests de dépréciation sont réalisés chaque année, pour tous les actifs non amortis (actifs à durée de vie indéfinie) et pour les actifs amortis lorsqu'il existe des indices de perte de valeur. Les actifs à durée de vie indéfinie concernent uniquement les écarts d'acquisition et les terrains.

L'analyse des dépréciations est réalisée en fonction des actifs testés, soit au niveau des actifs individuels, soit au niveau des unités génératrices de trésorerie « UGT » (plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de flux largement indépendants de ceux générés par les autres groupes). Les écarts d'acquisition sont notamment testés au niveau des UGT.

Les UGT correspondent généralement aux entités juridiques. La décomposition en UGT est cohérente avec l'information sectorielle. Il existe 10 UGT en 2025, idem en 2024, du fait de l'acquisition des sociétés Comeyfi et Comey formant une seule et même UGT (cf note 1.1).

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

## NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif ou du groupe d'actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est égale à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession lorsqu'elle peut être mesurée de manière fiable et la valeur d'utilité. En pratique, les tests sont réalisés à ce jour par rapport à la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, attendus de l'utilisation continue des actifs et de leur sortie à la fin de l'utilisation prévue par l'entreprise. Elle ne prend pas en compte l'impact de la structure financière, les investissements de croissance, ni les restructurations non engagées.

Les dépréciations constatées sur une unité génératrice de trésorerie sont imputées en priorité sur les écarts d'acquisition, puis sur la valeur des autres composants de l'unité, dans la limite de leur valeur recouvrable, lorsque celle-ci peut être déterminée de manière fiable. Les dépréciations viennent modifier les bases amortissables, lorsque l'impact est significatif.

Les dépréciations sur les goodwill sont irréversibles, sauf en cas de sortie de l'UGT.

La prise en compte des enjeux climatiques (cf note 2.5) n'a pas eu d'incidence significative sur les exercices présentés, notamment au niveau de l'estimation des flux prévisionnels, du calcul d'actualisation, ou de la valeur terminale.

Les principaux paramètres retenus sont indiqués ci-dessous :

- les prévisions sont réalisées par la Direction sur l'année 2026. Elles sont ensuite extrapolées sur les années 2027 et 2030.
- les flux liés à l'horizon explicite des années 2026 à 2030 sont actualisés à un taux de 11,0 % en 2025 contre 11,9 % en 2024 cf. infra. Le taux d'actualisation est calculé en retenant un taux sans risque (taux des OAT), une prime de risque marché, un coefficient bêta et une prime de risque spécifique, qui peut varier selon les UGT en fonction des risques spécifiques identifiés. Le taux prend en compte un effet d'impôt. La prise en compte d'un taux avant impôt conduirait à un résultat similaire,
- la valeur terminale est déterminée en appliquant au flux prévisionnel de l'exercice 2030 le même taux d'actualisation que celui retenu pour les flux explicites et un taux de croissance à l'infini de 1,5 % en 2025, identique à celui de 2024.

Des tests sont effectués pour apprécier la sensibilité des valeurs déterminées à la variation de certaines hypothèses actuarielles (taux d'actualisation - plus ou moins 1 point -, taux de croissance à l'infini - plus ou moins 0,5 point -, et données opérationnelles clés - chiffre d'affaires ou taux de marge).

L'analyse effectuée n'a pas conduit à intégrer dans le calcul du taux d'actualisation une prime de risques spécifique liée à la crise sanitaire, ni à étendre la fourchette des tests de sensibilité.

Les mouvements de dépréciation sont comptabilisés selon le cas en résultat opérationnel, ou en autres produits et charges opérationnels non courants lorsque les critères d'affectation à cette rubrique sont respectés (cf. note 2.24).

L'analyse effectuée n'a pas conduit à identifier d'actifs liés aux contrats de location qui seraient à tester indépendamment d'une UGT.

### 2.14. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers sont constitués essentiellement de dépôts et cautionnements considérés comme des actifs constatés selon la méthode du coût amorti (cf. note 2.21 sur les instruments financiers).

Une dépréciation est constatée lorsque les flux de trésorerie attendus sont inférieurs à la valeur comptable.

### 2.15. Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks sont essentiellement constitués de marchandises et de matières premières.

Le coût d'acquisition est calculé selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré, ou du dernier prix d'achat pour la société France Alu Color.

Une dépréciation est constatée le cas échéant en tenant notamment compte des perspectives de vente pour les produits destinés à être vendus, de l'obsolescence ou du taux de rotation pour les références non destinées à être vendues en l'état.

### 2.16. Créances clients, autres actifs liés aux contrats clients, passifs liés aux contrats clients

Les règles de constatation du chiffre d'affaires sont présentées en note 2.22.

#### **Créances clients :**

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à leur juste valeur, qui en pratique est proche de leur valeur nominale.

Les créances cédées dans le cadre de transactions de financement (ex : escompte en valeur, contrats de factoring) pour lesquelles le Groupe conserve un risque, sont maintenues en créances clients (cf. note 16.2).

#### **Dépréciations des clients :**

Les dépréciations des clients sont constatées en fonction des pertes attendues, conformément à la norme IFRS 9, selon le modèle suivant :

- Clients douteux : provision au cas par cas, les taux de provision retenus sont de 100 % pour les clients en liquidation judiciaire, de 50 à 100 % pour les clients en redressement judiciaire.
- Clients pour lesquels des indices de pertes de valeur ont été identifiés – clients contentieux (retards de règlement, litiges, ...) : provision individuelle et statistique. Une analyse est effectuée au cas par cas, en tenant compte d'informations qualitatives et quantitatives sur le client, dans le cadre du process de revue mensuelle du risque client. Les taux retenus sont en pratique compris entre 20 et 100 %.
- Clients sans indice de pertes de valeur à la date de clôture : une provision pour pertes attendues est constatée au cas par cas, dans le cadre du process de revue mensuelle du risque crédit client. L'analyse effectuée n'a pas conduit à constater de provisions complémentaires, dans le contexte où le transfert en clients – contentieux intervient rapidement (2 mois au plus).

Les provisions sont constatées sur la part des créances non garanties (garanties EULER, COFACE ou lettre de crédit sur les créances françaises et étrangères).

#### **Accords de compensation :**

Néant.

#### **Autres actifs liés aux contrats clients :**

Il n'existe pas d'actifs liés aux coûts d'obtention ou d'exécution des contrats.

### **Passifs liés aux contrats clients :**

Les passifs liés aux contrats clients correspondent essentiellement aux avances reçues des clients.

Les produits constatés d'avance ne sont pas significatifs.

### **2.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend essentiellement des soldes bancaires et des valeurs mobilières de placement offrant une grande liquidité, une volatilité faible, dont la date d'échéance est généralement inférieure à 3 mois lors de leur acquisition (ou, en cas d'échéance initiale supérieure à 3 mois, susceptibles d'être résiliées sans indemnité significative) et présentant un risque de perte de valeur marginal. Ils comprennent essentiellement des fonds monétaires en euros, des comptes à terme en euros, des certificats de dépôt négociables en euros répondant à la définition de trésorerie.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont constatées en produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

### **2.18. Avantages accordés au personnel**

#### **Avantages à court terme :**

Les avantages à court terme (salaires, charges sociales, congés payés, ...) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

#### **Avantages postérieurs à l'emploi :**

Régimes à cotisations définies : ils correspondent aux régimes de retraite légale et complémentaire. L'obligation du Groupe est limitée au versement de cotisations. Ces cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

Régimes à prestations définies : les risques actuariels incombent au Groupe. Ils correspondent aux engagements de fin de carrière définis par les conventions collectives. L'engagement est calculé en retenant l'hypothèse d'un départ à l'initiative des salariés, selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles (taux de mortalité, taux de turnover, taux d'actualisation et taux d'augmentation de salaire). Le détail des hypothèses actuarielles retenues est communiqué en note 19.

L'obligation liée aux engagements de retraite est étalée sur les années de services qui génèrent un droit, pour les régimes postérieurs à l'emploi répondant à 3 critères (droits définis en fonction de l'ancienneté, existence d'un plafond des droits, condition de présence à la date de départ en retraite), dans les autres cas, l'obligation est étalée en tenant compte de l'ancienneté globale.

Le taux d'actualisation a été déterminé en tenant compte des taux de rendement des obligations privées ne présentant pas de risques, et ayant une maturité proche de celle des engagements.

Conformément à la norme IAS 19, le coût des services rendus, le coût financier, l'impact des changements de régime et les indemnités versées sont constatés en résultat consolidé. Aucun changement de régime n'est intervenu sur les exercices présentés.

Les écarts actuariels liés aux modifications d'hypothèses actuarielles et aux effets d'expérience, sont quant à eux constatés immédiatement en autres éléments du résultat global ; ils ne sont pas recyclables en résultat consolidé ultérieurement.

Le Groupe n'externalise pas la gestion et le financement des indemnités de départ à la retraite auprès d'un fonds extérieur.

L'engagement est constaté dans l'état de la situation financière en passif non courant, pour le montant de l'engagement total.

### **Autres avantages à long terme :**

Il n'y a pas d'autres avantages à long terme, l'intéressement et la participation des salariés étant versés l'année suivante à un fonds extérieur en ce qui concerne les sommes bloquées.

### **Indemnités de fin de contrat de travail :**

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnité de licenciement) sont comptabilisées dès la mise en œuvre d'une procédure

## **2.19. Provisions (hors engagement de retraite), actifs et passifs éventuels**

Une provision doit être comptabilisée si le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du Groupe, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions comprennent essentiellement les provisions pour litiges, qui sont liées à des litiges commerciaux ou prud'homaux. Elles sont déterminées au cas par cas en fonction du risque estimé.

Les provisions sont ventilées entre « passif courant » et « passif non courant » en fonction de l'échéance attendue. Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées si l'impact est significatif.

Aucune provision pour restructuration n'a été constatée par le Groupe au cours des exercices présentés. De même, l'analyse effectuée n'a pas conduit à identifier de provisions pour garanties sur les exercices présentés.

Il n'existe pas d'actifs et passifs éventuels sur l'exercice clos au 31 décembre 2025 (cf. notes 2.18 et 20.3).

## **2.20. Imposition sur les bénéfices**

### **Impôts exigibles :**

L'impôt exigible est celui calculé pour chacune des entités selon les règles fiscales leur étant applicables.

Les sociétés Installux et Campus Aluminium Installux forment un groupe intégré fiscalement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les impôts exigibles sont présentés distinctement en passifs courants.

Le Groupe ne bénéficie pas de crédit d'impôt recherche.

### **Incertitudes fiscales :**

Les actifs et passifs liés aux incertitudes fiscales sont constatés, conformément à l'interprétation IFRIC 23 applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, en créances et dettes d'impôts exigibles. Aucun montant n'a été constaté sur les exercices présentés.

### **Impôts différés :**

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en fonction des derniers taux d'impôt en vigueur à la date de clôture de chaque exercice, applicables à la période de reversement attendue. Ils ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés, constatées notamment dans le cadre des affectations de prix d'acquisition, à l'exception de celles liées aux écarts d'acquisition, et aux bénéfiques non distribués des sociétés consolidées (sauf lorsque la distribution est prévisible). Les différences correspondent à des retraitements de consolidation, ou à des réintégrations / déductions fiscales temporaires.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables et autres différences temporaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des impôts différés passifs ou sur des résultats futurs, déterminés en fonction des prévisions disponibles établies par la Direction, lorsque celles-ci peuvent être estimées de manière fiable, ou en tenant compte de décisions de gestion fiscale à l'initiative de la société. Les résultats futurs sont pris en compte par prudence dans la limite de 3 ans. Le Groupe a tenu compte des dispositions applicables en matière d'utilisation des déficits fiscaux reportables.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entité fiscale, quelle que soit leur échéance, dès lors que celle-ci a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles, et que les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

Les impôts différés sont comptabilisés en résultat net consolidé, en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, en fonction des retraitements sous-jacents.

La répartition entre impôt différé et impôt exigible est donnée en note 13.2.

Conformément aux recommandations de la CNCC, aucun impôt différé actif n'est constaté sur le suramortissement fiscal « Macron ». L'avantage fiscal est constaté annuellement. De même, aucun impôt différé passif n'est constaté, cet avantage étant définitivement acquis.

Conformément à l'option donnée dans le communiqué du CNC du 14 janvier 2010, et dans l'attente d'une position de l'ANC, la CVAE (Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) et la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) sont présentées en charges opérationnelles, et non en impôt sur les sociétés. Par conséquent, aucun calcul d'impôt différé n'a été effectué.

Le Groupe a fait le choix de constater un impôt différé sur le retraitement des contrats de location.

## **2.21. Instruments financiers**

Les instruments financiers sont constitués des actifs financiers, des passifs financiers, et des dérivés. Le Groupe n'a pas recours à des instruments dérivés.

Les règles de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers sont déterminées par rapport à la classification suivante, définie par la norme IFRS 9, qui correspond au modèle de gestion des actifs et passifs financiers par le Groupe. Ces rubriques ne correspondent pas à des rubriques identifiées de l'état de la situation financière :

- Actifs et passifs constatés au « coût amorti » : il s'agit des actifs financiers dont l'objectif du modèle économique est de percevoir des flux contractuels, et dont les conditions contractuelles prévoient à des dates spécifiées des flux correspondant uniquement à des remboursements en capital et en intérêts. Cette rubrique correspond :
  - o d'une part aux créances clients, aux dettes fournisseurs, aux dépôts et cautionnements et aux autres créances et dettes commerciales. Ces actifs et passifs financiers sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur, qui en pratique est proche de la valeur nominale. Ils sont évalués à la clôture à leur valeur comptable, ajustée le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur. Les règles détaillées d'évaluation ont été présentées ci-dessus dans des notes spécifiques.
  - o d'autre part, aux actifs et passifs constatés au coût amorti pour les prêts et les dettes. La juste valeur à l'origine est proche de la valeur nominale. Ces instruments sont évalués à la clôture au coût d'origine, diminué des amortissements en capital déterminés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et ajustés le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur. La valeur nette comptable à la clôture de l'exercice est proche de la juste valeur.
- Actifs financiers évalués à la juste valeur, avec constatation en autres éléments du résultat global : ce sont des actifs financiers dont l'objectif du modèle économique est à la fois de percevoir des flux contractuels et la vente des actifs, et dont les conditions contractuelles prévoient à des dates spécifiées des flux correspondant uniquement à des remboursements en capital et en intérêts. Les variations de juste valeur sont recyclables en résultats. Aucun financier ne rentre dans cette rubrique sur les exercices présentés.
- Actifs désignés en tant que « juste valeur par le résultat » : en l'absence de titres non consolidés, ils comprennent uniquement les valeurs mobilières de placement telles que SICAV ou FCP, qui font l'objet de valeurs liquidatives régulièrement. Ces actifs sont valorisés à leur juste valeur à la date de clôture, les écarts de juste valeur étant constatés en résultat.

Un tableau comparatif des justes valeurs des actifs par rapport à leur valeur comptable est donné en note 24.

Il n'a pas été effectué de reclassements d'actifs financiers en 2024 et 2025 entre les différentes catégories présentées ci-dessus.

Conformément à la norme IFRS 13, la ventilation des instruments financiers est donnée en note 24, en fonction de la hiérarchie de détermination de la juste valeur selon 3 niveaux.

### *Contrats de couverture des prix du gaz et de l'électricité :*

Le groupe a mis en place auprès de ses fournisseurs de gaz et d'électricité des contrats permettant de couvrir un prix d'achat sur un horizon inférieur à 1 an à la date de clôture. Les prix sont garantis et ne s'appliqueront qu'à la consommation réelle (absence d'engagement sur des volumes). L'analyse a conduit à considérer que ces contrats rentraient dans l'exception prévue par la norme IFRS 9 (contrat mis en place pour les besoins propres de la société), et à ne pas constater à la juste valeur ces contrats.

## 2.22. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté selon les règles définies par la norme IFRS 15, qui pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires sur la base d'une analyse en 5 étapes successives :

- l'identification du contrat,
- l'identification des différentes obligations de performance, c'est-à-dire la liste des biens ou services distincts que le vendeur s'est engagé à fournir à l'acheteur,
- la détermination du prix global du contrat,
- l'allocation du prix global à chaque obligation de performance,
- la comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts afférents lorsqu'une obligation de performance est satisfaite.

En pratique, les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires selon les principales obligations de performance identifiées sont présentées ci-après :

- **Ventes de marchandises et produits prêts à la pose :**

Il existe une seule obligation de performance. Le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert du contrôle, qui en pratique correspond à la date de livraison.

- **Ventes et pose de planchers techniques liées à des chantiers (société COMEY):**

Il existe une seule obligation de performance. Le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert du contrôle, qui intervient progressivement sur la durée du contrat. L'avancement est mesuré à partir d'un avancement technique.

- **Production d'extrusion aluminium :**

Il existe une seule obligation de performance. Le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert du contrôle, qui en pratique correspond à la livraison d'aluminium extrudé.

- **Prestations de laquage :**

Il existe une seule prestation de performance. Le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert du contrôle, qui en pratique correspond à la livraison des produits laqués.

- **Produits accessoires :**

Les produits accessoires correspondent principalement à la refacturation des frais de port (comptabilisée lors de la réalisation du transport) et aux locations d'outils (facturation mensuelle).

- **Garanties :**

L'analyse des contrats n'a pas mis en évidence d'obligations de performance distinctes au titre des garanties données. L'analyse effectuée n'a pas conduit à constater de provision pour garantie.

- **Mises en conformité :**

Des provisions ont été constituées au titre de la mise en conformité des outils clients (cf. note 20.2).

- **Retours :**

Il n'existe pas d'obligations spécifiques en matière de retours lorsque les produits vendus ne sont pas défectueux.

- **Conditions de règlement :**

Les transactions avec les clients sont réglées aux conditions définies dans les contrats, qui peuvent varier d'un pays à l'autre. Les délais de règlement sont habituellement compris entre 2 et 3 mois.

Il n'existe pas de contrats qui comportent une composante financement.

Les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires ne font pas appel à des jugements significatifs. Les seules incertitudes portent sur l'analyse du risque client (cf. note 2.5 sur les jugements et incertitudes).

Autres points :

- le Groupe Installux intervient en tant que principal et non agent dans sa relation avec les clients,
- comme indiqué ci-dessus en note 2.16, il n'existe pas d'actifs liés aux coûts d'obtention ou d'exécution des contrats,
- il n'existe pas de contrats clients pour lesquels le chiffre d'affaires est constaté à l'avancement,
- le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes accordés aux clients ; les taxes sur les ventes et les taxes sur la valeur ajoutée sont exclues du chiffre d'affaires. Celui-ci comprend également le résultat de change lié aux ventes.

### 2.23. Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation comprennent :

- les pertes (ou gains) sur créances irrécouvrables,
- les produits et charges divers de gestion,
- les résultats de cession des outils clients.

Les produits constatés dans les comptes individuels qui ne sont pas la contrepartie d'une prestation réalisée vis-à-vis des tiers (production immobilisée, transferts de charges, ...), sont présentés en diminution des charges correspondantes.

### 2.24. Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants correspondent à des produits et charges inhabituels, peu fréquents et de montants significatifs, tels que :

- les résultats de cession des actifs à caractère non courant, à l'exception des outils clients,
- les dépréciations des écarts d'acquisition, des immobilisations corporelles et incorporelles répondant à cette définition,
- le résultat de cession des sociétés consolidées,
- les coûts nets liés à des restructurations.

### 2.25. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut (intérêts sur emprunts, sur contrats de location-financement, etc.), diminué des produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les autres produits et charges financiers sont principalement constitués des gains et pertes de change sur comptes courants intra-groupes.

### 2.26. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net « part du Groupe » par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après déduction des actions auto-détenues.

Il n'existe pas d'instruments dilutifs.

### 2.27. Tableau des flux de trésorerie

Le Groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon une présentation proche du modèle proposé par le CNC dans sa recommandation 2004-R-02. Les flux de trésorerie de l'exercice sont ventilés entre les flux générés par l'activité, par les opérations d'investissement et par les opérations de financement.

Le tableau des flux de trésorerie est établi notamment à partir des règles suivantes :

- la trésorerie est une trésorerie nette de la trésorerie passive et des comptes courants répondant à la définition de la trésorerie,
- les plus et moins-values sont présentées pour leur montant net d'impôt, lorsque la société constate un impôt,
- les provisions sur actifs circulants sont constatées au niveau de la variation des flux d'exploitation du besoin en fonds de roulement, et sont rattachées aux postes d'actifs correspondants (stocks, clients, autres créances),
- la variation du poste « fournisseurs d'immobilisations » vient en déduction des acquisitions d'immobilisations. De même, la variation des créances sur cessions d'immobilisations vient en déduction du prix de cession des immobilisations,
- l'incidence des variations de périmètre est présentée pour un montant net dans les flux d'investissement. Elle correspond au prix effectivement payé au cours de l'exercice, ajusté de la trésorerie active / passive acquise,
- les flux d'investissements ne comprennent pas les mouvements liés aux actifs liés aux droits d'utilisation (compensation des augmentations d'actifs avec les augmentations des dettes liées),
- les flux de financement comprennent les remboursements effectués au titre des dettes sur obligations locatives (cf. supra : les augmentations des dettes sont compensées avec celles liées aux actifs),
- les flux liés aux intérêts versés et reçus sont classés en flux liés aux opérations de financement, y compris ceux liés aux dettes sur obligations locatives.

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

## NOTE 3 – PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 3.1 Sociétés consolidées :

Le périmètre du Groupe ventilé par secteur opérationnel, est présenté dans le tableau ci-dessous :

| Sociétés  | N° Siret          | Activité                                     | Pays    | % d'intérêt au 31/12/2025 | % d'intérêt au 31/12/2024 |
|---|-------------------|--|---------|---------------------------|---------------------------|
| <b>BÂTIMENT ET AMÉLIORATION DE L'HABITAT</b>        |                   |  |         |                           |                           |
| SA Installux (société mère)                         | 963 500 905 00038 | Profilés et composants aluminium             | France  | 100                       | 100                       |
| SA Installux Trading Export – ITE (1)               |                   | Activité de trading                          | Suisse  | 100                       | 100                       |
| BSC Installux Gulf (filiale à 51 % d'ITE) (1)       |                   | Offre Groupe                                 | Bahreïn | 51                        | 51                        |
| <b>AMÉNAGEMENT D'ESPACES</b>                        |                   |  |         |                           |                           |
| SAS Tiaso   | 659 835 433 00031 | Agencement / Cloisons                        | France  | 100                       | 100                       |
| SAS Mécanalu  | 400 566 006 00047 | Cloisons                                     | France  | 100                       | 100                       |
| SAS Comeyfi   | 506 650 209 00022 | Holding d'animation                          | France  | 100                       | 100                       |
| SAS Comey   | 950 378 992 00024 | Planchers Techniques                         | France  | 100                       | 100                       |
| <b>TRAITEMENT DE SURFACE</b>                        |                   |  |         |                           |                           |
| SAS France Alu Color – FAC                          | 351 500 368 00011 | Traitement de surface                        | France  | 100                       | 100                       |
| <b>EXTRUSION ALUMINIUM et TRAITEMENT DE SURFACE</b> |                   |  |         |                           |                           |
| SL Installux Extrusión Services - IES               |                   | Extrusion aluminium et Traitement de surface | Espagne | 100                       | 100                       |
| <b>DIVERS</b>                                       |                   |  |         |                           |                           |
| Sarl Installux Management Gestion - IMG             | 399 401 868 00019 | Management                                   | France  | 100                       | 100                       |
| SAS Campus Aluminium Installux - CAI                | 851 753 178 00017 | Formation                                    | France  | 100                       | 100                       |

(1) Par simplification, les sociétés ITE et Installux Gulf ont été affectées au secteur Bâtiment et amélioration de l'habitat.

**Les % de contrôle sont identiques aux % d'intérêt.**  
**Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale.**

### 3.2 Évolution du périmètre :

Aucune modification de périmètre n'est intervenue en 2025.

Les filiales Comey et ComeyFi ont contribué au résultat du Groupe à compter de l'exercice 2025, suite à leur entrée dans le Groupe fin décembre 2024 (seuls les éléments bilantiels de ces sociétés avaient été consolidés au 31 décembre 2024). (Cf note 1.1)

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

## 3.3 Engagement liés aux acquisitions / cessions de titres :

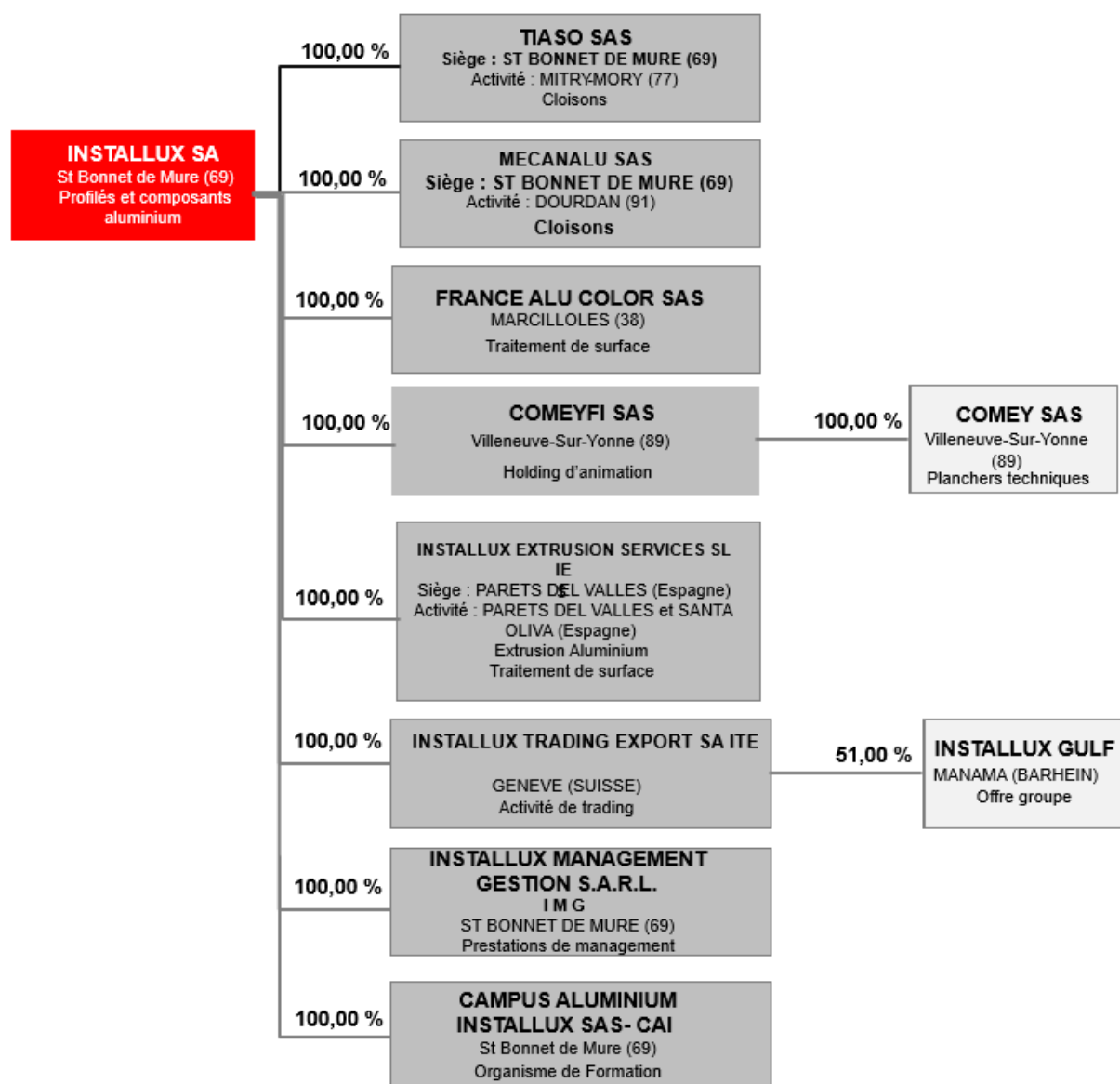
### Engagements de rachats des minoritaires :

Il n'existe aucun engagement de cette nature dans le Groupe.

### Compléments de prix :

Le prix d'acquisition COMEY intègre un complément de prix qui sera versé en 2027, le cas échéant, basé sur la moyenne des EBITDA 2025 et 2026. Le montant du complément de prix a été estimé à la date d'acquisition à 3 015 K€ (cf note 1.1). L'analyse n'a pas conduit à modifier l'estimation du complément de prix au 31 décembre 2025.

## 3.4 – Organigramme :



# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

## NOTE 4 – INFORMATION SECTORIELLE

| 2025   | Bâtiment<br>Amélioration<br>de l'habitat | Aménagement<br>d'espaces (2) | Traitement de<br>surface (3) | Extrusion<br>aluminium (4) | Éliminations et<br>divers | Consolidé      |
|--|--|------------------------------|------------------------------|----------------------------|---------------------------|----------------|
| <b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>                                | <b>85 879</b>                            | <b>37 460</b>                | <b>23 097</b>                | <b>55 946</b>              | <b>-37 686</b>            | <b>164 695</b> |
| Dont revenus externes                                    | 82 873                                   | 37 407                       | 14 155                       | 30 142                     | 118                       | 164 695        |
| Dont revenus internes (entre<br>secteurs)                | 3 006                                    | 53                           | 8 942                        | 25 804                     | -37 805                   |                |
| <b>RÉSULTAT SECTORIEL (1)</b>                            | <b>4 503</b>                             | <b>756</b>                   | <b>3 869</b>                 | <b>868</b>                 | <b>-93</b>                | <b>9 903</b>   |
| Autres produits et charges<br>opérationnels non courants |  |                              |                              |                            |                           |                |
| Produits financiers nets                                 |  |                              |                              |                            | 786                       | 786            |
| Impôts   |  |                              |                              |                            | -3 004                    | -3 004         |
| <b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>                            |  |                              |                              |                            |                           | <b>7 685</b>   |

|                                   |         |        |        |        |          |         |
|-----------------------------------|---------|--------|--------|--------|----------|---------|
| Actifs sectoriels                 | 151 294 | 57 526 | 39 207 | 39 194 | -102 990 | 184 232 |
| Passifs sectoriels                | 70 864  | 16 931 | 11 188 | 29 823 | -71 140  | 57 667  |
| Investissements (hors financiers) | 1 573   | 638    | 281    | 569    | 40       | 3 101   |

|                               |        |        |        |        |      |        |
|-------------------------------|--------|--------|--------|--------|------|--------|
| Dotation aux amortissements   | -3 313 | -1 729 | -1 739 | -1 970 | -174 | -8 925 |
| Dotation nette aux provisions | -475   | -851   | -37    | 121    | -2   | -1 243 |

| 2024   | Bâtiment<br>Amélioration<br>de l'habitat | Aménagement<br>d'espaces (2) | Traitement de<br>surface (3) | Extrusion<br>aluminium (4) | Éliminations et<br>divers | Consolidé      |
|--|--|------------------------------|------------------------------|----------------------------|---------------------------|----------------|
| <b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>                                | <b>82 174</b>                            | <b>28 506</b>                | <b>21 792</b>                | <b>53 800</b>              | <b>-38 650</b>            | <b>147 623</b> |
| Dont revenus externes                                    | 79 713                                   | 28 470                       | 10 453                       | 28 961                     | 125                       | 136 166        |
| Dont revenus internes (entre<br>secteurs)                | 2 461                                    | 36                           | 11 439                       | 24 839                     | -38 775                   | 11 457         |
| <b>RÉSULTAT SECTORIEL (1)</b>                            | <b>4 512</b>                             | <b>1 103</b>                 | <b>2 844</b>                 | <b>1 884</b>               | <b>-47</b>                | <b>10 297</b>  |
| Autres produits et charges<br>opérationnels non courants |  |                              |                              |                            | -179                      | -179           |
| Produits financiers nets                                 |  |                              |                              |                            | 1 245                     | 1 245          |
| Impôts   |  |                              |                              |                            | -2 860                    | -2 860         |
| <b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>                            |  |                              |                              |                            |                           | <b>8 503</b>   |

|                                   |         |        |        |        |         |         |
|-----------------------------------|---------|--------|--------|--------|---------|---------|
| Actifs sectoriels                 | 145 194 | 57 504 | 38 187 | 38 524 | -96 446 | 182 962 |
| Passifs sectoriels                | 65 882  | 17 380 | 12 292 | 30 386 | -64 237 | 61 703  |
| Investissements (hors financiers) | 1 435   | 117    | 316    | 1 089  |         | 2 956   |

|                               |        |      |        |        |      |        |
|-------------------------------|--------|------|--------|--------|------|--------|
| Dotation aux amortissements   | -3 426 | -844 | -1 780 | -1 955 | -173 | -8 177 |
| Dotation nette aux provisions | -174   | 203  | 2      | -221   |      | -191   |

(1) Résultat opérationnel courant

(2) Acquis le 30 décembre 2024, COMEY a été consolidé à compter du 31 décembre 2024 et rattachée au secteur aménagements d'espaces (cf note 1.3). Cette acquisition n'a pas eu d'impact sur le compte de résultat consolidé 2024, car les entités Comey ont été consolidées à compter du 31 décembre 2024 (cf note 1.1). L'impact sur les actifs et les passifs sectoriels (intégrant le goodwill résiduel et les réévaluations effectuées dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition) s'élèvent à 25 840 K€ au 31 décembre 2024. Le chiffre d'affaires et le résultat sectoriel à périmètre constant en 2025 s'élèvent respectivement à 23 968 k€ (soit une baisse de 36%), et -715 k€. Le résultat sectoriel intègre des dépréciations de goodwill pour 894 k€ en 2025 (cf note 1.1).

(3) Le client Installux représente 37 % du chiffre d'affaires du secteur en 2025 et 39 % en 2024.

(4) Le client Installux représente 38 % du chiffre d'affaires du secteur en 2025 et 39 % en 2024.

La colonne « éliminations et divers » des actifs et passifs sectoriels intègrent principalement les opérations intra-groupes entre secteurs d'activité. Il n'existe pas de clients externes qui représentent plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe sur les exercices présentés.

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

## NOTE 5 – CHIFFRE D’AFFAIRES

La ventilation du chiffre d’affaires par secteur d’activité est présentée ci-dessus dans la note 4.

La ventilation du chiffre d’affaires par nature de produits est donnée dans le tableau ci-dessous :

|                                  | 2025           | 2024           |
|----------------------------------|----------------|----------------|
| <b>France :</b>                  |                |                |
| Ventes de marchandises et divers | 109 459        | 99 157         |
| Production d'extrusion aluminium | 20 714         | 18 747         |
| Prestations de laquage           | 9 930          | 10 003         |
| Produits accessoires (1)         | 3 589          | 3 710          |
| <b>TOTAL FRANCE</b>              | <b>143 692</b> | <b>131 617</b> |
| <b>Export :</b>                  |                |                |
| Ventes de marchandises et divers | 16 811         | 12 698         |
| Production d'extrusion aluminium | 3 183          | 1 996          |
| Prestations de laquage           | 301            | 716            |
| Produits accessoires (1)         | 709            | 595            |
| <b>TOTAL EXPORT</b>              | <b>21 003</b>  | <b>16 005</b>  |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>164 695</b> | <b>147 623</b> |

(1) Les produits accessoires comprennent principalement des frais de port refacturés.

Comme indiqué en note 1.1, l’acquisition de la société COMEY n’a pas eu d’impact sur le chiffre d’affaires consolidé en 2024.

Le chiffre d’affaires export correspond au chiffre d’affaires réalisé par les filiales étrangères hors de France, et le chiffre d’affaires export des sociétés françaises. Le chiffre d’affaires à l’export est principalement réalisé au Moyen-Orient.

L’analyse effectuée selon les dispositions de la norme IFRS 15 n’a pas conduit à présenter d’autres axes de ventilations du chiffre d’affaires.

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

## NOTE 6 – CHARGES DE PERSONNEL

|   | 2025           | 2024           |
|---|----------------|----------------|
| Avantages à court terme (salaires, participation, intéressement)  | -22 632        | -20 365        |
| Avantages à court terme (charges sociales) (1)                    | -8 547         | -7 824         |
| Autres avantages accordés au personnel                            | -685           | -841           |
| Charge nette liée aux indemnités de fin de carrière (cf. note 19) | -177           | -218           |
| <b>TOTAL</b>  | <b>-32 069</b> | <b>-29 248</b> |

(1) Les charges sociales comprennent les régimes de retraite à cotisations définies.

## NOTE 7 – FRAIS D'ÉTUDES, DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Le total des frais s'est élevé à 2 073 K€ en 2025 et à 1 974 K€ en 2024.

La part engagée dans la phase de développement des projets identifiés remplissant l'ensemble des critères énoncés dans la note 2.10.1 n'a pas représenté un montant significatif susceptible d'être activé au titre des frais de développement (hors dépenses de logiciels).

## NOTE 8 – DOTATION NETTE AUX PROVISIONS

|  | 2025          | 2024        |
|--|---------------|-------------|
| Dépréciation des actifs non courants                     | -85           | -51         |
| Dépréciation des actifs courants                         | -372          | -200        |
| Risques et charges                                       | 108           | 60          |
| Dépréciation des écarts d'acquisition (note 1.1 et 15.1) | -894          |             |
| <b>TOTAL</b>   | <b>-1 243</b> | <b>-191</b> |

Les dotations nettes aux provisions ont été constatées en totalité dans le résultat opérationnel courant.

La dotation nette aux provisions ci-dessus s'entend :

- hors variation de provision liée aux engagements de retraite (dotation nette de -177 K€ en 2025 contre -218 K€ en 2024), comptabilisée en frais de personnel, dans la rubrique « Charge nette liée aux indemnités de fin de carrière » - (cf. note 19),
- et hors variation de provision pour risques ne concernant pas le personnel (reprise nette de +16 K€ en 2025 contre +62 K€ en 2024). Ces mouvements de provisions sont comptabilisés en frais de personnel au compte de résultat, inclus dans la rubrique « Autres avantages accordés au personnel ». (cf. note 6)

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

## NOTE 9 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

|   | 2025         | 2024        |
|---|--------------|-------------|
| Pertes sur créances irrécouvrables nettes des rentrées sur créances amorties      | -177         | -379        |
| Résultat net sur immobilisations incorporelles cédées ou mises au rebut           |              |             |
| Résultat net sur immobilisations corporelles cédées ou mises au rebut             | 36           | 21          |
| Subventions d'exploitation reçues   | 254          | 485         |
| Sortie du stock vendu dans le cadre de la cession de la branche d'activité SOFADI |              | -776        |
| Indemnités (a)  | 542          |             |
| Autres (b)  | 403          | -15         |
| <b>TOTAL</b>  | <b>1 058</b> | <b>-664</b> |

(a) Produit au titre du remboursement des pertes d'exploitation liées à l'inondation du site de la société MECANALU (cf note 1.1). Le produit a été constaté en autres produits et charges d'exploitation, par symétrie avec les pertes d'exploitation.

(b) Dont 263 K€ de remboursement de forfait social sur intéressement et participation versé à tort sur les années 2022 à 2024.

## NOTE 10 – COÛT NET DES CRÉANCES DOUTEUSES ET IRRÉCOUVRABLES

|  | 2025        | 2024        |
|--|-------------|-------------|
| Pertes sur créances irrécouvrables nettes des rentrées sur créances amorties | -177        | -128        |
| Dotation provision clients douteux   | -1 223      | -1 094      |
| Reprise provision clients douteux  | 927         | 521         |
| <b>TOTAL</b>   | <b>-473</b> | <b>-702</b> |

L'impact net des clients douteux (dotation nette majorée des créances irrécouvrables) constaté en résultat représente 0,29 % du chiffre d'affaires en 2025, contre 0,48 % en 2024.

## NOTE 11 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS

Les autres produits et charges opérationnels non courants de -179 K€ en 2024 correspondent aux charges nettes liées à l'inondation du site de Mécanalu qui a eu lieu en octobre 2024, correspondant à la mise au rebut d'actifs corporels et de stocks. Comme indiqué en note 9, le produit à recevoir lié au rbt des pertes d'exploitation de 544 k€ (cf note 1.1) a été constaté en autres produits d'exploitation, par symétrie avec les pertes d'exploitation.

Hormis cet élément, les exercices présentés ne comprennent aucun autre produit ou charge de cette nature.

### NOTE 12 – COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

#### 12.1 Coût de l'endettement financier net :

Les produits de placement comprennent principalement les produits de comptes à terme.

Le coût de l'endettement financier brut intègre 476 K€ au titre des intérêts liés aux dettes sur obligations locatives en 2025, contre 490 K€ en 2024 (Cf note 2.25).

#### 12.2 Autres produits et charges financiers :

Au titre des exercices présentés, ce poste comprend essentiellement des pertes de change sur transactions financières.

### NOTE 13 – CHARGE D'IMPÔT

#### 13.1 Taux d'impôt :

La charge d'impôt concerne essentiellement les sociétés françaises, pour lesquelles le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés est de 25 % en 2025, comme en 2024.

Les sociétés Installux et Campus Aluminium Installux forment un groupe intégré fiscalement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

La société Installux Gulf n'est pas soumise à l'impôt.

#### 13.2 Détail de l'impôt comptabilisé dans le résultat net consolidé :

|               | 2025          | 2024          |
|---------------|---------------|---------------|
| Impôt social  | -3 131        | -2 707        |
| Impôt différé | 127           | -153          |
| <b>TOTAL</b>  | <b>-3 004</b> | <b>-2 860</b> |

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

## 13.3 Rapprochement impôt théorique / impôt réel (impôt constaté dans le résultat net consolidé) :

|   | 2025          |                | 2024          |                |
|---|---------------|----------------|---------------|----------------|
| <b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>                                       | <b>10 689</b> |                | <b>11 363</b> |                |
| Impôt théorique calculé selon le taux normal applicable en France | -2 672        | -25,00%        | -2 841        | -25,00%        |
| <b>ÉCARTS</b>   |               |                |               |                |
| Différence de taux d'impôt  | 77            | 0.72%          | 20            | 0.18%          |
| Charges non déductibles et produits non imposables                | -110          | -1.03%         | -78           | -0.68%         |
| Crédits d'impôt et assimilés                                      | 39            | 0.36%          | 39            | 0.34%          |
| Dépréciation GW et amort. non déductible                          | -337          | -3.16%         |               |                |
| <b>IMPÔT CONSTATÉ</b>   | <b>-3 004</b> | <b>-28.10%</b> | <b>-2 860</b> | <b>-25,17%</b> |

## NOTE 14 – RÉSULTAT PAR ACTION

|                                       | 2025    | 2024    |
|---------------------------------------|---------|---------|
| Résultat net consolidé part du Groupe | 7 534   | 8 449   |
| Nombre d'actions ordinaires (1)       | 279 418 | 279 475 |
| Résultat net par action (€)           | 26,96   | 30,23   |

(1) Le nombre d'actions ordinaires correspond au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (hors actions propres). Au 31 décembre 2025, la société détenait 688 actions propres contre 667 au 31 décembre 2024.

Le résultat de base est identique au résultat dilué par action, car il n'existe pas d'instrument dilutif.

## NOTE 15 – ACTIFS NON COURANTS

### 15.1 Écarts d'acquisition

| UGT  | Secteur d'activité                   | 2025         | 2024         |
|--|--------------------------------------|--------------|--------------|
| Tiaso  | Aménagement d'espaces                | 583          | 583          |
| Mécanalu   | Aménagement d'espaces                | 232          | 232          |
| Installux (ex Installux Services et ex Côté Baies) | Bâtiment / Amélioration de l'habitat | 79           | 79           |
| COMEY  | Aménagement d'espaces                | 3 451        | 3 451        |
| <b>VALEUR BRUTE</b>                                |                                      | <b>4 345</b> | <b>4 345</b> |
| <b>AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION</b>               |                                      | <b>-894</b>  |              |
| <b>VALEUR NETTE</b>                                |                                      | <b>3 451</b> | <b>4 345</b> |

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

## NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

La finalisation en 2025 des travaux liés à l'affectation du prix d'acquisition de COMEY n'a pas conduit à modifier l'affectation réalisée à titre provisoire au 31 décembre 2024 (réévaluation des postes suivants : relation clientèle : 4 556 K€, actifs immobiliers : 1 505 K€, stocks : 225 K€, impôts différés passifs : 433 K€ (liés principalement aux réévaluations des actifs). Le goodwill résiduel définitif s'élève à 3 451 K€ au 31 décembre 2025, inchangé par rapport à 2024.

L'application des tests de dépréciation tels que définis note 2.13 a conduit à constater des dépréciations de 894 k€, dont 583 K€ sur le goodwill de TIASO, 232 K€ sur le goodwill MECANALU et 79 K€ sur le goodwill de INSTALLUX. Les activités de TIASO et MECANALU sont en effet très liées au marché de l'aménagement de bureaux / secteur tertiaire qui est en baisse structurelle depuis le COVID. Les goodwills ont été dépréciés à 100%, en l'absence de redressement constaté en 2025, ni de visibilité sur les prochaines années. L'analyse n'a pas conduit à constater de dépréciations complémentaires sur les autres actifs de la filiale.

### 15.2 Acquisitions de l'exercice (hors variations de périmètre).

|   | 2025         | 2024         |
|---|--------------|--------------|
| Actifs incorporels                                  | 639          | 475          |
| Actifs corporels                                    | 2 462        | 2 482        |
| Actifs financiers non courants                      | 125          | 77           |
| Variation des dettes fournisseurs d'immobilisations | 16           | 17           |
| <b>TOTAL</b>  | <b>3 242</b> | <b>3 050</b> |

Les dettes fournisseurs d'immobilisations sont présentées en dettes fournisseurs et s'élèvent à 8 K€ au 31 décembre 2025 et à 25 K€ au 31 décembre 2024.

### 15.3 Immobilisations incorporelles

|  | 2024          | Acquisi-<br>tions/<br>dotations | Cessions/<br>reprises | Variations<br>de change | Autres<br>mouve-<br>ments | Variation<br>de<br>périmètre | 2025          |
|--|---------------|---------------------------------|-----------------------|-------------------------|---------------------------|------------------------------|---------------|
| Concessions, brevets, licences (1)                   | 4 257         | 257                             | -47                   | -25                     | 45                        |                              | 4 487         |
| Relation clientèle                                   | 4 556         |                                 |                       |                         |                           |                              | 4 556         |
| Immobilisations en cours                             | 563           | 382                             | -21                   |                         | -45                       |                              | 880           |
| <b>VALEUR BRUTE</b>                                  | <b>9 376</b>  | <b>639</b>                      | <b>-68</b>            | <b>-25</b>              | <b>0</b>                  |                              | <b>9 922</b>  |
| Concessions, brevets, licences<br>Relation clientèle | -3 002        | -717                            | 67                    | 25                      |                           |                              | -3 627        |
| <b>AMORTISSEMENT ET<br/>DÉPRÉCIATION (a)</b>         | <b>-3 002</b> | <b>-717</b>                     | <b>67</b>             | <b>25</b>               |                           |                              | <b>-3 627</b> |
| <b>VALEUR NETTE</b>                                  | <b>6 374</b>  | <b>-78</b>                      | <b>-1</b>             | <b>0</b>                | <b>0</b>                  |                              | <b>6 296</b>  |

(1) Essentiellement des logiciels

(a) dont dépréciations :

|                | 2024        | Acquisi-<br>tions/<br>dotations | Cessions<br>reprises | Variations<br>de change | Autres<br>mouve-<br>ments | 2025        |
|----------------|-------------|---------------------------------|----------------------|-------------------------|---------------------------|-------------|
| Installux Gulf | -203        |                                 |                      | 24                      |                           | -179        |
| <b>TOTAL</b>   | <b>-203</b> |                                 |                      | <b>24</b>               |                           | <b>-179</b> |

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

Les immobilisations incorporelles de la société Installux Gulf sont dépréciées en totalité sur les exercices présentés. Les variations de périmètre en 2024 étaient liées à l'entrée de périmètre de COMEY (cf. note 1.1). La relation clientèle résulte de l'affectation du prix d'acquisition de la société COMEY en décembre 2024. Il fait l'objet d'un amortissement linéaire sur 10 ans.

Les acquisitions en 2024 s'élevaient à 475 K€.

## 15.4 Immobilisations corporelles et actifs liés aux droits d'utilisation

### . Immobilisations corporelles :

|   | 2024           | Acquisitions/<br>dotations | Cessions/<br>reprises | Variations<br>de change | Autres<br>mouve-<br>ments | Variation<br>de<br>périmètre | 2025           |
|---|----------------|----------------------------|-----------------------|-------------------------|---------------------------|------------------------------|----------------|
| Terrains et agencements                         | 4 135          | 13                         | -565                  |                         |                           |                              | 3 583          |
| Constructions                                   | 14 992         | 16                         | -2 507                |                         |                           |                              | 12 501         |
| Installations techniques                        | 60 915         | 1 566                      | -4 276                | -41                     | 20                        |                              | 58 185         |
| Autres immobilisations corporelles              | 14 873         | 727                        | -483                  | -44                     | 3                         |                              | 15 077         |
| Immobilisations en cours et avances et acomptes | 138            | 140                        | -29                   |                         | -23                       |                              | 226            |
| <b>VALEUR BRUTE</b>                             | <b>95 054</b>  | <b>2 462</b>               | <b>-7 859</b>         | <b>-85</b>              |                           |                              | <b>89 571</b>  |
| Agencement des terrains                         | -54            | -10                        | 45                    |                         |                           |                              | -19            |
| Constructions                                   | -5 940         | -739                       | 1 203                 |                         |                           |                              | -5 476         |
| Installations techniques                        | -43 770        | -3 043                     | 4 173                 | 41                      |                           |                              | -42 599        |
| Autres immobilisations corporelles              | -11 205        | -850                       | 382                   | 45                      |                           |                              | -11 628        |
| <b>AMORTISSEMENT ET DEPRECIATION (a)</b>        | <b>-60 968</b> | <b>-4 643</b>              | <b>5 803</b>          | <b>86</b>               |                           |                              | <b>-59 723</b> |
| <b>VALEUR NETTE</b>                             | <b>34 085</b>  | <b>-2 181</b>              | <b>-2 057</b>         | <b>1</b>                |                           |                              | <b>29 849</b>  |

(a) dont dépréciations :

|                | 2024        | Acquisitions/<br>dotations | Cessions<br>reprises | Variations<br>de change | Autres<br>mouve-<br>ments | Variation<br>de<br>périmètre | 2025        |
|----------------|-------------|----------------------------|----------------------|-------------------------|---------------------------|------------------------------|-------------|
| Installux Gulf | -630        |                            |                      | -7                      |                           |                              | -637        |
| <b>TOTAL</b>   | <b>-630</b> |                            |                      | <b>-7</b>               |                           |                              | <b>-637</b> |

Les immobilisations corporelles de la société Installux Gulf sont dépréciées en totalité sur les exercices présentés.

Les acquisitions et cessions en 2024 s'élevaient respectivement à 2 482 K€ et 305 K€.

Il n'existe pas d'actifs corporels donnés en garantie, ni loués en crédit-bail.

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

## Mise en œuvre des tests de dépréciation :

### Installux Gulf :

Les immobilisations incorporelles et corporelles de l'UGT Installux Gulf sont intégralement dépréciées en 2025 (idem 2024) pour tenir compte des risques liés à l'instabilité politique à Bahreïn (provision de 816 K€ au 31 décembre 2025, contre 832 K€ au 31 décembre 2024). Il n'existe pas d'écart d'acquisition affecté à cette UGT.

Les analyses effectuées n'ont pas mis en évidence de risques de dépréciations sur d'autres actifs non courants, et notamment ceux liés à TIASO et MECANALU.

### . Actifs liés aux droits d'utilisation

|                      | 2024          | Variation de périmètre | Acquisitions/dotations | Cessions/reprises | Autres mouvements | 2025          |
|----------------------|---------------|------------------------|------------------------|-------------------|-------------------|---------------|
| <b>VALEUR BRUTE</b>  | 31 474        |                        | 1 743                  |                   |                   | 33 217        |
| <b>AMORTISSEMENT</b> | -12 396       |                        | -3 566                 |                   |                   | -15 963       |
| <b>VALEUR NETTE</b>  | <b>19 078</b> |                        | <b>-1 823</b>          |                   |                   | <b>17 254</b> |

Les augmentations sont principalement liées aux baux immobiliers mis en place par la société COMEY à compter de novembre 2025.

Comme indiqué en note 2.12, les contrats retraités portent sur des contrats de location immobilière.

Conformément aux dispositions de la norme, les augmentations ne sont pas présentées en flux d'investissements dans le tableau des flux de trésorerie (compensation avec l'augmentation corrélative des dettes).

Les tests de dépréciation n'ont pas conduit à constater de dépréciations sur les actifs liés aux tests de dépréciation.

### 15.5 Actifs financiers non courants

|                          | 2024         | Variation de périmètre | Acquisitions/dotations | Cessions/reprises | Variations de change | 2025         |
|--------------------------|--------------|------------------------|------------------------|-------------------|----------------------|--------------|
| Dépôts et cautionnements | 1 115        |                        | 125                    | -12               | -1                   | 1 228        |
| <b>VALEUR BRUTE</b>      | <b>1 115</b> |                        | <b>125</b>             | <b>-12</b>        | <b>-1</b>            | <b>1 228</b> |
| <b>PROVISION</b>         |              |                        |                        |                   |                      |              |
| <b>VALEUR NETTE</b>      | <b>1 115</b> |                        | <b>125</b>             | <b>-12</b>        | <b>-1</b>            | <b>1 228</b> |

Les acquisitions et cessions en 2024 s'élevaient respectivement à 77 K€ et 14 K€.

### 15.6 Autres actifs non courants

Il n'existe aucun autre actif non courant fin 2025.

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

## 15.7 Ventilation des actifs par devise

L'essentiel des actifs se situent dans la zone Euro. L'impact des devises est peu significatif par rapport au total de l'actif non courant.

## NOTE 16 – ACTIFS COURANTS

### 16.1 Stocks

|                     | 2025          | 2024          |
|---------------------|---------------|---------------|
| Marchandises        | 18 063        | 17 710        |
| Matières premières  | 10 386        | 10 181        |
| En-cours            | 1 037         | 827           |
| Produits finis      | 2 130         | 2 734         |
| <b>VALEUR BRUTE</b> | <b>31 617</b> | <b>31 453</b> |
| <b>PROVISION</b>    | <b>-2 889</b> | <b>-2 803</b> |
| <b>VALEUR NETTE</b> | <b>28 728</b> | <b>28 650</b> |

Le stock de matières premières est constitué de stocks d'aluminium brut pour 6 224 K€ en 2025, contre 5 920 K€ en 2024.

L'analyse des stocks réalisée selon les principes définis en note 2.15 a conduit à constater au 31 décembre 2025 une dépréciation de 2 723 K€ sur le stock de marchandises et de 166 K€ sur les autres catégories de stocks.

L'analyse effectuée n'a pas conduit à modifier les modalités de dépréciation des stocks.

L'incidence des variations des cours des devises est non significative sur la valeur nette des stocks.

### 16.2 Créances clients et autres actifs liés aux contrats clients

#### Créances clients :

|  | 2025          | 2024          |
|--|---------------|---------------|
| Valeur brute   | 32 230        | 31 225        |
| Provision clients douteux (cf. principes définis en note 2.16) | -2 521        | -2 252        |
| <b>VALEUR NETTE</b>  | <b>29 709</b> | <b>28 974</b> |

Les créances cédées dans le cadre de contrats de factoring ou d'escompte en valeur sont maintenues en créances clients (avec en contrepartie une diminution de la trésorerie), pour un montant de 188 K€ en 2025 et 0 K€ en 2024.

L'analyse effectuée n'a ainsi pas conduit à modifier le modèle de provisionnement des créances clients, ni les modalités de leur mise en œuvre (cf note 2.5).

L'impact net des clients douteux (dotation nette majorée des créances irrécouvrables) constaté en résultat est donné en note 10.

Les écarts de conversion liés à la conversion des clients externes des filiales étrangères n'ont pas d'impact significatif sur la présentation des comptes. Comme indiqué ci-dessus, il n'existe pas d'autres actifs liés aux contrats clients.

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

## Autres actifs liés aux contrats clients :

Il n'existe pas d'actifs liés aux coûts d'obtention ou d'exécution des contrats.

### 16.3 Créances échues non provisionnées

Certaines créances échues non provisionnées sont garanties et les autres ont généralement une échéance dépassée depuis moins de 6 mois.

### 16.4 Autres actifs courants

|   | 2025                | 2024         |
|---|---------------------|--------------|
| Fournisseurs avances versées et avoirs à recevoir | 332                 | 436          |
| Créances fiscales et sociales                     | 1 473               | 1 395        |
| Charges constatées d'avance                       | 928                 | 873          |
| Débiteurs divers (a)                              | 1 020               | 164          |
|   | <b>VALEUR NETTE</b> | <b>2 868</b> |

(a) Sur 2025 : dont 869 K€ de débiteurs divers (dont indemnité d'assurance perçue par Mécanalu début 2026).

Toutes les échéances sont inférieures à un an et aucun autre actif courant n'a fait l'objet d'une dépréciation. Il n'existe pas d'autres actifs courants significatifs échus non provisionnés.

Aucune créance n'a été donnée en garantie, ni ne fait l'objet d'un accord de compensation avec une dette.

## NOTE 17 – TRÉSORERIE NETTE

|  | 2025                    | 2024           |
|--|-------------------------|----------------|
| Comptes à terme  | 29 464                  | 35 665         |
| Comptes courants bancaires et disponibilités           | 32 389                  | 19 284         |
| <b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>         | <b>61 853</b>           | <b>54 949</b>  |
| Concours bancaires créditeurs                          | -2                      | -2             |
| Comptes courants créditeurs (sociétés non consolidées) | -10 000                 | -10 000        |
| <b>TRÉSORERIE CRÉDITRICE</b>                           | <b>-10 002</b>          | <b>-10 002</b> |
|  | <b>TRÉSORERIE NETTE</b> | <b>44 947</b>  |

Aucun élément de trésorerie n'a été donné en garantie vis-à-vis des tiers.

Les données présentées intègrent les variations de juste valeur au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024 (non significatives).

Il n'existe pas d'élément de trésorerie significatif soumis à des restrictions (contrôle des changes...).

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

Les comptes courants créditeurs concernent la société Financière CCE (cf. note 29). Le compte courant a été présenté en trésorerie créditrice, car il est exigible à tout moment.

## NOTE 18 – CAPITAL

### 18.1 Nombre d'actions

|                             | 2025      | 2024      |
|-----------------------------|-----------|-----------|
| Valeur du capital (€)       | 4 481 584 | 4 481 584 |
| Nombre d'actions ordinaires | 280 099   | 280 099   |
| Valeur nominale (€)         | 16        | 16        |

### 18.2 Objectif, politique et procédure de gestion

Le Groupe Installux n'est soumis à aucune contrainte légale ou contractuelle concernant son capital social. Le suivi des capitaux propres est effectué par le Groupe à partir des mêmes composantes que celles des capitaux propres consolidés.

Le Groupe n'a ni objectif, ni politique, ni procédure de gestion du capital. L'arbitrage entre financement sur fonds propres et financement externe est effectué en fonction des opérations réalisées. Il n'existe pas de contrat de liquidité sur les exercices présentés.

Comme indiqué en note 1.1, la société Installux détenait 688 de ses propres actions fin 2025, contre 667 fin 2024.

Les intérêts minoritaires sont liés à la société Installux Gulf (cf. note 3). Compte tenu de l'impact non significatif sur les postes clés des états financiers (chiffre d'affaires, résultat opérationnel courant, trésorerie nette d'endettement, ...), aucune information détaillée n'est donnée au-delà de celle déjà présentée sur le résultat net consolidé et global et sur les capitaux propres.

## NOTE 19 – ENGAGEMENTS AU TITRE DES PENSIONS ET RETRAITES

|  | 2025         | 2024         |
|--|--------------|--------------|
| <b>ENGAGEMENT NET À L'OUVERTURE</b>                                      | <b>1 901</b> | <b>1 843</b> |
| Coût des services rendus   | 181          | 155          |
| Coût financier   | 72           | 63           |
| Indemnités versées (y compris charges sociales)                          | -76          | -101         |
| Impact changement de régime lié à la réforme des retraites (cf note 2.1) |              |              |
| <b>Impact sur résultat consolidé</b>                                     | <b>177</b>   | <b>117</b>   |
| Autres éléments du résultat global (écarts actuariels)                   | -34          | -138         |
| Variation de périmètre (société COMEY)                                   |              | 79           |
| <b>ENGAGEMENT NET À LA CLÔTURE</b>                                       | <b>2 044</b> | <b>1 901</b> |

La charge nette de l'exercice constatée en résultat consolidé (hors effet d'impôt), tenant compte des indemnités versées par le Groupe, s'est élevée à 253 K€ en 2025, contre 218 K€ en 2024.

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

La variation des écarts actuariels en 2024 et 2025 est principalement liée à la variation des taux d'actualisation (cf infra).

Le calcul de l'engagement a été effectué en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- taux d'actualisation (cf. note 2.18) : 3,8 % en 2025, contre 3,4% de 2024,
- taux de revalorisation des salaires : 3,3 % en 2025, contre 3 % en 2024,
- taux de turnover : prise en compte des démissions et assimilés,
- taux de charges sociales selon taux réels observés par catégorie socioprofessionnelle,
- taux de mortalité : table INSEE,
- âge de départ à la retraite : 65 ans pour les ouvriers et ETAM et 67 ans pour les cadres en 2025, idem 2024.

Aucune modification de régime n'est intervenue sur les exercices présentés.

Une variation de 0,5 point de certains paramètres aurait un impact sur la provision de l'ordre de 6 % concernant le taux d'actualisation, de 6 % concernant le taux de revalorisation de salaires et de 1 % concernant le taux de turnover. Le taux d'actualisation est très inférieur aux moyennes historiques.

La durée moyenne s'élève à 11,5 années au 31 décembre 2025, comme au 31 décembre 2024.

L'échéancier de l'engagement net se répartit ainsi : 3 % à moins d'un an, 9 % compris entre 1 et 5 ans et 88 % à plus de 5 ans.

## NOTE 20 – PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

### 20.1 Provisions non courantes

Aucune provision non courante n'est constatée dans l'état de la situation financière.

### 20.2 Provisions courantes

|                        | 2024         | Variation de périmètre | Dotation   | Reprise utilisée | Reprise non utilisée | Écarts de conversion | Autres mouvements | 2025       |
|------------------------|--------------|------------------------|------------|------------------|----------------------|----------------------|-------------------|------------|
| Provision pour litiges | 718          |                        | 367        | -139             | -174                 |                      |                   | 772        |
| Autres provisions      | 308          |                        |            | -178             |                      |                      |                   | 130        |
| <b>TOTAL</b>           | <b>1 026</b> |                        | <b>367</b> | <b>-317</b>      | <b>-174</b>          |                      |                   | <b>902</b> |

Les mouvements de provisions ci-dessus correspondent à une reprise nette de -124 K€ intégralement constatés dans le résultat courant.

Au 31 décembre 2025, ces provisions concernent :

- des provisions pour litiges concernant des risques relatifs à des salariés à hauteur de 552 K€. Ces litiges ont généré une reprise nette de -16 K€.
- des provisions pour risques (hors litiges liés au personnel) pour lesquels une reprise nette de -108 K€ a été enregistrée. (cf note 8).

Comme indiqué en note 2.1, les passifs liés aux incertitudes fiscales sont constatés en dettes d'impôts, conformément à l'interprétation IFRIC 23 applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Aucune provision pour risques fiscaux n'a été constatée sur les exercices présentés

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

## 20.3 Actifs et passifs éventuels

Il n'existe passif éventuel significatif à la clôture de l'exercice.

Il existe un actif éventuel lié au remboursement à recevoir de la compagnie d'assurances au titre de la perte d'exploitation liée à l'inondation (négociations sur le complément d'indemnités en cours). Cf note 1.1.

## NOTE 21 – EXCÉDENT FINANCIER NET

### 21.1 Variation

|  | 2024           | Variation de périmètre | Augmentation  | Diminution   | Écarts de conversion | Autres mouvements | 2025           |
|--|----------------|------------------------|---------------|--------------|----------------------|-------------------|----------------|
| Dettes financières bancaires   | -1 170         |                        |               | 400          |                      |                   | -770           |
| Concours bancaires créditeurs (1)                                    | -2             |                        |               |              |                      |                   | -2             |
| Comptes courants créditeurs (1)                                      | -10 000        |                        |               |              |                      |                   | -10 000        |
| Autres dettes financières  | -4 336         |                        | -15           | 321          |                      |                   | -4 030         |
| <b>ENDETTEMENT FINANCIER BRUT</b>                                    | <b>-15 508</b> |                        | <b>-15</b>    | <b>721</b>   |                      |                   | <b>-14 802</b> |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (1)                          | 54 949         |                        | 6 904         |              |                      |                   | 61 853         |
| <b>EXCÉDENT FINANCIER NET avant dettes sur obligations locatives</b> | <b>39 441</b>  |                        | <b>6 888</b>  | <b>721</b>   |                      |                   | <b>47 051</b>  |
| <b>Dettes sur obligations locatives</b>                              | <b>-19 481</b> |                        | <b>-1 743</b> | <b>3 465</b> |                      |                   | <b>-17 758</b> |
| <b>EXCÉDENT FINANCIER NET</b>  | <b>19 961</b>  |                        | <b>5 146</b>  | <b>4 187</b> |                      |                   | <b>29 293</b>  |

(1) cf. note 17

Hormis les dettes liées aux obligations locatives, l'endettement du Groupe au 31 décembre 2025 est constitué de comptes courants créditeurs et de dettes financières bancaires liées à la société Mécanalu et à COMEY ainsi qu'à la dette sur acquisition des titres de COMEY. Les dettes sur acquisitions de titres comprennent un earn-out estimé à 3 015 K€, un crédit vendeur de 1 000 K€ et un ajustement sur la trésorerie acquise de 321 K€ (cf note 1.1).

Le Groupe n'a pas demandé le report de règlement de certains passifs financiers suite à la crise sanitaire.

### 21.2 Échéancier de l'endettement financier

L'échéancier de l'endettement financier est le suivant (hors dettes sur obligations locatives) :

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

|                                   | Moins d'1 an   | 1 à 2 ans   | 2 à 3 ans   | 3 à 5 ans     | Plus de 5 ans | Total          |
|-----------------------------------|----------------|-------------|-------------|---------------|---------------|----------------|
| Dettes financières bancaires      | -201           | -120        | -112        | -224          | -113          | -770           |
| Concours bancaires créditeurs     | -2             |             |             |               |               | -2             |
| Comptes courants créditeurs       | -10 000        |             |             |               |               | -10 000        |
| Autres dettes financières         | -3 530         | -500        |             |               |               | -4 030         |
| <b>ENDETTEMENT FINANCIER BRUT</b> | <b>-13 733</b> | <b>-620</b> | <b>-112</b> | <b>-224</b>   | <b>-113</b>   | <b>-14 802</b> |
|                                   |                |             |             | <b>-1 069</b> |               |                |

L'échéancier des dettes sur obligations locatives est présenté note 22 ci-après.

## 21.3 Endettement financier par devise à l'origine

L'endettement est exclusivement en euros.

## NOTE 22 – DETTES FINANCIÈRES LIÉES AUX OBLIGATIONS LOCATIVES

|  | 2024          | Variation de périmètre | Augmentation | Remboursement de la période | Variations de change | 2025          |
|--|---------------|------------------------|--------------|-----------------------------|----------------------|---------------|
| Dettes financières liées aux obligations locatives | 19 481        |                        | 1 743        | -3 465                      |                      | 17 758        |
| <b>TOTAL</b>                                       | <b>19 481</b> |                        | <b>1 743</b> | <b>-3 465</b>               |                      | <b>17 758</b> |

Comme indiqué en note 2.12, les contrats retraités portent sur des contrats de location immobilière.

L'échéancier des dettes sur obligations locatives est le suivant :

- Part à moins d'un an : 3 633 K€,
- Part comprise entre 1 et 5 ans : 10 225 K€,
- Part supérieure à 5 ans : 3 920 K€.

Pour information, les intérêts financiers liés au retraitement IFRS 16 versés en 2025 se sont élevés à 476 K€, contre 490 K€ en 2024, soit un flux total décaissé de 3 942 K€ en 2025 contre 3 883 K€ en 2024.

Conformément aux dispositions de la norme, les augmentations ne sont pas présentées en flux de financement dans le tableau des flux de trésorerie (compensation avec l'augmentation corrélative des dettes).

Comme indiqué en note 2.1, le Groupe n'a pas bénéficié d'allègements de loyers sur les exercices présentés.

## NOTE 23 – DETTES D'IMPÔTS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

### DETTES D'IMPÔTS :

L'analyse n'a pas conduit à identifier de passifs liés aux incertitudes fiscales (IFRIC 23), sur les exercices présentés.

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

## AUTRES PASSIFS COURANTS :

|   | 2025                | 2024         |
|---|---------------------|--------------|
| Clients et créditeurs divers (avances clients et avoirs à établir). Cf. note 2.16 | 1 002               | 1 035        |
| Produits constatés d'avance   | 471                 | 253          |
| <b>Sous-total passifs liés aux contrats clients</b>                               | <b>1 473</b>        | <b>1 288</b> |
| Dettes fiscales et sociales (hors impôt)  | 7 329               | 7 105        |
|   | <b>VALEUR NETTE</b> | <b>8 393</b> |

Le Groupe n'a pas demandé le report de paiement de certaines dettes à la clôture des exercices présentés. L'ensemble des autres passifs courants est à moins d'un an.

## NOTE 24 – INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS 9 définit des catégories financières dont l'affectation détermine le traitement comptable, mais qui ne correspondent pas à des postes spécifiques de l'état de la situation financière. Le tableau ci-dessous permet de faire le lien entre les actifs et les passifs financiers, les postes de l'état de la situation financière et leur traitement comptable.

Le Groupe n'a pas mis en place de contrat portant sur des dérivés.

|   | Désignation des instruments financiers | 2025                   |                  | 2024                   |                  |
|---|--|------------------------|------------------|------------------------|------------------|
|   |  | Valeur nette comptable | Juste valeur (2) | Valeur nette comptable | Juste valeur (2) |
| <b>ACTIFS</b>                                 |  |                        |                  |                        |                  |
| Actifs financiers non courants                | B                                      | 1 228                  | 1 228            | 1 115                  | 1 115            |
| Créances clients                              | B                                      | 29 709                 | 29 709           | 28 974                 | 28 974           |
| Autres actifs courants (1)                    | B                                      | 1 351                  | 1 351            | 600                    | 600              |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie       | A                                      | 61 853                 | 61 853           | 54 949                 | 54 949           |
| <b>PASSIFS</b>                                |  |                        |                  |                        |                  |
| Dettes financières courantes et non courantes | B                                      | 14 802                 | 14 802           | 15 508                 | 15 508           |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés      | B                                      | 13 006                 | 13 006           | 13 660                 | 13 660           |
| Autres passifs courants (1)                   | B                                      | 1 002                  | 1 002            | 1 035                  | 1 035            |

(1) Hors comptes de régularisation et créances et dettes fiscales et sociales.

(2) La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est proche de leur juste valeur.

A : actifs et passifs à la juste valeur par le résultat,

B : actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti.

C : actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global : aucun actif financier ne rentrait dans cette catégorie sur les exercices présentés.

L'impact des dépréciations et des variations de juste valeur a été donné dans les notes annexes supra liées aux postes concernés.

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

## NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

Comme indiqué ci-dessus, il n'existe pas de titres de participation non consolidés significatifs (cf. note 15.5). Aucun reclassement n'a été effectué entre les catégories sur les exercices présentés.

Lorsque la juste valeur est utilisée, soit pour évaluer les actifs / passifs financiers (cas des valeurs mobilières de placement), soit pour donner une information en annexe dans le tableau précédent sur la juste valeur des autres actifs / passifs financiers, les instruments financiers sont ventilés selon la hiérarchie définie par la norme IFRS 13 :

- Niveau 1 : juste valeur évaluée par référence à des prix (non ajustés) cotés sur des marchés pour des actifs et passifs identiques : valeurs mobilières de placement ;
- Niveau 2 : juste valeur évaluée par référence à des prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) : autres placements de trésorerie (certificats de dépôts et dépôts à terme) ;
- Niveau 3 : juste valeur évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché : aucun instrument financier n'est évalué en niveau 3 dans les comptes.

L'analyse effectuée selon la norme IFRS 7 n'a pas conduit à constater un ajustement au titre du risque de non-exécution (risque de contrepartie lié au risque de non recouvrement des actifs, et risque de crédit propre lié au risque de ne pas honorer les passifs financiers).

## NOTE 25 – EXPOSITION ET GESTION DES RISQUES

### 25.1 Gestion du risque de taux

Hormis des emprunts bancaires peu significatifs (769 K€), l'endettement du Groupe Installux concerne principalement l'avance en compte courant consentie par la société Financière CCE (10 000 K€), rémunérée au taux Euribor 1 mois + 0,6 %.

Les excédents de trésorerie du Groupe sont affectés en partie à des comptes à terme rémunérés à taux fixe sur des durées longues ne comportant aucun risque de taux. Les excédents de trésorerie résiduels sont quant à eux placés sur des comptes à terme rémunérés à taux fixe sur des durées courtes ; une variation instantanée de 1 point du taux de rémunération de ces supports aurait un impact non significatif sur le résultat consolidé avant impôt.

### 25.2 Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité du Groupe Installux est maîtrisé par une trésorerie largement excédentaire et une activité régulière tout au long de l'année. En effet, les actifs financiers courants sont très supérieurs aux passifs financiers courants.

Ainsi, les échéances des actifs et passifs financiers courants ne sont pas ventilées pour la part à moins d'un an.

### 25.3 Gestion du risque de contrepartie

Le Groupe Installux est son propre assureur du risque client sur la zone Euro. Pour maîtriser ce risque, le Groupe a diversifié son portefeuille clients et a mis en place un suivi quotidien de l'encours client. Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe. Comme indiqué en note 10, l'impact net des clients douteux est peu significatif sur les exercices présentés.

Les placements sont effectués uniquement auprès de banques de premier rang et le Groupe veille à diversifier l'attribution de ses transactions financières sur l'ensemble de ses partenaires bancaires, afin de limiter le risque de contrepartie.

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

Afin de sécuriser ses approvisionnements en matières premières, le Groupe a intégré l'activité extrusion.

## 25.4 Gestion du risque de marché

### Risque action :

Il n'y a aucun risque action.

### Risque lié à l'environnement macro-économique

Depuis plusieurs années, le Groupe doit continuer de composer avec les incertitudes économiques qui affectent structurellement le marché du bâtiment.

### Risque pays et risque de change :

Le Groupe n'est pas soumis à un risque pays significatif. Comme indiqué en note 15.4, les immobilisations de l'UGT Installux Gulf sont intégralement dépréciées. Par ailleurs, le Groupe ne détient pas d'actifs dans les pays affectés par la guerre en Ukraine.

Le Groupe Installux réalise l'essentiel de son activité en zone Euro et est donc peu sensible aux variations de change. Les impacts sont essentiellement dus à sa filiale Installux Gulf, dont la devise (le BHD) est indexée sur le Dollar US. Une variation instantanée de 10 % du BHD serait sans impact significatif sur les comptes.

Pour information, le résultat de change net constaté en 2025 en résultat s'élève à -83 K€ contre +22 K€ en 2024. Il porte essentiellement sur le chiffre d'affaires et les comptes courants intra-groupes.

Les actifs et passifs en devises à la clôture de l'exercice ne sont pas significatifs.

### Risque lié aux cours des matières premières :

En 2025, les billettes et les profils aluminium ont représenté 52 % des achats consommés, contre 53 % en 2024.

Pour couvrir ce risque et limiter l'impact des variations du cours de l'aluminium, le Groupe négocie des contrats d'approvisionnement auprès de ses fournisseurs, fixant les prix d'achat pour un volume et une durée déterminée. La fixation de ces prix d'achat est effectuée de manière corrélée avec les contrats de vente. Le Groupe ne prend aucune position spéculative sur le cours des métaux (contrats d'approvisionnement inférieurs aux prévisions de vente).

Au jour de l'arrêté des comptes 2025, les prix d'achat d'aluminium du Groupe sont fixés pour 58 % du volume prévisionnel 2026, contre 60 % en 2025.

### Risque lié aux cours de l'énergie :

Le Groupe a mis en place auprès de ses fournisseurs d'énergie (gaz et électricité) des contrats garantissant un prix d'achat sur l'exercice suivant (cf note 2.21).

Le Groupe s'efforce de conclure des contrats pour couvrir ses besoins en énergie au meilleur tarif et avait par ailleurs investi 1,1 M€ en 2023 pour installer des panneaux photovoltaïques en toiture des deux sites espagnols. Cet investissement permet de couvrir 20% des besoins en électricité de la société IES.

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

## NOTE 26 – IMPÔTS DIFFÉRÉS

|   | 2025       | 2024       |
|---|------------|------------|
| Différences temporaires fiscales / comptables       | 189        | 270        |
| Amortissement dérogatoire                           | -85        |            |
| Éliminations de marges intra-groupes                | 172        | 263        |
| Engagements de retraite                             | 532        | 477        |
| Déficits reportables                                | 236        | 486        |
| Réévaluation des actifs (regroupement d'entreprise) | -126       | -131       |
| Autres impôts différés                              | 53         | -513       |
| <b>TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS</b>                   | <b>970</b> | <b>852</b> |
| Dont impôts différés actifs nets                    | 1 018      | 1 393      |
| Dont impôts différés passifs nets                   | -48        | -541       |

Les mouvements d'impôts différés nets en 2025, soit 119 K€, se détaillent comme suit :

- impact sur le résultat consolidé : 127 K€,
- impact lié autres éléments du résultat global (a) : - 9 K€.

(a) Ecart actuariels liés aux engagements de retraite

Comme indiqué en note 2.20, les impôts différés sont présentés pour leur montant net par entité fiscale.

Les sociétés Installux et Campus Aluminium Installux forment un groupe intégré fiscalement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2025 concernent IES. Ils devraient être utilisés dans les 3 prochaines années.

Il n'existe pas d'impôts différés actifs significatifs non constatés au 31 décembre 2025.

## NOTE 27 – EFFECTIFS MOYENS

|   | 2025       | 2024       |
|---|------------|------------|
| Ouvriers                                    | 228        | 217        |
| Employés - Techniciens - Agents de maîtrise | 208        | 182        |
| Cadres                                      | 103        | 99         |
| <b>EFFECTIFS SALARIÉS</b>                   | <b>540</b> | <b>498</b> |
| Personnel mis à disposition du Groupe       | 72         | 37         |
| <b>EFFECTIFS TOTAUX</b>                     | <b>611</b> | <b>535</b> |

### Effectif de clôture

Au 31 décembre 2025, l'effectif salarié était de 544 personnes, contre 500 personnes au 31 décembre 2024.

L'effectif total de clôture n'est pas significatif, car les contrats d'intérim sont généralement arrêtés lors de la fermeture de fin d'année.

### NOTE 28 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

- **A - engagements hors bilan liés au périmètre du Groupe consolidé (engagements de rachat d'actions,...) :**

Dans le cadre de l'acquisition de COMEY, Installux bénéficie d'une garantie d'actif et de passif de 2 000 K€ valable jusqu'au 31 décembre 2027. La garantie n'a pas été mise en œuvre au 31 décembre 2025.

Par ailleurs, cette acquisition est assortie d'une clause de complément de prix à verser début 2027 et qui a fait l'objet d'une estimation dans les comptes au 31 décembre 2024 (cf. note 1.1).

- **B - engagements hors bilan liés au financement du Groupe :**

Néant.

- **C - engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe.**

Pour information, les engagements de loyers (engagement global intégrant la location et les autres composantes) liés aux contrats de véhicules et matériels, non retraités compte tenu de leur caractère non significatif se sont élevés à 1 163 K€ au 31 décembre 2025, contre 432 K€ au 31 décembre 2024. Les durées de contrats sont généralement comprises entre 2 et 5 années. La charge annuelle correspondante s'est élevée à 797 K€ sur l'exercice 2025, contre 654 K€ sur l'exercice 2024.

Les commandes d'immobilisations en cours représentaient un total de 584 K€ au 31 décembre 2025, contre 597 K€ au 31 décembre 2024.

### NOTE 29 – INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

#### 29.1 Avantages accordés aux Dirigeants et aux membres du Comité exécutif

|   | 2025  | 2024  |
|---|-------|-------|
| Avantages à court terme :   |       |       |
| Rémunérations (salaire, intéressement, participation, jetons de présence) | 1 532 | 1 521 |
| Charges sociales  | 723   | 716   |

Il n'existe pas d'instruments dilutifs attribués aux dirigeants sur les exercices présentés.

#### 29.2 Informations concernant les SCI ICCE, Compans et Marcilloles (cf. note 2.3)

Ces sociétés sont propriétaires de l'immobilier d'exploitation du Groupe et sont détenues indirectement par la Direction du Groupe Installux.

Synthèse des comptes cumulés des SCI :

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

|  | 2025   | 2024   |
|--|--------|--------|
| <b>RUBRIQUES DU BILAN :</b>              |        |        |
| Actifs non courants nets                 | 10 717 | 10 804 |
| Capitaux propres (y compris résultat)    | 11 849 | 15 624 |
| Endettement                              |        |        |
| <b>RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT :</b> |        |        |
| Chiffre d'affaires                       | 5 412  | 5 310  |
| Résultat                                 | 4 453  | 4 431  |

## 29.3 Transactions réalisées avec les sociétés non consolidées ayant des dirigeants en commun

Le tableau ci-dessous indique les montants figurant dans les comptes du Groupe Installux et relatifs aux entreprises liées présentées note 29.2, ainsi qu'aux sociétés suivantes :

- société fournissant des prestations au Groupe : Financière CCE (prestations d'assistance et de Direction générale) ;
- société cliente du Groupe : Les Cembros.

|   | 2025   | 2024   |
|---|--------|--------|
| <b>RUBRIQUES DE L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE :</b> |        |        |
| <b>ACTIF :</b>  |        |        |
| Dépôts et cautionnements versés                         | 1 057  | 1 011  |
| Créances clients  | 135    | 84     |
| Autres créances   | 54     | 300    |
| <b>PASSIF :</b>   |        |        |
| Comptes courants créditeurs                             | 10 000 | 10 000 |
| Dettes fournisseurs                                     | -34    | 464    |
| Autres dettes   | 13     | 5      |
| <b>RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT :</b>                |        |        |
| Chiffre d'affaires                                      | 163    | 127    |
| Loyers et charges locatives                             | -5 391 | -5 258 |
| Prestation d'assistance et de Direction générale        | -491   | -1 047 |
| Charges financières                                     | -280   | -425   |

Il n'y a pas d'engagement entre le Groupe Installux et les sociétés liées définies ci-dessus. Par ailleurs, le Groupe Installux n'a pas constaté de dépréciation ni de perte sur ces sociétés sur les exercices présentés.

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

## NOTE 30 – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Honoraires des Commissaires aux comptes

|   | 31/12/2025 |              |   |              |                 |              |
|---|------------|--------------|---|--------------|-----------------|--------------|
|   | Novances   |              | Premier Monde -<br>Meunier et<br>Associés |              | Autres cabinets |              |
|   | Montant    | %            | Montant                                   | %            | Montant         | %            |
| <b>Audit</b>  |            |              |   |              |                 |              |
| Commissariat aux comptes, certification,<br>examen des comptes individuels et<br>consolidés |            |              |   |              |                 |              |
| Émetteur  | 37         | 69,1         | 37  | 67,5         |                 |              |
| Filiales intégrées  |            |              |   |              |                 |              |
| globalement   | 14         | 25,7         | 15  | 27,4         | 37              | 100,0        |
| Services Autres que la Certification des<br>Comptes requis par les textes                   |            |              |   |              |                 |              |
| Émetteur  | 3          | 5,2          | 3   | 5,1          |                 |              |
| Filiales intégrées  |            |              |   |              |                 |              |
| globalement   |            |              |   |              |                 |              |
| Services Autres que la Certification des<br>Comptes   |            |              |   |              |                 |              |
| Émetteur  |            |              |   |              |                 |              |
| Filiales intégrées  |            |              |   |              |                 |              |
| globalement   |            |              |   |              |                 |              |
| <b>TOTAL</b>  | <b>53</b>  | <b>100,0</b> | <b>55</b>                                 | <b>100,0</b> | <b>37</b>       | <b>100,0</b> |

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

|   | 31/12/2024 |              |   |              |                 |              |
|---|------------|--------------|---|--------------|-----------------|--------------|
|   | Novances   |              | Premier Monde -<br>Meunier et<br>Associés |              | Autres cabinets |              |
|   | Montant    | %            | Montant                                   | %            | Montant         | %            |
| <b>Audit</b>  |            |              |   |              |                 |              |
| Commissariat aux comptes, certification,<br>examen des comptes individuels et<br>consolidés |            |              |   |              |                 |              |
| Émetteur  | 37         | 68,4         | 35  | 66,7         |                 |              |
| Filiales intégrées  |            |              |   |              |                 |              |
| globalement   | 14         | 26,5         | 15  | 28,2         | 23              | 100,0        |
| Services Autres que la Certification des<br>Comptes requis par les textes                   |            |              |   |              |                 |              |
| Émetteur  | 3          | 5,1          | 3   | 5,1          |                 |              |
| Filiales intégrées  |            |              |   |              |                 |              |
| globalement   |            |              |   |              |                 |              |
| Services Autres que la Certification des<br>Comptes   |            |              |   |              |                 |              |
| Émetteur  |            |              |   |              |                 |              |
| Filiales intégrées  |            |              |   |              |                 |              |
| globalement   |            |              |   |              |                 |              |
| <b>TOTAL</b>  | <b>53</b>  | <b>100,0</b> | <b>53</b>                                 | <b>100,0</b> | <b>23</b>       | <b>100,0</b> |

# GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2025

## RESULTATS DU GROUPE DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| Date d'arrêté<br>Durée de l'exercice (mois) | 31/12/2025<br>12 | 31/12/2024<br>12 | 31/12/2023<br>12 | 31/12/2022<br>12 | 31/12/2021<br>12 |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE (K€)</b>       |                  |                  |                  |                  |                  |
| Capital social                              | 4 482            | 4 482            | 4 482            | 4 565            | 4 565            |
| <b>Nombre d'actions</b>                     |                  |                  |                  |                  |                  |
| - ordinaires                                | 280 099          | 280 099          | 280 099          | 285 286          | 285 286          |
| - à dividende prioritaire                   |                  |                  |                  |                  |                  |
| <b>OPERATIONS ET RESULTATS (K€)</b>         |                  |                  |                  |                  |                  |
| Chiffre d'affaires hors taxes               | 164 695          | 147 623          | 149 608          | 163 312          | 138 729          |
| Charge d'impôt                              | 3 004            | 2 860            | 2 265            | 2 291            | 3 048            |
| Intéressement et participation des salariés | 828              | 942              | 923              | 905              | 1 292            |
| Résultat net                                | 7 534            | 8 449            | 6 302            | 6 339            | 8 512            |
| Résultat distribué (société mère)           | 2 235            | 2 236            | 2 241            | 2 282            | 2 282            |
| <b>RESULTAT PAR ACTION (€)</b>              |                  |                  |                  |                  |                  |
| Résultat net                                | 27               | 30               | 22               | 22               | 30               |
| Dividende distribué (société mère)          | 8                | 8                | 8                | 8                | 8                |
| <b>PERSONNEL</b>                            |                  |                  |                  |                  |                  |
| Effectif moyen des salariés                 | 533              | 500              | 509              | 480              | 466              |
| Charges de personnel (K€)                   | 32 069           | 29 185           | 28 582           | 25 855           | 24 662           |

### NOVANCES

13 rue Claude Chappe - Parc de Crécy  
69370 ST DIDIER AU MONT D'OR

### PREMIER MONDE

20, rue Louis Guérin  
69100 VILLEURBANNE

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

### EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'Assemblée Générale des actionnaires de la société Installux,

#### 1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Installux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### 2- Fondement de l'opinion

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

#### 3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les notes 2.8 « Ecarts d'acquisition » et 2.13 « Tests de dépréciation » de l'annexe aux comptes consolidés mentionnent et précisent les paramètres retenus pour l'évaluation des écarts d'acquisition. Nous nous sommes assurés que les estimations retenues étaient adaptées, documentées, reflétaient convenablement les actifs concernés et faisait l'objet d'une information appropriée en annexe aux comptes consolidés.

#### 4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

#### 5- Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

#### 6- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Lyon, le 30 avril 2026

### **NOVANCES**

Société de Commissaires aux comptes  
*Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom*  
Christophe ALEXANDRE, représentant légal



### **PREMIER MONDE**

Société de Commissaires aux comptes  
*Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom*  
Patrick VELAY, représentant légal



## COMPTES INDIVIDUELS DE LA SOCIÉTÉ INSTALLUX

# INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

## BILAN ACTIF

(en K€)

| Rubriques                                       | Montant brut   | Amortissements<br>Dépréciations | 2025           | 2024           |
|---|----------------|---------------------------------|----------------|----------------|
| <b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>            |                |                                 |                |                |
| Frais d'établissement                           |                |                                 |                |                |
| Frais de développement                          |                |                                 |                |                |
| Concessions, brevets, droits similaires         | 3 906          | 2 594                           | 1 311          | 1 269          |
| Fonds commercial                                |                |                                 |                |                |
| Autres immobilisations incorporelles            | 601            |                                 | 601            | 281            |
| Avances, acomptes immobilisations incorporelles |                |                                 |                |                |
| <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>              |                |                                 |                |                |
| Terrains  | 47             |                                 | 47             | 47             |
| Constructions                                   |                |                                 |                |                |
| Installations techniques, matériel, outillage   | 23 738         | 19 025                          | 4 714          | 5 359          |
| Autres immobilisations corporelles              | 6 227          | 5 140                           | 1 087          | 1 194          |
| Immobilisations en cours                        |                |                                 |                |                |
| Avances et acomptes                             | 52             |                                 | 52             | 28             |
| <b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>              |                |                                 |                |                |
| Participations par mise en équivalence          |                |                                 |                |                |
| Autres participations                           | 33 277         | 10                              | 33 267         | 33 267         |
| Créances rattachées à des participations        |                |                                 |                |                |
| Autres titres immobilisés                       |                |                                 |                |                |
| Prêts   |                |                                 |                |                |
| Autres immobilisations financières              | 704            |                                 | 704            | 679            |
| <b>ACTIF IMMOBILISE</b>                         | <b>68 552</b>  | <b>26 769</b>                   | <b>41 783</b>  | <b>42 123</b>  |
| <b>STOCKS ET EN-COURS</b>                       |                |                                 |                |                |
| Matières premières, approvisionnements          | 98             |                                 | 98             | 128            |
| En-cours de production de biens                 |                |                                 |                |                |
| En-cours de production de services              |                |                                 |                |                |
| Produits intermédiaires et finis                |                |                                 |                |                |
| Marchandises                                    | 15 263         | 2 653                           | 12 611         | 12 299         |
| Avances, acomptes versés/commandes              |                |                                 |                |                |
| <b>CREANCES</b>                                 |                |                                 |                |                |
| Créances clients & comptes rattachés            | 14 829         | 992                             | 13 836         | 13 654         |
| Autres créances                                 | 28 587         | 500                             | 28 087         | 27 627         |
| Charges constatées d'avance                     | 590            |                                 | 590            | 583            |
| <b>DIVERS</b>                                   |                |                                 |                |                |
| Valeurs mobilières de placement                 |                |                                 |                |                |
| Disponibilités                                  | 46 186         |                                 | 46 186         | 39 308         |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                          | <b>105 553</b> | <b>4 145</b>                    | <b>101 408</b> | <b>93 600</b>  |
| Ecarts de conversion actif                      |                |                                 |                |                |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                            | <b>174 104</b> | <b>30 914</b>                   | <b>143 190</b> | <b>135 723</b> |

# INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

## BILAN PASSIF

(en K€)

| Rubriques  | 2025           | 2024           |
|--|----------------|----------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                                |                |                |
| Capital social ou individuel (dont versé : 4 482)      | 4 482          | 4 482          |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport                 | 1 366          | 1 366          |
| Ecart de réévaluation                                  |                |                |
| Réserve légale   | 456            | 456            |
| Réserves statutaires ou contractuelles                 |                |                |
| Réserves réglementées                                  |                |                |
| Autres réserves  | 69 189         | 67 222         |
| Report à nouveau                                       | 5              | 5              |
| <b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>      | <b>3 211</b>   | <b>4 202</b>   |
| Subventions d'investissements                          |                |                |
| Provisions réglementées                                |                |                |
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                                | <b>78 709</b>  | <b>77 734</b>  |
| Provisions pour risques                                | 450            | 196            |
| Provisions pour charges                                | 130            | 308            |
| <b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>              | <b>580</b>     | <b>504</b>     |
| <b>DETTES FINANCIERES</b>                              |                |                |
| Emprunts obligataires convertibles                     |                |                |
| Autres emprunts obligataires                           |                |                |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit |                |                |
| Emprunts, dettes financières divers                    | 55 206         | 48 363         |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours       |                |                |
| <b>DETTES D'EXPLOITATION</b>                           |                |                |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés               | 5 198          | 5 933          |
| Dettes fiscales et sociales                            | 2 472          | 2 773          |
| <b>DETTES DIVERSES</b>                                 |                |                |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés        |                |                |
| Autres dettes  | 1 025          | 417            |
| Produits constatés d'avance                            |                |                |
| <b>DETTES</b>  | <b>63 901</b>  | <b>57 485</b>  |
| Ecart de conversion passif                             |                |                |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                                   | <b>143 190</b> | <b>135 723</b> |

Résultat de l'exercice en centimes 3 211 036,17 €

Total du bilan en centimes 143 190 399,02 €

# INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

## COMPTE DE RESULTAT

(en K€)

| Rubriques  | France        | Exportation  | 2025          | 2024          |
|--|---------------|--------------|---------------|---------------|
| Ventes de marchandises   | 68 668        | 3 224        | 71 892        | 71 716        |
| Production vendue de biens   | 445           | 9            | 454           | 599           |
| Production vendue de services  | 4 336         | 1 318        | 5 654         | 5 174         |
| <b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>  | <b>73 449</b> | <b>4 550</b> | <b>78 000</b> | <b>77 490</b> |
| Production stockée   |               |              |               |               |
| Production immobilisée   |               |              |               |               |
| Subventions d'exploitation   |               |              |               | 2             |
| Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges            |               |              | 1 140         | 1 452         |
| Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles        |               |              | 18            |               |
| Autres produits  |               |              | 325           | 36            |
| <b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>   |               |              | <b>79 483</b> | <b>78 979</b> |
| Achats de marchandises (y compris droits de douane)                        |               |              | 43 549        | 42 276        |
| Variation de stock (marchandises)  |               |              | -376          | 513           |
| Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane) |               |              | 890           | 1 029         |
| Variations de stock (matières premières et approvisionnements)             |               |              | 31            | 39            |
| Autres achats et charges externes  |               |              | 18 978        | 18 415        |
| Impôts, taxes et versements assimilés                                      |               |              | 392           | 544           |
| Salaires et traitements  |               |              | 5 421         | 5 201         |
| Charges sociales   |               |              | 2 542         | 2 507         |
| <b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>  |               |              |               |               |
| Sur immobilisations : dotations aux amortissements                         |               |              | 1 811         | 1 921         |
| Sur actif circulant : dotations aux provisions                             |               |              | 1 156         | 1 540         |
| Pour risques et charges : dotations aux provisions                         |               |              | 315           |               |
| Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées |               |              | 41            |               |
| Autres charges   |               |              | 158           | 390           |
| <b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>  |               |              | <b>74 907</b> | <b>74 373</b> |
| <b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>   |               |              | <b>4 575</b>  | <b>4 606</b>  |
| Produits financiers de participations                                      |               |              | 776           | 1 083         |
| Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé   |               |              |               |               |
| Autres intérêts et produits assimilés                                      |               |              | 1 391         | 1 930         |
| Reprises sur provisions et transferts de charges                           |               |              |               |               |
| Différences positives de change  |               |              |               | 16            |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement              |               |              |               |               |
| <b>PRODUITS FINANCIERS</b>   |               |              | <b>2 166</b>  | <b>3 029</b>  |
| Dotations financières aux amortissements et provisions                     |               |              | 500           |               |
| Intérêts et charges assimilées   |               |              | 1 413         | 1 841         |
| Différences négatives de change  |               |              | 30            |               |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement             |               |              |               |               |
| <b>CHARGES FINANCIERES</b>   |               |              | <b>1 943</b>  | <b>1 841</b>  |
| <b>RESULTAT FINANCIER</b>  |               |              | <b>223</b>    | <b>1 189</b>  |
| <b>RESULTAT COURANT</b>  |               |              | <b>4 799</b>  | <b>5 794</b>  |
| <b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>  |               |              | <b>0</b>      | <b>267</b>    |
| <b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>   |               |              | <b>0</b>      | <b>96</b>     |
| <b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>   |               |              | <b>0</b>      | <b>171</b>    |
| Intéressement et participation des salariés aux résultats de l'entreprise  |               |              | 363           | 350           |
| Impôts sur les bénéfices   |               |              | 1 225         | 1 413         |
| <b>BENEFICE OU PERTE</b>   |               |              | <b>3 211</b>  | <b>4 202</b>  |

# ANNEXES

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Au 31 décembre 2025, la société Installux détenait 688 actions d'autocontrôle, pour un montant de 195 K€, comptabilisé en immobilisations financières.

## FAITS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Le 27 janvier 2026, la société Installux a acquis sur fonds propres 100% des titres de la société SVF auprès de la société CLF SATREM (Groupe VIGIANS).

# INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

### PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes de l'exercice clos ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifiés par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application ANC n°2022-06, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'application de ce règlement a principalement un impact sur la présentation des comptes. Les principales évolutions applicables à l'entité concernent :

- La suppression de la technique des transferts de charges ; les refacturations diverses sont désormais comptabilisées en chiffre d'affaires ;
- La modification de la définition du résultat exceptionnel, conduisant à comptabiliser certains éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel en résultat d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les coûts de développement sont comptabilisés en charges.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et sont amortis selon les règles suivantes :

| Catégorie                      | Mode     | Durée      |
|--------------------------------|----------|------------|
| Logiciels bureautique          | Linéaire | 3 à 4 ans  |
| Progiciels de gestion intégrée | Linéaire | 10 ans     |
| Autres logiciels               | Linéaire | 4 et 8 ans |

# INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, éventuellement augmenté des frais nécessaires à leur mise en service.

Les modes et les durées d'amortissement retenus sont les suivants :

| Catégorie               | Mode     | Durée       |
|-------------------------|----------|-------------|
| Matériel et outillage   | Linéaire | 5 à 15 ans  |
| Matériel de stockage    | Linéaire | 10 à 20 ans |
| Matériel de manutention | Linéaire | 5 à 15 ans  |
| Agencements divers      | Linéaire | 10 à 20 ans |
| Showroom                | Linéaire | 3 ans       |
| Véhicules               | Linéaire | 4 à 6 ans   |
| Matériel informatique   | Linéaire | 3 à 7 ans   |
| Matériel de bureau      | Linéaire | 5 à 10 ans  |

## IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

Elles sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision pour tenir compte de leur valeur à la date de clôture de l'exercice.

Cette valeur ne peut être inférieure à la quote-part des capitaux propres détenus dans les sociétés concernées.

## STOCKS

Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Ils sont dépréciés le cas échéant par voie de provision pour tenir compte de leur valeur à la date de clôture de l'exercice.

## CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Taux de provision retenus :

|                                    |              |
|------------------------------------|--------------|
| clients en liquidation judiciaire  | 100 %        |
| clients en redressement judiciaire | 50 % à 100 % |
| clients au contentieux             | 20 % à 100 % |

# INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

(en K€)

| Rubriques  | Début d'exercice       | Réévaluation | Acquisition apports |
|--|------------------------|--------------|---------------------|
| Frais d'établissement, de recherche et de développement<br>Autres postes d'immobilisations incorporelles | 3 890                  |              | 616                 |
| <b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>   | <b>3 890</b>           |              | <b>616</b>          |
| Terrains   | 47                     |              |                     |
|  | <i>dont composants</i> |              |                     |
| Constructions sur sol propre   |                        |              |                     |
| Constructions sur sol d'autrui   |                        |              |                     |
| Constructions installations générales, agencements, aménagements   |                        |              |                     |
| Installations techniques, matériel et outillage industriels  | 26 932                 |              | 576                 |
| Installations générales, agencements, aménagements   | 3 044                  |              | 87                  |
| Matériel de transport  | 3                      |              |                     |
| Matériel de bureau et informatique, mobilier   | 2 938                  |              | 155                 |
| Emballages récupérables et divers  |                        |              |                     |
| Immobilisations corporelles en cours   |                        |              | 52                  |
| Avances et acomptes  | 28                     |              |                     |
| <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>   | <b>32 991</b>          |              | <b>871</b>          |
| Participations évaluées par mise en équivalence  |                        |              |                     |
| Autres participations  | 33 277                 |              | 0                   |
| Autres titres immobilisés  |                        |              |                     |
| Prêts et autres immobilisations financières  | 679                    |              | 25                  |
| <b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>   | <b>33 956</b>          |              | <b>25</b>           |
| <b>TOTAL GENERAL</b>   | <b>70 837</b>          |              | <b>1 512</b>        |

# INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

| Rubriques  | Diminution par virement | Cession      | Fin d'exercice                                 | Valeur d'origine |
|--|-------------------------|--------------|--|------------------|
| Frais d'établissement, de recherche et de développement<br>Autres postes d'immobilisations incorporelles   |                         |              | 4 507  |                  |
| <b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>   |                         |              | <b>4 507</b>                                   |                  |
| Terrains<br>Constructions sur sol propre<br>Constructions sur sol d'autrui<br>Constructions installations générales, agencements, aménagements<br>Installations techniques, matériel et outillage industriels<br>Installations générales, agencements, aménagements<br>Matériel de transport<br>Matériel de bureau et informatique, mobilier<br>Emballages récupérables et divers<br>Immobilisations corporelles en cours<br>Avances et acomptes |                         | 3 770        | 47<br>23 738<br>3 131<br>3<br>3 093<br>52<br>0 |                  |
| <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>   |                         | <b>3 798</b> | <b>30 064</b>                                  |                  |
| Participations évaluées par mise en équivalence<br>Autres participations<br>Autres titres immobilisés<br>Prêts et autres immobilisations financières   |                         |              | 33 277<br>704                                  |                  |
| <b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>   |                         |              | <b>33 956</b>                                  |                  |
| <b>TOTAL GENERAL</b>   |                         | <b>3 798</b> | <b>68 552</b>                                  |                  |

# INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

## TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

(en K€)

| Rubriques   | Début d'exercice              | Dotations                | Reprises     | Fin d'exercice                |
|---|-------------------------------|--------------------------|--------------|-------------------------------|
| Frais d'établissement, de recherche et de développement<br>Autres postes d'immobilisations incorporelles  | 2 341                         | 253                      |              | 2 594                         |
| <b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>  | <b>2 341</b>                  | <b>253</b>               |              | <b>2 594</b>                  |
| Terrains<br>Constructions sur sol propre<br>Constructions sur sol d'autrui<br>Constructions inst. générales, agencements<br>Installations techn., matériel et outillage<br>Installations générales, agencements<br>Matériel de transport<br>Matériel de bureau, informatique, mobilier<br>Emballages récupérables et divers | 21 574<br>2 313<br>1<br>2 476 | 1 208<br>124<br>1<br>226 | 3 757        | 19 025<br>2 437<br>2<br>2 702 |
| <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>  | <b>23 364</b>                 | <b>1 558</b>             | <b>3 757</b> | <b>24 164</b>                 |
| <b>TOTAL GENERAL</b>  | <b>28 705</b>                 | <b>1 811</b>             | <b>3 757</b> | <b>26 759</b>                 |

### VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

| Rubriques   | Dotations             |                |                        | Reprises                |                      |                        | Mouvements amortissements fin exercice |
|---|-----------------------|----------------|------------------------|-------------------------|----------------------|------------------------|--|
|   | Différentiel de durée | Mode dégressif | Amort.fisc. exception. | Différentiel de durée   | Mode dégressif       | Amort.fisc. exception. |  |
| Frais établ., recherche, développement<br>Autres postes d'immob. incorporelles  |                       |                |                        |                         |                      |                        |  |
| <b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>  |                       |                |                        |                         |                      |                        |  |
| Terrains<br>Constructions sur sol propre<br>Constructions sur sol d'autrui<br>Constructions inst. générales, agencements<br>Installations techn., matériel et outillage<br>Installations générales, agencements<br>Matériel de transport<br>Matériel de bureau, informatique, mobilier<br>Emballages récupérables et divers |                       |                |                        |                         |                      |                        |  |
| <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>  |                       |                |                        |                         |                      |                        |  |
| <b>TOTAL GENERAL</b>  |                       |                |                        |                         |                      |                        |  |
| <b>Charges réparties sur plusieurs exercices</b>  |                       |                |                        | <b>Début d'exercice</b> | <b>Augmentations</b> | <b>Dotations</b>       | <b>Fin d'exercice</b>                  |
| Frais d'émission d'emprunts à étaler<br>Primes de remboursement des obligations   |                       |                |                        |                         |                      |                        |  |

# INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

## TABLEAU DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

(en K€)

| Rubriques  | Début d'exercice                         | Dotations                     | Reprises                           | Fin d'exercice                          |
|--|--|-------------------------------|------------------------------------|---|
| Provisions gisements miniers, pétroliers<br>Provisions pour investissement<br>Provisions pour hausse des prix<br>Amortissements dérogatoires<br>Dont majorations exceptionnelles 30 %<br>Provisions pour prêts d'installation<br>Autres provisions réglementées  |  |                               |                                    |   |
| <b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>   |  |                               |                                    |   |
| Provisions pour litiges<br>Provisions pour garanties clients<br>Provisions pertes marchés à terme<br>Provisions pour amendes et pénalités<br>Provisions pour pertes de change<br>Provisions pensions, obligations similaires<br>Provisions pour impôts<br>Provisions pour renouvellement immobilisations<br>Provisions pour gros entretien et grandes révisions<br>Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer<br>Autres provisions pour risques et charges | 196<br><br><br><br><br><br><br>84<br>224 | 259<br><br><br><br><br><br>56 | 5<br><br><br><br><br><br>84<br>150 | 450<br><br><br><br><br><br><br>56<br>74 |
| <b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES (1)</b>   | <b>504</b>                               | <b>315</b>                    | <b>239</b>                         | <b>580</b>                              |
| Dépréciations immobilisations incorporelles<br>Dépréciations immobilisations corporelles<br>Dépréciations titres mis en équivalence<br>Dépréciations titres de participation<br>Dépréciations autres immobilisations financières<br>Dépréciations stocks et en cours<br>Dépréciations comptes clients<br>Autres dépréciations  | 10<br><br><br>2 588<br>803               | 310<br>846<br>500             | 245<br>656                         | 10<br>2 653<br>992<br>500               |
| <b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>  | <b>3 401</b>                             | <b>1 656</b>                  | <b>901</b>                         | <b>4 155</b>                            |
| <b>TOTAL GENERAL</b>   | <b>3 905</b>                             | <b>1 971</b>                  | <b>1 140</b>                       | <b>4 735</b>                            |
| Dotations et reprises d'exploitation<br>Dotations et reprises financières<br>Dotations et reprises exceptionnelles   |  | 1 471<br>500                  | 1 140                              |   |
| Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice  |  |                               |                                    |   |

(1) Les provisions pour risques et charges reprises au cours de l'exercice ont été utilisées à hauteur de 150 K€.

# INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

## TABLEAU DES DISPONIBILITES

(en K€)

| Rubriques   | 2025          | 2024          |
|---|---------------|---------------|
| Comptes bancaires & caisse  | 13 191        | 3 848         |
| Comptes à terme et certificats de dépôts négociables (dont intérêts courus) | 32 807        | 35 460        |
| Effets portés en compte et non échus (escompte en valeur)                   | 188           | 0             |
| <b>Total</b>  | <b>46 186</b> | <b>39 308</b> |

## TABLEAU DES ECHEANCES DES CREANCES

(en K€)

| Etat des créances   | Montant brut  | 1 an au plus  | Plus d'un an |
|---|---------------|---------------|--------------|
| Créances rattachées à des participations                                |               |               |              |
| Prêts (1) (2)   |               |               | 704          |
| Autres immobilisations financières                                      | 704           |               |              |
| Clients douteux ou litigieux  | 1 242         | 1 242         |              |
| Autres créances clients   | 13 586        | 13 586        |              |
| Créances représentatives de titres prêtés                               |               |               |              |
| Personnel et comptes rattachés  | 34            | 34            |              |
| Sécurité Sociale et autres organismes sociaux                           |               |               |              |
| Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices                    | 215           | 215           |              |
| Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée                 | 433           | 433           |              |
| Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés |               |               |              |
| Etat, autres collectivités : créances diverses                          |               |               |              |
| Groupe et associés (2)  | 27 376        | 27 376        |              |
| Débiteurs divers  | 529           | 529           |              |
| Charges constatées d'avance   | 590           | 590           |              |
| <b>TOTAL GENERAL</b>  | <b>44 710</b> | <b>44 006</b> | <b>704</b>   |
| (1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice                      |               |               |              |
| (1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice              |               |               |              |
| (2) Prêts et avances consentis aux associés                             |               |               |              |

# INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

## TABLEAU DES ECHEANCES DES DETTES

(en K€)

| Etat des dettes   | Montant brut  | 1 an au plus  | Plus d'1 an,<br>moins de 5 ans | Plus de 5 ans |
|---|---------------|---------------|--------------------------------|---------------|
| Emprunts obligataires convertibles (1)                                |               |               |                                |               |
| Autres emprunts obligataires (1)                                      |               |               |                                |               |
| Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine (1)                     |               |               |                                |               |
| Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine (1)                     |               |               |                                |               |
| Emprunts et dettes financières divers (1) (2)                         | 1 015         | 265           | 750                            |               |
| Fournisseurs et comptes rattachés                                     | 5 198         | 5 198         |                                |               |
| Personnel et comptes rattachés  | 1 083         | 1 083         |                                |               |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux                         | 739           | 739           |                                |               |
| Etat : impôt sur les bénéfices  |               |               |                                |               |
| Etat : Taxe sur la valeur ajoutée                                     | 491           | 491           |                                |               |
| Etat : obligations cautionnées  |               |               |                                |               |
| Etat : autres impôts, taxes et assimilés                              | 159           | 159           |                                |               |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés                       |               |               |                                |               |
| Groupe et associés (2)  | 54 191        | 54 191        |                                |               |
| Autres dettes   | 1 025         | 1 025         |                                |               |
| Dettes représentatives de titres empruntés                            |               |               |                                |               |
| Produits constatés d'avance   |               |               |                                |               |
| <b>TOTAL GENERAL</b>  | <b>63 901</b> | <b>63 151</b> | <b>750</b>                     |               |
| (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice                            |               |               |                                |               |
| (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice                           | 306           |               |                                |               |
| (2) Emprunts, dettes contractés auprès d'associés personnes physiques |               |               |                                |               |

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

| Catégories de titres | Nombre de titres           |                          |                               | Valeur nominale |
|----------------------|----------------------------|--------------------------|-------------------------------|-----------------|
|                      | A la clôture de l'exercice | Créés pendant l'exercice | Remboursés pendant l'exercice |                 |
| Actions ordinaires   | 280 099                    |                          |                               | 16              |

# INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en K€)

| Situation à l'ouverture de l'exercice                         |  | Solde        |
|---|--|--------------|
| Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs |  | 77 734       |
| Distributions sur résultats antérieurs                        |  | 2 235        |
| Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs |  | 75 498       |
| Variations en cours d'exercice                                |  | En plus      |
| Réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues   |  |              |
| Résultat de l'exercice  |  | 3 211        |
| <b>SOLDE</b>  |  | <b>3 211</b> |
| Situation à la clôture de l'exercice                          |  | Solde        |
| Capitaux propres avant répartition                            |  | 78 709       |

## IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

| Dénomination sociale - Siège social   | Forme    | Montant capital | % détenu |
|---|----------|-----------------|----------|
| Financière CCE<br>Chemin du Bois Rond - 69720 St-Bonnet-de-Mure<br>484 496 161 R.C.S Lyon | S.A.R.L. | 22 798 500      | 80,94 %  |

# INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

## TABLEAU-LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en K€)

| Dénomination<br>Siège Social   | Capital<br>Réserves + R.<br>à N. | Quote-part<br>Dividendes | Val. brute Titres<br>Val. nette Titres | Prêts<br>Cautions | Chiffre d'affaires<br>Résultat |
|--|----------------------------------|--------------------------|--|-------------------|--------------------------------|
| FILIALES (plus de 50 %)  |                                  |                          |  |                   |                                |
| S.A.S. Tiaso<br>St-Bonnet-de-Mure (69)   | 617<br>17 692                    | 100,00                   | 11 354<br>11 354                       |                   | 15 028<br>214                  |
| S.A.S. Mécanalu<br>St-Bonnet-de-Mure (69)  | 171<br>2 597                     | 100,00                   | 1 700<br>1 700                         |                   | 8 977<br>506                   |
| S.A.S. France Alu Color<br>Marcilloles (38)  | 700<br>25 483                    | 100,00                   | 1 893<br>1 893                         |                   | 18 040<br>2 243                |
| S.L. Installux Extrusión<br>Services<br>Parets del Valles - Barcelone -<br>ESPAGNE           | 2 000<br>5 746                   | 100,00                   | 10<br>10                               | 25 500            | 61 037<br>1 248                |
| S.A. Installux Trading Export<br>Genève - SUISSE   | (1) 107<br>(1) 2 148             | 100,00                   | 72<br>72                               |                   | (2) 544<br>(2) 170             |
| S.A.R.L. Installux Management<br>Gestion - I.M.G.<br>St-Bonnet-de-Mure (69)                  | 8<br>1 434                       | 100,00                   | 5<br>5                                 | 1 150             | 5 324<br>108                   |
| S.A.S. Campus Aluminium Installux<br>St-Bonnet-de-Mure (69)                                  | 10<br>- 98                       | 100,00                   | 10                                     | 500               | 277<br>-33                     |
| S.A.S COMEYFI<br>Villeneuve-sur-Yonne (89)   | 173<br>832                       | 100,00                   | 18 233<br>18 233                       |                   | 109<br>772                     |
| <p>(1) conversion au cours de clôture</p> <p>(2) conversion au cours moyen de l'exercice</p> |                                  |                          |  |                   |                                |

# INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

## PRODUITS A RECEVOIR

(en K€)

|   | Montant      |
|---|--------------|
| <b>Rubriques</b>                                |              |
| <b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>             | <b>59</b>    |
| 418100 Clients – factures à établir             | 55           |
| 418100 Clients – factures à établir Groupe      | 3            |
| <b>AUTRES CREANCES</b>                          | <b>320</b>   |
| 409 600 Fournisseurs - avoirs à recevoir        | 2            |
| 409 800 Fournisseurs - avoirs à recevoir        | 116          |
| 409 890 Fournisseurs - avoirs à recevoir Groupe | 202          |
| 448 700 Etat produits à recevoir                | 0            |
| <b>BANQUES, ETABLISSEMENTS FINANCIERS</b>       | <b>1 563</b> |
| 518 700 Intérêts courus à recevoir              | 1 563        |
| <b>TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR</b>            | <b>1 942</b> |

## CHARGES A PAYER

(en K€)

|   | Montant      |
|---|--------------|
| <b>Rubriques</b>                                    |              |
| <b>DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACHES</b>          | <b>2 084</b> |
| 408 100 Fournisseurs - factures à recevoir          | 838          |
| 408 190 Fournisseurs - factures à recevoir Groupe   | 1 246        |
| <b>AUTRES DETTES</b>                                | <b>279</b>   |
| 419 800 Clients - avoirs à établir                  | 272          |
| 419 800 Clients - avoirs à établir Groupe           | 7            |
| <b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>                  | <b>1 552</b> |
| 428 200 Provision congés payés                      | 458          |
| 428 600 Personnel - charges à payer                 | 606          |
| 438 200 Charges sociales sur provision congés payés | 211          |
| 438 600 Organismes sociaux - charges à payer        | 132          |
| 448 600 Etat - charges à payer                      | 144          |
| <b>TOTAL DES CHARGES A PAYER</b>                    | <b>3 916</b> |

# INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

## CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(en K€)

|  | Montant    |
|--|------------|
| <b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>                         | <b>590</b> |
| 486 000 Charges d'exploitation constatées d'avance         | 590        |
| <b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>                         |            |
| 487 000 Produits d'exploitation constatés d'avance         |            |
| <b>TOTAL DES CHARGES &amp; PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b> | <b>590</b> |

## VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

(en K€)

|                                 | 2025          | 2024          |
|---------------------------------|---------------|---------------|
| Ventes de marchandises – France | 68 668        | 68 511        |
| Ventes de marchandises – Export | 3 224         | 3 205         |
| Ventes de produits – France     | 445           | 599           |
| Ventes de produits – Export     | 9             | 0             |
| Produits accessoires            | 5 654         | 5 174         |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>78 000</b> | <b>77 490</b> |

## EFFECTIF MOYEN

| Effectifs                         | Personnel salarié | Personnel à disposition de l'entreprise |
|-----------------------------------|-------------------|---|
| Cadres                            | 46                | 2                                       |
| Agents de maîtrise et techniciens | 50                | 1                                       |
| Ouvriers                          | 37                | 34                                      |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>132</b>        | <b>37</b>                               |

# INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

## CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

(en K€)

| Nature des produits   | Montant      |
|---|--------------|
| Intérêts sur comptes à terme et certificats de dépôts négociables | 1 391        |
| Intérêts des avances Groupe                                       | 776          |
| Gains de change   |              |
| <b>TOTAL</b>  | <b>2 166</b> |

| Nature des charges                        | Montant      |
|---|--------------|
| Intérêts crédit-vendeur                   | 15           |
| Intérêts des avances Groupe               | 1 337        |
| Escomptes accordés sur règlements clients | 61           |
| Pertes de change                          | 30           |
| <b>TOTAL</b>                              | <b>1 443</b> |

## CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

(en K€)

| Nature des produits                             | Montant  |
|---|----------|
| Produits de cessions d'immobilisations          |          |
| Reprises sur provisions pour risques et charges |          |
| <b>TOTAL</b>                                    | <b>0</b> |

| Nature des charges                               | Montant  |
|--|----------|
| VNC des immobilisations cédées ou mises au rebut |          |
| Dotations aux provisions pour risques et charges |          |
| Autres   |          |
| <b>TOTAL</b>                                     | <b>0</b> |

# INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

## REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

(en K€)

| Répartition                                 | Résultat avant impôt | Impôt dû (1) | Résultat net après impôt |
|---|----------------------|--------------|--------------------------|
| Résultat courant                            | 4 799                | 1 329        | 3 469                    |
| Résultat exceptionnel                       |                      |              |                          |
| Intéressement et participation des salariés | -363                 | -105         | -258                     |
| <b>RESULTAT COMPTABLE</b>                   | <b>4 436</b>         | <b>1 225</b> | <b>3 211</b>             |

(1) L'impôt dû comprend l'impôt sur les sociétés - IS - au taux normal de 25 %, la contribution additionnelle de 3,3 % (calculée sur l'IS excédant 763 K€) ainsi qu'un crédit d'impôt mécénat d'entreprise de 28 K€.

Les sociétés Installux et Campus Aluminium Installux forment depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 un groupe intégré fiscalement, dont Installux est la société tête de groupe. Conformément à la convention signée entre les deux sociétés, les suppléments d'IS liés aux bénéfices fiscaux de Campus Aluminium Installux sont intégralement affectés à cette société, à l'exception de la part correspondant à la contribution additionnelle de 3,3 %, qui reste à la charge d'Installux. Cette part représente 15 K€ sur l'exercice.

## ENGAGEMENTS FINANCIERS

(en K€)

| Engagements donnés                    | Montant hors bilan |
|---------------------------------------|--------------------|
| Effets portés en compte et non échus  | 0                  |
| Engagement en matière de retraite (1) | 751                |
| Redevances de location longue durée   | 302                |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>1 053</b>       |

(1) Le calcul de l'engagement a été effectué en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- taux d'actualisation : 3,80 % en 2025, contre 3,40 % en 2024,
- taux de revalorisation des salaires : 3,30 % en 2025, contre 3,00 % en 2024,
- taux de turnover : prise en compte des démissions et assimilés,
- taux de charges sociales selon taux réels observés par catégorie socioprofessionnelle,
- taux de mortalité : table INSEE,
- âge de départ à la retraite (prise en compte de l'impact de la réforme des retraites) : 65 ans pour les ouvriers et ETAM et 67 ans pour les cadres, idem 2024.

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société COMEYFI fin 2024 :

- Installux est susceptible de verser un complément de prix début 2027, en fonction de la rentabilité des années 2025 et 2026 ;
- Installux bénéficie d'une garantie d'actif et de passif de 2 000 K€ valable jusqu'au 31 décembre 2027.

Il n'existe aucun autre engagement reçu par la société Installux.

# INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

## REMUNERATION DES MEMBRES DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

(en K€)

| Rubriques                                   | Directoire | Conseil de Surveillance |
|---|------------|-------------------------|
| Engagements financiers                      | 0          | 0                       |
| Rémunérations allouées (jetons de présence) | 0          | 18                      |

## SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

(en K€)

| Rubriques   | Montant     |
|---|-------------|
| IMPOT DU SUR :<br>A réintégrer ultérieurement :   |             |
| <b>TOTAL ACCROISSEMENTS</b>   |             |
| IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :<br>Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :<br>Provision congés payés           412 x 25,83 %                           106<br>Provision Organique             94 x 25,83 %                            24<br>Participation des salariés       10 x 25,83 %                             3<br>A déduire ultérieurement :<br>Divers |             |
| <b>TOTAL ALLEGEMENTS</b>  | <b>133</b>  |
| <b>SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE</b>   | <b>-133</b> |

|  |           |
|--|-----------|
| IMPOT DU SUR :<br>Plus-values de fusion en sursis d'imposition :<br>Fusion SOFADI-TIASO :           1 039 x 12 % x 25,83 %                           32<br><br>CREDIT A IMPUTER SUR :<br>Déficits reportables<br>Moins-values à long terme |           |
| <b>SITUATION FISCALE LATENTE NETTE</b>   | <b>32</b> |

# INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en K€)

| Rubriques  | Montants      |               |
|--|---------------|---------------|
|  | Détail        | Total         |
| Résultat net   | 3 211         |               |
| - Amortissements et provisions (hors stocks et clients)                          | 2 387         |               |
| - Plus ou moins-values de cessions   | 24            |               |
| <b>Marge brute d'autofinancement</b>   | <b>5 622</b>  |               |
| Variation des stocks (nette)   | -281          |               |
| Variation des créances d'exploitation et comptes de régularisation actif (nette) | 840           |               |
| Variation des dettes d'exploitation et comptes de régularisation passif          | -1 597        |               |
| <b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>                | <b>-1 038</b> |               |
| <b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>                              |               | <b>4 585</b>  |
| Acquisition d'immobilisations  | -1 506        |               |
| Variation des dettes sur immobilisations   | 0             |               |
| Cession d'immobilisations  | 18            |               |
| Remboursement des immobilisations financières                                    | 0             |               |
| <b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>                |               | <b>-1 489</b> |
| Dividendes versés  | -2 235        |               |
| Rachats et reventes d'actions propres  | -6            |               |
| Emission d'emprunt   | 0             |               |
| Remboursement d'emprunts   | -306          |               |
| <b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>                  |               | <b>-2 548</b> |
| Trésorerie d'ouverture = disponibilités 39 309 - avances nettes Groupe 20 485    | <b>18 823</b> |               |
| Variation des VMP et des disponibilités  | 6 878         |               |
| Variation des comptes courants Groupe  | -6 329        |               |
| Trésorerie de clôture = disponibilités 46 186 - avances nettes Groupe 26 815     | <b>19 371</b> |               |
| <b>VARIATION DE TRESORERIE</b>   |               | <b>548</b>    |

### NOVANCES

13 rue Claude Chappe - Parc de Crécy  
69370 ST DIDIER AU MONT D'OR

### PREMIER MONDE

20, rue Louis Guérin  
69100 VILLEURBANNE

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

### EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'Assemblée Générale des actionnaires de la société Installux,

#### 1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Installux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### 2. Fondement de l'opinion

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

#### 3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant :

- L'application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation du Plan Comptable Général et donc d'un changement de méthode comptable, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2025.

#### 4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne la valorisation des titres de participations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### 5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### Informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

#### Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, l'exactitude et la sincérité de ces informations appellent de notre part l'observation suivante : le rapport de gestion ne mentionne pas de manière individuelle les informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés.

#### 6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

### 7. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 30 avril 2026

#### **NOVANCES**

Société de Commissaires aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom  
Christophe ALEXANDRE, représentant légal



#### **PREMIER MONDE**

Société de Commissaires aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom  
Patrick VELAY, représentant légal



### NOVANCES

13 rue Claude Chappe - Parc de Crécy  
69370 ST DIDIER AU MONT D'OR

### PREMIER MONDE

20, rue Louis Guérin  
69100 VILLEURBANNE

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

### ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'Assemblée Générale des actionnaires de la société Installux,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### 1. Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée générale

##### Conventions et engagements autorisés et conclus au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants conclus au cours de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

##### Avance de trésorerie avec Financière CCE

###### ◇ Modalités :

- Montant maximum de l'avance de trésorerie souscrite auprès de la société Financière CEE fixé désormais à un plafond de 15 000 000 euros en lieu et place de 10 000 000 euros, et rémunérée au taux égal à l'Euribor moyen du mois précédent majoré de 0,60%,
- Montant de l'avance à la clôture de l'exercice : 10 000 000 euros,
- Montant des charges financières comptabilisées sur l'exercice : 280 043 euros.

### 2 - Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale

#### Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R 225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### **2-1 Avance de trésorerie avec Installux Trading Export**

◇ Modalités :

- Avance de trésorerie d'un montant maximum de 2 000 000 euros souscrite auprès de la société INSTALLUX TRADING EXPORT, et rémunérée au taux légal fixé par l'administration fédérale des contributions AFC (Confédération Suisse) et qui s'élève à 1 % sur l'année 2025, contre 1,5 % au titre de l'année 2024,
- Montant de l'avance à la clôture de l'exercice : 1 579 956 euros,
- Montant des charges financières comptabilisées sur l'exercice : 16 019 euros.

#### **2-2 Convention d'assistance**

◇ Modalités :

- Convention d'assistance facturée par la société Financière CCE au prorata des temps consacrés à sa mise en œuvre,
- Montant comptabilisé en charges sur l'exercice : 141 200 euros hors taxes.

#### **2-3 Avance de trésorerie avec Installux Gulf**

◇ Modalités :

- Montant maximum de l'avance de trésorerie consentie à la société Installux Gulf fixé à 300 000 euros, et rémunérée au taux égal à l'Euribor moyen du mois précédent majoré de 0,60%,
- Montant de l'avance à la clôture de l'exercice : 226 142 euros,
- Montant des produits financiers comptabilisés sur l'exercice : 6 405 euros.

# INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

## ANNEXE

**Mandataires sociaux concernés par les conventions relevant de l'article L.225-86**

**(Situation arrêtée au 31/12/2025)**

|                                | SA<br>INSTALLUX                   | SARL<br>FINANCIERE<br>CCE | SA<br>INSTALLUX<br>TRADING EXPORT | SAS<br>TIASO                    | SAS<br>MECANALU                 | INSTALLUX<br>GULF | SL<br>INSTALLUX EXTRUSION<br>SERVICES | COMEY      | COMEFI     | SAS<br>FRANCE<br>ALU COLOR | SAS<br>CAMPUS | SARL<br>IMG |
|--------------------------------|-----------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|-------------------|---------------------------------------|------------|------------|----------------------------|---------------|-------------|
| Monsieur<br>CANTY Christian    | Président Conseil<br>Surveillance | Gérant                    | Administrateur                    | -                               | -                               | Administrateur    | Administrateur                        |            |            | -                          | -             | Gérant      |
| Monsieur<br>TCHENIO Roland     | Membre Conseil<br>Surveillance    | -                         | -                                 | -                               | -                               | -                 | -                                     |            |            | -                          | -             | -           |
| Monsieur<br>COSTAILLE Gérard   | Membre Conseil<br>Surveillance    | -                         | -                                 | -                               | -                               | -                 | -                                     |            |            | -                          | -             | -           |
| SARL Financière CCE            | Membre Conseil<br>Surveillance    | -                         | -                                 | Présidente                      | Présidente                      | -                 | -                                     | Présidente | Présidente | Présidente                 | Présidente    | -           |
| Monsieur<br>GIRMA Vincent      | Membre Conseil<br>Surveillance    | -                         | -                                 | -                               | -                               | -                 | -                                     |            |            | -                          | -             | -           |
| Monsieur<br>CANTY Christophe   | Président<br>Directoire           | Gérant                    | Administrateur                    | -                               | -                               | Administrateur    | Administrateur                        |            |            | -                          | -             | Gérant      |
| Monsieur<br>CHARRETIER Sylvain | Membre<br>Directoire              | -                         | -                                 | Directeur<br>Général<br>Délégué | Directeur<br>Général<br>Délégué | -                 | -                                     |            |            | -                          | -             | Gérant      |
| Monsieur<br>SEMAY Jérôme       | Membre<br>Directoire              | -                         | -                                 | -                               | -                               | -                 | -                                     |            |            | -                          | -             | Gérant      |

# INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

Fait à Lyon, le 30 avril 2026

## **NOVANCES**

Société de Commissaires aux comptes  
*Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom*  
Christophe ALEXANDRE, représentant légal



## **PREMIER MONDE**

Société de Commissaires aux comptes  
*Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom*  
Patrick VELAY, représentant légal

